

28-03-76 00107 1-90S 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
RECEPTION DES PERIODIQUES  
1700 RUE S DENIS MTL QUE  
DEPOT D-745136

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — N° 46

14 pages

25 cents

1975



nuageux

Celsius (°C)

Minimum: 2

Maximum: 7

## Comment un médecin peut-il faire jusqu'à 25,000 examens en un an?

par Jacques Keable

QUÉBEC — Au seul chapitre des "examens" (au bureau, à domicile, à l'hôpital), et à l'exclusion des autres honoraires touchés pour les autres actes médicaux qu'ils ont posés, 192 médecins omnipraticiens ont touché, en 1972-73, plus de \$40,000. À ce seul chapitre encore, 127 de ceux-là ont touché plus de \$50,000, pendant que 21 ont encaissé plus de \$75,000 et que sept d'entre eux défonçaient largement le plafond des \$100,000.

Pour justifier de pareils honoraires, des médecins ont donc dû pratiquer, en cette seule année 1972-73, plus de 20,000 "examens", l'un d'entre eux, au moins, atteignant même le chiffre de 25,000 "examens". Même en considérant que l'"examen" compte pour environ les deux tiers du travail propre à l'omnipraticien, ces chiffres demeurent effrayants, comme on le verra:

### Un document de base

Ces données sont extraites d'un document intitulé "rapport relatif aux grands nombres de visites", dont LE JOUR a obtenu copie. Le terme "visites" signifie ici "examens" de diverses natures, en différents lieux. Ce rapport est l'un des documents fondamentaux à partir desquels le ministère des affaires sociales a décidé de négocier, avec les médecins, une forme de "minutage" minimum pour la durée des examens. Les abus évidents dont fait mention le rapport ont été mis à jour en faisant sortir de l'ordinateur la liste des cinquante plus forts réclamants, dans les sept catégories d'examen. Les cas de 323 omnipraticiens est ainsi "analysé".

### Honoraires plantureux et "rapides"

On constate, à la lecture de ce rapport, et en le comparant avec les chiffres contenus dans le rapport annuel de la Régie, pour la même période, que quarante des cinquante-quatre généralistes qui, pour l'ensemble de leurs revenus (donc les "examens" plus les autres actes médicaux) ont touché plus de \$100,000, se retrouvent parmi les "champions" de l'examen.

Cette année 1972-73, deux médecins omnipraticiens touchèrent plus de \$200,000. L'un d'entre eux devait recevoir juste pour les "examens", \$146,000, pour un total de 20,715 "examens". Un calcul rapide démontre que ce médecin, s'il a consacré le minimum souhaité par le ministère de dix minutes par examen, a travaillé plus de 66 heures par semaine, pendant 52 semaines, simplement pour les "examens". Ces lourdes semaines ne l'ont pas empêché de fournir en plus, d'autres actes médicaux, pour une somme additionnelle de plus de \$104,000 pour un grand total dépassant les \$250,000. Comment un médecin, en plus des 66 heures par semaine consacrées aux "examens" peut-il encore travailler suffisamment d'heures pour se mériter des honoraires de \$104,000, en plus?... Ce médecin, très certainement, a une santé de fer. Plusieurs autres médecins ont également une très forte constitution: cet autre, par exemple, qui après avoir pratiqué 25,000 examens, pour des honoraires de \$121,000, trouve encore du temps pour affecter d'autres actes médicaux d'une valeur de \$40,000.

### Le minutage

On voit donc que le gouvernement, quand il parle d'imposer un minutage minimum pour des examens médicaux, atteint le "cœur" du système. Les données présentées ici indiquent, dit poliment un informateur très sérieux, que quelques centaines de médecins pratiquent à un "rythme rapide".

### Un certain "glissement"

Autre constatation: on remarque de plus en plus, chez les médecins, un certain "glissement" vers les examens plus coûteux, de préférence aux moins chers. Au ministère, on s'interroge sur la signification de ce fait: s'agit-il d'une amélioration de l'attention accordée par les médecins à leurs patients ou plutôt d'une façon propre aux médecins de lutter contre l'inflation, et d'"indexer" eux-mêmes leurs revenus?

Au ministère, on se perd en conjectures...

# Les débardeurs prêts à défier la loi spéciale

(PC — LE JOUR) — Alors que les débardeurs des ports du Saint-Laurent renforçaient hier leurs lignes de piquetage, tant qu'ils n'auraient pas en main le texte de la loi d'exception adoptée la veille aux Communes, et sanctionnée officiellement hier soir, une centaine de leurs confrères du port de Montréal manifestaient dans l'ordre sur la colline parlementaire contre cette mesure législative qui les force à rentrer au travail ce matin.

Le responsable du comité de grève des débardeurs de Montréal, M. Patrick Gervais, a indiqué qu'une assemblée allait être convoquée dans les prochaines heures afin de soumettre la législation aux membres du syndicat, qui détermineront l'action à prendre.

La législation d'urgence vise les 2,200 débardeurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec, en grève depuis le 31 mars, ainsi que les 320 vérificateurs de cargaisons et employés à la réparation des cargos, en grève depuis le 19 avril.

À Montréal, le secrétaire du local 375 des débardeurs, M. Fernand Boudreau, a déclaré qu'il serait étonné que les grévistes acceptent de reprendre le travail sur la base des recommandations du juge Gold, tandis que le président du syndicat des vérificateurs de cargaisons, M. Leo Taylor, a affirmé "préférer aller en prison que de recommander aux grévistes de se conformer à un rapport que seule la partie patronale a approuvé."

Le règlement forcé s'inspire des recommandations du juge Allan Gold, recommandations déjà rejetées par la partie syndicale, à cause de "trop faibles garanties" quant à la sécurité d'emploi. À ce chapitre d'ailleurs, le Nouveau parti démocratique avait proposé une série d'amendements pour que cette clause soit de nouveau soumise à l'arbitrage, mais le parlement fédéral les a tous rejetés. En troisième lecture, seul le NPD s'était opposé à l'adoption de cette loi.



La mode à Tricofil, usine autogérée...

Étant leur propre patron depuis peu, les ouvriers de l'usine de textile Regent Knitting de St-Jérôme ont décidé de se lancer à la conquête d'un marché difficile. Dans l'usine le moral est bon et l'espoir est grand. Pour présenter leur production, les ouvriers présentaient un défilé de mode mercredi soir dernier où les mannequins étaient des ouvriers et des ouvrières de Tricofil.

Notre reportage en page 5

## CECM: la loi 22 fait perdre 2,650 élèves au secteur français

par Paule Beaugrand-Champagne

Si la loi 22 avait exigé des francophones, des immigrants et des néo-québécois qu'ils joignent obligatoirement le secteur francophone la CECM aurait inscrit 2650 élèves de plus à son secteur français pour septembre 1975. Elle les perd au secteur anglophone par le biais des transferts de secteur ou par les nouvelles inscriptions ne correspondant pas à la langue maternelle. Il y a en effet 2150 élèves de langue maternelle autre qu'anglaise qui se sont inscrits au secteur anglais de la CECM pour la première fois (nouvelles inscriptions) et 502 élèves qui ont demandé à passer du secteur français au secteur anglais. Ces transferts représentent cependant une baisse par rapport à l'an dernier: il y en avait alors environ 950; la baisse serait due à la peur des tests linguistiques, selon la présidente de la CECM, et à la baisse générale des inscriptions.

Les inscriptions totales à la CECM sont de 131,532 par rapport à 139,315 qu'elles étaient le 30 septembre 1974 au secteur francophone, et de 41,049 par rapport à 42,570 qu'elles étaient au secteur anglophone. Ce secteur connaît d'ailleurs ce qu'un commissaire a qualifié de "miracle sociologique" chez les Italiens. Grâce à la définition nouvelle de "langue maternelle" contenue dans la loi 22, ceux-ci ont majoritairement grossi les rangs des élèves de langue maternelle anglaise fréquentant le secteur anglais. L'an dernier en effet, les élèves de langue maternelle anglaise constituaient 16.39% du secteur anglais; cette année, ils sont passés à 27.81% alors que le nombre total des inscriptions a baissé de 1520!

Les tableaux détaillés indiquent que cette fausse augmentation est due à la déclaration des parents au sujet de la langue maternelle, et surtout des parents italiens. Des commissaires ont même parlé de reniement des origines; un commissaire au moins a indiqué que des écoles anglaises avaient fait pression sur leurs élèves pour qu'ils indiquent l'anglais comme langue maternelle où langue parlée à la maison.

Il faudra donc que la CECM

"examine" 2650 cas par des tests linguistiques ou autrement: elle doit décider de ces mesures des aptitudes linguistiques à la mi-mai. Il est aussi possible, étant donné le "miracle sociologique" important qui s'est produit à l'inscription, qu'elle décide de vérifier les déclarations solennelles des parents anglophones et de certains parents francophones.

Dans les nouvelles inscriptions, on compte 168 francophones demandant l'enseignement en anglais; dans les ré-inscriptions, on en compte 502 dont 415 à l'élémentaire. Il n'y a que 72 élèves actuellement au secteur anglophone qui demandent à rejoindre le secteur français, soit 22 de moins que l'an dernier à pareille date. La CECM analysera immédiatement les données sociologiques dont elle dispose pouvant expliquer que 1133 élèves de langue maternelle italienne déclarent parler l'anglais à la maison et s'inscrivent en maternelle au secteur anglais, et ce, à la demande du commissaire Donat Taddeo. Elle envisage ensuite une plus vaste étude sur l'assimilation.

## La CAT a "passé au batte" hier à Québec

par Jacques Keable

QUÉBEC — Partez! Démisionnez! Menteurs! Vendus...

La Commission des accidents du travail (CAT) a, comme on dit, "passé au batte" devant la Commission parlementaire sur le travail.

Conjugués contre elle, avec une violence et des motifs divers: les députés du PQ, le créditiste Roy, deux députés libéraux, les centrales syndicales, Maurice Bellemare et la centaine de mineurs-grévistes de l'amiante, présente tout au long des délibérations.

Deux demandes formelles de démissions, ou de renvoi, des cinq commissaires, par le député Fabien Roy et le président Marcel Pepin de la CSN.

Deux demandes formelles de renvoi des membres du comité de "pneumoconiose", traités de "vendus" par deux députés libéraux.

### Une commission "ouverte"

Un fort groupe de mineurs-grévistes de Theford assistait, tout au long de la journée, aux délibérations houleuses des parlementaires et, contre toute tradition, le droit de parole fut accordée, après qu'ils l'eurent demandée bruyamment à des représentants des mineurs.

Les commissaires de la CAT furent confrontés avec des comportements "illégaux", malgré les dénégations globales qu'ils formulaient: Alors qu'aucun mineur, au Québec, n'eut travaillé avant d'avoir subi un examen médical et à moins qu'à chaque année, suite à un nouvel examen, un certificat soit émis en son nom, des affirmations péremptoires, venant de mineurs, venaient contredire les gens de la CAT.

### 40 noms

Un mineur, invité à se présenter au micro, témoigna que depuis 1970, alors même qu'il travaillait toujours pour la mine Carey, il n'a eu à subir aucun examen médical. Il est à l'emploi de cette mine depuis 28 ans.

Les responsables de la CAT devaient, suite à ce témoignage, reconnaître que, théoriquement, cet homme aurait dû, légalement, subir un examen médical.

Le cas de ce mineur n'est pas isolé: le député Fabien Roy a brandi devant la CAT une liste de 40 travailleurs de l'amiante qui affirment n'avoir ou bien subi qu'un seul examen en plusieurs années de travail, ou encore n'en avoir subi aucun.

### Des manifestations

Les mineurs, présents dans la salle de délibérations, n'ont pas ménagé leurs manifestations: applaudissements, commentaires, remarques de toutes sortes.

On devait apprendre, une fois de plus, hier, le haut degré de connivence existant entre la CAT et les directions des compagnies minières. Un exemple: les certificats attestant de la santé des mineurs sont expédiés non pas aux mineurs mais à la compagnie elle-même. Les mineurs ne voient jamais la couleur même de leur "autorisation" de travailler à la mine.

Autres informations, page 4

## Stockholm La prise d'otages fait trois morts

STOCKHOLM. (AP-AFP) — Au moins 5 morts et plusieurs blessés, tel est le bilan provisoire de l'action de sept terroristes allemands hier contre l'ambassade de l'Allemagne occidentale à Stockholm. Six terroristes ont été arrêtés, le septième s'est suicidé.

Parmi les otages décédés se trouvent l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, le lieutenant-colonel baron Andréas von Mirbach, ainsi que deux autres membres de l'ambassade.

Autres informations, page 6

## le labyrinthe

### L'hydropollution

L'Hydro-Québec entretient soigneusement ses barrages et ses autres installations. C'est propre, propre...

Néanmoins, les hydroquébécois de la région de Carillon, où l'Hydro-Québec exploite un barrage sur la rivière des Outaouais, se plaignent de la négligence de notre compagnie d'État. Ils l'accusent de rejeter à la rivière des huiles usées et divers autres produits chimiques.

De son côté, l'Hydro-Québec, qui a mis au point une politique de protection de l'environnement, nie toute accusation de négligence à cet égard.

Voir en page 2, l'hydropollution

## économie

### Les espoirs déçus des Québécois

Depuis quelques années, la valeur des grands projets industriels réalisés à Québec atteint à peine le tiers des investissements annoncés; de même les "nouveaux emplois" promis ne viennent guère. Aujourd'hui encore, la "Vieille Capitale" baigne dans l'espoir. Qu'advient-il?

page 11

## reportage

### Ma femme a failli mourir!...

C'est un témoignage bien personnel sur une certaine façon de pratiquer la médecine, que LE JOUR publie aujourd'hui en page 10.

## Le français dans les airs Ottawa s'engage

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral des Transports, en collaboration avec l'Association québécoise des contrôleurs aériens, a accepté de formuler dans les plus brefs délais un document de travail sur l'emploi du français dans le contrôle de la circulation aérienne.

Cet engagement du ministère des Transports fait suite à une rencontre réunissant hier à Ottawa les porte-parole des deux parties en cause, en présence d'un représentant du bureau du commissaire aux langues officielles.

Dans un communiqué émis par le bureau du commissaire aux langues officielles, on indique que le document de travail sera examiné avec tous les groupes et personnes concernés.

Il faudra donc que la CECM

# les régions

## Châteauguay

### Pas d'anglais en 1ère élémentaire

(P.B.-C.) — Les commissaires scolaires de Châteauguay sont revenues sur leur décision d'enseigner l'anglais dès la 1ère année élémentaire, rescindant ainsi une décision qu'ils avaient prise il y a quelques semaines.

Cette décision a été prise lors d'une assemblée spéciale qui s'est tenue mercredi soir. L'argument le plus pratique, invoqué par des commissaires pour revenir sur leur décision, a été le fait que pour donner cet enseignement, le nombre de professeurs requis devrait relever d'un budget inadmissible aux subventions gouvernementales.

"C'était la raison la plus pratique, mais dans notre discussion nous avons invoqué tout le contexte actuel, nous disant hier le président de la commission scolaire, M. Gilbert Lacroix. Il faut bien l'admettre: un problème de langue est toujours un problème politique". Les commissaires ont décidé que s'ils veulent l'amélioration de l'enseignement de l'anglais (argument qui avait d'abord été utilisé pour prôner l'enseignement en 1ère année), ils ne veulent quand même pas que cela se fasse au détriment des autres matières.

Il faut dire aussi qu'une partie des parents de cette commission, qui dessert 4800 élèves de l'élémentaire (anglophones et francophones), étaient opposés à la décision qui avait été prise. Les enseignants et les directeurs d'écoles avaient tous aussi signifié à la commission scolaire leur profond désaccord et, dans le cas de certains d'entre eux, leur intention de ne pas donner cet enseignement.

## La qualité de l'information Abitibi: la direction de Radio Nord répond

par Louis Fournier

Ce sont essentiellement des problèmes de "croissance" et de "surchauffe" que connaît, ces temps-ci, la "chaîne" Radio Nord, qui contrôle quatre postes de radio et une station de télévision dans le Nord-Ouest québécois. Et ce sont ces problèmes, "qui ne sont pas aussi graves qu'on le dit et qui vont se régler bientôt", qui affectent actuellement les journalistes du service de l'information.

C'est ce qu'a expliqué au JOUR le jeune PDG de l'entreprise, Me Alain Gourd de Rouyn, en nous promettant de répondre aux accusations portées par les syndiqués de l'information dans une lettre détaillée qu'il écrira ces jours-ci. Me Gourd, qui est à la tête de Radio Nord depuis juin 1973, ("à la demande expresse du propriétaire, Jean-Joffre Gourd" dit-il), compte ainsi répondre plus longuement à la lettre de 7 pages qu'il a reçue des journalistes et qui est signée par leur représentant syndical, M. Luc Quesnel.

LE JOUR en a fait état dans son édition de mercredi.

### "Progrès de géant"

Selon le PDG de Radio Nord, cette entreprise, qui compte maintenant une centaine d'employés — dont 74 syndiqués —, a fait des "progrès de géant" depuis les sérieux avertissements servis par le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) au printemps de 1973, alors que le permis de diffusion n'avait été renouvelé que pour un an.

"Les ressources et le personnel ont augmenté considérablement, déclare Me Gourd. Nous avons tout mis en oeuvre pour faire de Radio Nord une véritable entreprise régionale, avec un personnel stable, afin d'éliminer l'idée que nous ne sommes qu'une école de formation pour les grands centres".

Me Gourd doit toutefois avouer que le roulement de personnel, à peu près stoppé depuis janvier 1974, dit-il, dans les autres services, est plus prononcé au service de l'information (8 départs depuis septem-

bre 1973, dit le syndicat). Le PDG de Radio Nord tient cependant à dire qu'on compte des surnuméraires sur ce nombre et qu'il y a eu des pertes au profit d'un "concurrent", Le Journal du Nord-Ouest, quotidien lancé par M. Pierre Pélaudeau à Rouyn à l'automne 1974.

### 10 journalistes

"Quoi qu'il en soit, poursuit Me Gourd, il n'y avait que trois journalistes à mon arrivée et il y en a maintenant 10, si on compte les demi-temps, même si le syndicat dit que le chiffre oscille entre 6 et 8. Il y en a eu 7 au minimum, pour de brèves périodes". Le budget alloué à l'information a augmenté de beaucoup, continue Me Gourd, même si nous manquons encore de moyens du côté de l'image, à la télévision: "C'est un motif réel de frustration" avoue-t-il.

Quant aux trois cas de "censure" soulevés par les syndiqués, le PDG de Radio Nord répond: "Ce n'est pas très sérieux, trois cas depuis 2 ans! Il s'agit là de heurts normaux entre services, rien de bien grave".

Bref, "l'information est le secteur où nous avons fait porter le gros de nos efforts et le projet de réorganisation élaboré en juillet 1973 n'a pas été relégué aux oubliettes".

### Jeunes cadres

Me Gourd signale qu'il s'est entouré de jeunes cadres et que la gestion décentralisée et le rayonnement technique de Radio Nord se sont grandement améliorées depuis son arrivée. L'entreprise donnera bientôt un "service national" à Lebel-sur-Quévillon et elle a déposé des requêtes auprès du Bell non seulement pour Mattagami et Joutel, comme le lui demandait le CRTC, mais aussi pour Béarn et Fabre, deux villages du Témiscamingue, avec l'assistance de Radio-Canada.

Quant aux relations de travail, Me Gourd affirme que Radio Nord a signé une "convention modèle", avec de fortes hausses de salaires.

"Je n'arrive pas à m'expliquer cette attaque des journalistes, conclut-il, sinon par la surchauffe. Peut-être y a-t-il aussi un rapport avec la négociation prochaine d'une nouvelle convention".

### Multi-Media vue par Cloutier

QUÉBEC (PC) — On peut croire qu'un certain nombre des 18 permanents de Multi-Média de la Rive-Sud qui ont démissionné récemment pensaient plutôt à la politisation qu'à la formation, a déclaré mercredi le ministre de l'Éducation.

Discutant de Multi-Média devant la commission permanente qui scrute les crédits de son ministère, M. François Cloutier a déclaré que si tel était le cas, la situation n'était pas compliquée du tout.

"On va tout simplement fermer Multi-Média sur la Rive-Sud et le problème sera réglé."

# le labyrinthe

## L'hydropollution

par Alain Duhamel

Le mois dernier, un groupe de citoyens de la région de Carillon et de Vaudreuil-Soulanges faisait parvenir à M. Gaston Galibois, directeur du service de l'environnement et de l'écologie à l'Hydro-Québec, une lettre dans laquelle nous pouvions lire:

"À Carillon, tous les déchets seraient pompés et rejetés directement à la rivière, à trente pieds sous le niveau de l'eau. Ces déchets sont composés des huiles usées, du varsol, des agents caustiques, des produits chimiques, du goudron dilué, du savon, des détergents, des nettoyeurs à planchers. Environ dix à quinze mille gallons par an d'agents polluants sont ainsi déversés directement dans l'eau, sans parler des déchets chassés à la rivière par la quarantaine de cabinets d'aisance installés au barrage".

Un porte-parole de l'Hydro-Québec, attaché au service des relations avec la presse, affirme que notre compagnie d'état se préoccupe de la récupération de ses déchets. Les huiles passent dans un filtre et retournent dans les turbines. Quand elles ne peuvent plus servir, l'Hydro-Québec les vend à l'entreprise privée.

Cependant, il est des circonstances où l'Hydro-Québec ne peut prévenir le rejet à la rivière de certains déchets.

Ainsi, l'année dernière, alors que les employés menaient une campagne en faveur d'une formule d'indexation de leurs revenus par rapport à la croissance du coût de la vie, 2,000 gallons d'huile auraient été jetés à la rivière par l'ouverture inopportune et "volontaire" d'une vanne.

Quand une turbine se noie, un système d'alerte prévient l'écoulement de plus d'une dizaine de gallons d'huile. L'eau doit alors être filtrée et l'huile récupérée. Cependant, récemment, deux versements accidentels d'une cinquantaine de gallons se sont produits.

Prévenus de ces efforts de récupération, les employés sur place nous ont affirmé: "Cela ne s'est jamais fait ici". Quand les turbines se noient, l'eau est chassée à la rivière. Quand les employés effectuent la vidange ou le nettoyage des pièces, les produits chimiques et les huiles vont à la rivière. Ils estiment qu'entre 3,000 et 3,500 gallons d'huile à palier-guide, d'huile électrique et autres aboutissent à la rivière chaque année. La centrale de Carillon se procure environ 5,000 gallons d'huile par année.

Le groupe de citoyens n'avait pas encore reçu une réponse de M. Gaston Galibois. Toutefois, on nous a informé à Carillon que les employés avaient reçu récemment des consignes sévères au sujet de la protection de l'environnement.

## Épargne-logement

Les contribuables qui réclament une déduction de l'impôt fédéral en vertu du programme d'épargne-logement pourront utiliser un reçu provisoire en guise de pièce justificative.

Les parlementaires fédéraux ayant mis du temps à adopter le projet de loi, les institutions financières qui ont

accepté de collaborer au programme ne pourront toutes émettre des reçus officiels avant le 30 avril, date limite de production des déclarations d'impôt.

Toutefois, le ministère du Revenu n'acceptera que les reçus provisoires émis pour un versement effectué avant le 2 avril 1975.

## Immigration

Le comité mixte spécial sur la politique d'immigration du Canada entreprendra sa tournée des dix provinces la semaine prochaine. Tous les citoyens peuvent assister aux audiences du comité. Les groupes ou les personnes qui désiraient soumettre un mémoire doivent le faire parvenir avant le 6 juin à l'adresse suivante: Les co-greffiers, comité mixte spécial du Parlement sur la

politique d'immigration, boîte postale 728, Édifice du parlement, Ottawa, Canada.

Au Québec, le comité entendra les personnes intéressées les 12, 13, et 14 mai à Montréal. Un sous-comité se déplacera aux Trois-Rivières le 14 mai et un autre sous-comité se rendra à Sherbrooke le même jour. Les 15 et 16 mai, le comité se rendra à Québec.

## Immatriculation des véhicules

Exceptionnellement cette année, les automobilistes ont jusqu'au 30 avril pour changer les plaques d'immatriculation de leur véhicule. Après cette date, ils devront posséder et afficher les plaques de 1975.

Toutefois, au bureau des véhicules automobiles de la région de Mon-

tréal, les fonctionnaires nous ont répondu que "pour le moment", la date limite était fixée au 30 avril. "Nous ne savons pas encore s'il y aura d'autres délais".

Mal pris? Écrivez-nous. Le Labyrinthe, 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

## Élèves anglophones de Laval Impasse due à l'indécision du ministère de l'Éducation

par Paule Beaugrand-Champagne

Les commissions scolaires Chomedey-de-Laval et Mille-Isles, sur l'île Jésus, sont dans une impasse à cause de l'indécision du ministère de l'Éducation. Elles ont 834 élèves anglophones du niveau secondaire à loger et aucune école à mettre à leur disposition. Chomedey-de-Laval rencontrait hier, en fin d'après-midi, le sous-ministre de l'Éducation, Jean-Claude Lebel, dans l'espoir d'en arriver à une solution.

Ces élèves appartiennent à la commission des Mille-Isles, qui ne peut les loger, ayant déjà un surplus de 2,500 élèves dans le secteur francophone qu'elle doit desservir par le système du double horaire; et elle entend leur donner priorité dans le cas où le ministère de l'Éducation autoriserait la construction d'écoles. Depuis quelques années ses élèves anglophones sont desservis par Chomedey-de-Laval; mais il y a cette année un surplus de 834 élèves sur le nombre de places-élèves dont cette commission dispose.

Chomedey-de-Laval a donc proposé au ministère la construction de 20 classes préfabriquées; cela lui a été refusé. L'alternative qu'il lui reste est d'installer ces élèves à l'école St-Martin ou à l'école Chomedey II, mais les parents francophones s'y opposent et risquent de créer à la commission scolaire le même problème que celui qu'elle a vécu l'an dernier avec l'école Présentation-de-Marie; elle n'y tient évidemment pas.

Il ne reste plus qu'une autre solution: obtenir de la North Island School Board (protestante) une de ses écoles vides; mais celle-ci prétend que ce n'est pas vrai qu'elle a 2600 places-élèves vides, et jusqu'à présent le ministère ne l'a pas obligée à mettre une école à la disposition de Chomedey-de-Laval, qui a

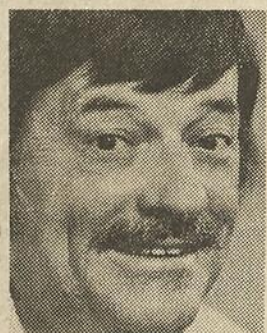
la preuve que ces places sont réellement vides.

L'affaire devient urgente: les commission scolaires doivent signifier aux enseignants, avant le 1er mai, si elles les gardent tous en emploi; or, si Chomedey-de-Laval ne dessert pas l'an prochain les 834 élèves en surplus (parce qu'on les retournerait aux Mille-Isles, par exemple), il y aurait 100 professeurs en surplus qu'on devrait placer ailleurs.

Tout ce problème se complique enfin du fait que les anglophones (tout au moins ceux du 1er cycle du secondaire) ne veulent pas retourner aux Mille-Isles, commission dont ils relèvent, notamment parce qu'ils en craignent la nouvelle direction réputée péquiste...

Y penser c'est aussi aider OXFAM

# un bon coup d'pouce!



Labatt Brassée au Québec par la Brasserie Labatt Limitée

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Composition et montage DSC composition, 385 Lebeau, Ville St-Laurent. Il est imprimé par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste; \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Édition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Antoine K. Char, Henri Jalbert, Paul Paré.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux, Jean Chartier, Pierre Sormany, Jacques Keable.

Informations générales: Paule Beaugrand-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Alain Pontaut, Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Norbert, Kathleen Francoeur.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

## ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Robert St-Jean  
Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable: Johanne Marier  
Tirage: Michel Gagné  
Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay.  
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy  
Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

# LE JOUR

## Personne n'a été exclu de la FTQ-construction Bilan provisoire de la tutelle: 3 départs et un projet de réforme

par Gisèle Tremblay

Négligeant l'opération "nettoyage" pour un réexamen à long terme des structures, la tutelle de la FTQ-construction n'a produit à ce jour que trois congédiements de responsables syndicaux; mais aucun de ces congédiés, ni aucun de ceux qui se sont reconnus coupables d'irrégularités devant la commission Cliche, n'a été exclu de son syndicat.

Le tuteur de la FTQ-construction, M. Fernand Daoust, qui rendait compte de son mandat, a par ailleurs approuvé et maintenu la décision du "local 1677" (Electriciens, FTQ), qui a exclu de ses rangs Pierre Cajalais, un simple membre, pour avoir déclaré publiquement que Louis Laberge fermait les yeux sur le shylocking syndical.

Sous le titre "Une tutelle pour renforcer" (la FTQ-construction), M. Daoust présentait à la presse hier le premier bilan

provisoire de la tutelle qu'il exerce depuis le 30 novembre dernier.

Le document est axé sur la description d'une douzaine de comités, qui réexaminent les structures, les finances, les services et le personnel dirigeant des 23 syndicats affiliés, en vue de renforcer éventuellement les mécanismes de surveillance, d'établir des codes d'éthique, et de perfectionner l'éducation syndicale.

Les trois congédiés sont: Raynald Bertrand, ex-gérant d'affaires du "local 144" (Plombiers), convaincu de shylocking; Jean-Pierre Demontigny, ex-agent d'affaires du "local 791" (Opérateurs), impliqué dans des affaires de pots-de-vin; et Gérard Smith, ex-agent d'affaires du "local 711" (Monteurs d'acier), congédié à la suite d'une plainte dont la nature n'a pas été révélée.

Tous restent membres de leurs syndicats, en vertu du droit au travail (il faut être syndiqué pour tra-

vailer dans la construction). Certains restent en fonction faute de preuves jugées suffisantes (Claude Labonté, André Desjardins). Dans d'autres cas, le tuteur n'a pas été saisi des faits (trois délégués de chantier aux Jeux olympiques, arrêtés récemment pour loterie illégale). Enfin, certaines situations ne sont pas l'objet d'enquêtes (fraudes électorales).

Dans le cours de la tutelle, des comités "ad hoc" ont procédé à une quinzaine d'enquêtes qui ont résulté en trois congédiements. Quelques décisions ne sont pas encore rendues; les autres dossiers sont fermés. Des révisions sont toutefois possibles.

### Les projets de réforme

Estimant qu'il ne faut pas évaluer l'efficacité de la tutelle au nombre de têtes qui tombent, M. Daoust a insisté sur les réformes administratives qui naîtront du réexamen en

cours à la FTQ-construction.

C'est ainsi qu'une firme comptable "Maheu, Noël, Anderson, Valiquette et associés", étudiera à compter de la semaine prochaine les finances des 23 syndicats affiliés. C'est ainsi que le tuteur et ses adjoints ont eu des entretiens d'évaluation avec les agents d'affaires du "791" et les coordonnateurs de la FTQ-construction; le bilan de cette évaluation n'est pas rendu public. Tous les autres syndicats ont consenti à s'y soumettre.

Au total, une douzaine de comités sont à l'oeuvre, avec les objectifs suivants: doter la FTQ-construction de mécanismes de surveillance sur ses syndicats affiliés et leurs représentants; rendre publics les règlements des bureaux de placement et y prévoir un mécanisme d'appel pour les travailleurs qui se sentent lésés; établir un code d'éthique syndical dont le respect serait une condition d'affiliation à la FTQ-construction.

Le tuteur a formé cinq comités qu'il songe à rendre permanents. Ils étudient respectivement: les besoins en formation professionnelle; les structures et les pouvoirs de la FTQ-construction; le rôle des coordonnateurs régionaux de la FTQ-construction; le rôle des coordonnateurs régionaux de la FTQ-

construction; la prochaine négociation 1976; la prochaine campagne de recrutement (maraudage), fixée à l'automne. Ils feront des recommandations au tuteur.

D'autres travaux sont en marche: sur les règlements des bureaux de placement; sur les statuts et le fonctionnement des syndicats affiliés; sur la formation et le rôle des délégués de chantier; sur les mécanismes d'éducation syndicale. Sans compter les comités "ad hoc" qui vérifient les plaintes "confidentielles" relatives aux comportements des membres (enquêtes).

Le tuteur, qui agit en consultation avec les représentants des syndicats et le personnel permanent, n'a toutefois pas l'intention de rendre publique aucune assemblée, la tradition à la FTQ étant de maintenir partout le huis clos.

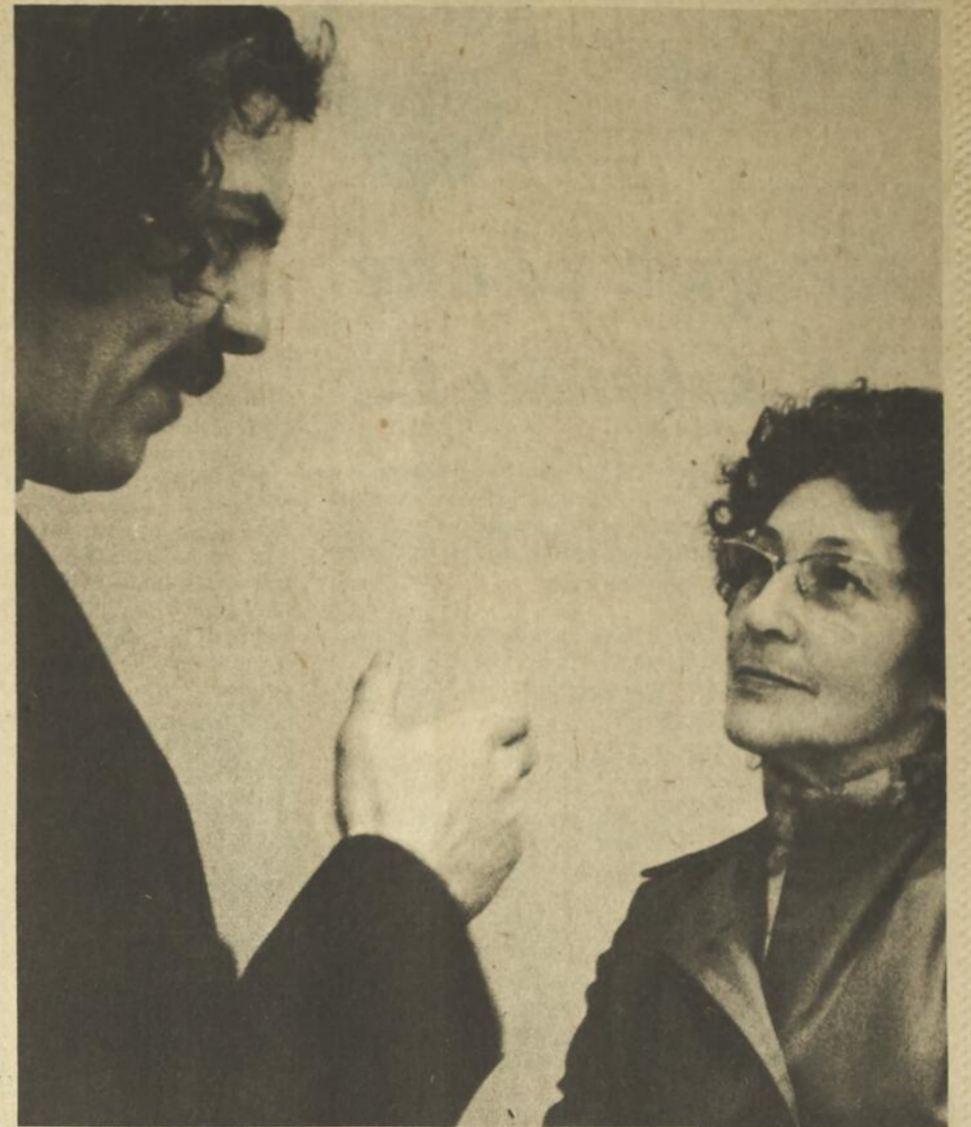


Photo Claire Beaugrand-Champagne

L'avocat et la mère de Paul Rose pendant un ajournement hier matin. Cette photo a dû être prise à la cachette parce que les gardes de sécurité du Palais de justice ont interdit à deux reprises aux photographes du JOUR de prendre des photos. Ils devaient pourtant permettre à Radio-Canada de filmer à l'intérieur de la Cour, une interview avec Paul Rose.

## La dette Niding répond au RCM

par Pierre Tanguay

La dette nette directe de la Ville de Montréal en 1980 serait de \$793.000.000, une augmentation de 22,7% par rapport à cette année et non pas du double comme le soutient l'opposition. C'est ce qu'a déclaré hier le président du Comité exécutif de la Ville, M. Gérard Niding, en réponse aux allégations faites la veille par le porte-parole du Rassemblement des Citoyens de Montréal.

Le conseiller Michael Fainstat avait fait valoir que le financement à long terme d'un important projet comme celui de l'usine de filtration Charles J.

Desbailllets (\$370.000.000), la participation conjointe avec d'autres municipalités au financement des prolongements du métro (\$535.000.000) et de l'usine d'épuration des eaux (\$460.000.000) contribueront partiellement à la dette actuelle de \$646.000.000. Outre cela, a ajouté M. Fainstat, il faut tenir compte des quelque \$200.000.000 qui représentent l'écart entre les dépenses et les revenus estimés pour la construction des installations olympiques et dont aucune formule de financement n'a encore été dévoilée.

M. Niding a soutenu que, compte tenu des remboursements d'emprunt qui seront faits au cours des cinq prochaines années, la dette nette passerait de \$646.000.000 à \$793.000.000 au 30 avril 1980.

Pour en arriver à cette hypothèse, le président du Comité exécutif estime que la Ville empruntera \$250.000.000 pendant la prochaine année fiscale, \$100.000.000 en 1976-77, et \$50.000.000 par année dans les trois années suivantes.

Dans le même temps, la Ville remboursera entre \$57.000.000 et \$67.000.000 par année sur les emprunts passés ou futurs.

Si... OU OXFAM

Y penser c'est aussi aider OXFAM

## La fin de la guérilla juridique de Paul Rose

par Pierre Tanguay

Vêtu de sa tenue de prisonnier, Paul Rose a très calmement fait l'historique des tribunaux québécois et du code criminel qui est appliqué ici. Remontant à la Conquête anglaise de 1760, Paul Rose a condamné la légitimité d'un tribunal décollant d'une conquête armée et à même cité le juge en chef de la Cour britannique à l'époque de la Conquête, Lord Mansfield, qui affirmait à propos de l'imposition des lois britanniques au Canada: "Est-ce possible que nous leur ayons enlevé à la fin leurs lois, leurs coutumes et leurs coutumes judiciaires". Dans son exposé préliminaire Paul Rose devait remonter jusqu'à aujourd'hui et faisait le procès de la démocratie libérale en citant aux juges "quelqu'un que vous considérez sûrement en autorité", le premier ministre canadien, Pierre-Elliott Trudeau, qui écrivait en 1952 dans la revue Cité Libre que tant qu'au Québec les gouvernements seraient élus à cause des riches caisses électorales, ils resteraient au service du pouvoir de l'argent.

Abordant enfin des questions strictement juridiques, Paul Rose contestait la juridiction de la cour qui avait entendu son procès, le lieu même de son procès, le quartier-général

de la Sûreté du Québec, rue Parthenais à Montréal, la formation quelque peu chaotique et irrégulière du jury qui devait participer à ce procès et finalement les irrégularités commises par le juge qui devait l'expulser à plusieurs reprises pendant son procès pour enlèvement.

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

Ce geste de Paul Rose met sans aucun doute un terme à la guérilla qu'il a menée depuis novembre 70 devant les cours du Québec. Cet appel était son dernier recours puisqu'il a toujours affirmé qu'il n'irait jamais en Cour suprême du Canada pour des raisons strictement politiques.

Après l'ajournement de l'audition de son appel par le président du tribunal, le juge George Owen, Paul Rose a repris menotté à un policier, le chemin du pénitencier de St-Vincent-de-Paul où il devra continuer à purger ses deux sentences de prison à vie pour l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte.

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

Ce geste de Paul Rose met sans aucun doute un terme à la guérilla qu'il a menée depuis novembre 70 devant les cours du Québec. Cet appel était son dernier recours puisqu'il a toujours affirmé qu'il n'irait jamais en Cour suprême du Canada pour des raisons strictement politiques.

Après l'ajournement de l'audition de son appel par le président du tribunal, le juge George Owen, Paul Rose a repris menotté à un policier, le chemin du pénitencier de St-Vincent-de-Paul où il devra continuer à purger ses deux sentences de prison à vie pour l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte.

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

Après avoir exposé pendant près de quatre heures hier, à trois juges de la Cour d'appel du Québec, de multiples irrégularités qui auraient été commises avant et pendant son procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, et qui auraient justifié peut-être un appel de sa condamnation à la prison à vie, Paul Rose a, en fin d'après-midi à la surprise de plusieurs, retiré tout simplement sa demande d'appel par "solidarité avec la lutte de 70 et avec tous ceux qui ont subi des procès à ce moment-là".

## Grève et mises à pied à l'ALCAN d'Arvida

par Louis Fournier

Des salles de cuve ont dû être fermées à la grande aluminerie de l'ALCAN, à Arvida, à la suite du mouvement de grève spontané qui a commencé à paralyser, depuis lundi, toute la zone "entretien et service" du grand complexe. À ce jour, plus de 1.800 des quelque 5.000 travailleurs ont débrayé.

À l'origine du conflit: la nomination d'un contremaître dont les hommes de métiers ne voulaient pas. Ils ont donc ralenti le travail et malgré la promesse de leur contremaître général, M. Paul Boily, qu'il n'y aurait pas de représailles, la direction, représentée par le surintendant Roger Perreault, a décidé qu'elle prendrait des mesures disciplinaires, allant jusqu'à des "suspensions indéfinies".

Réunis en assemblée générale hier, les grévistes ont rejeté l'offre de l'AL-

CAN qui proposait le retour au travail avant toute négociation. Les ouvriers veulent avoir l'assurance qu'aucune sanction ne les frappera.

### Goutte d'eau

En fait, dit-on là-bas, cette affaire n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis un an, les employés de métiers de plaignent des horaires de travail, de l'évaluation des tâches et des conditions d'hygiène.

C'est parmi le groupe des hommes de métier, dit-on encore, que la CSN a conservé son plus fort noyau, après s'être fait ravir le syndicat des employés de l'ALCAN par une association indépendante, la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA).

### Mises à pied

Par ailleurs, on apprend hier que l'ALCAN

procéderait, vers le début de mai, à quelque 500 mises à pied, surtout parmi les ouvriers de la production. Déjà, les opérations avaient ralenti en janvier. L'ALCAN a aussi annoncé une centaine de mises à pied à son usine de Kitimat, en Colombie-Britannique.

Les capacités de production ne seront plus utilisées qu'à 79%.

Mercredi, la compagnie multinationale annonçait que ses livraisons consolidées d'aluminium avaient baissé de plus de 125.000 tonnes courtes lors du premier trimestre de 1975, ce qui a réduit les bénéfices nets de \$36.1 millions (en 1974) à \$17.6 millions. On note surtout une baisse dans la demande des lingots.

L'ALCAN est, avec la compagnie de pâtes et papiers Price, le plus gros employeur de la région. Or, Price a déjà annoncé la fermeture à tour de rôle de ses moulins pour 15 jours, d'ici l'été.

## Les bureaux de placement resteront

M. Fernand Daoust a déclaré hier que la FTQ-construction maintiendrait ses bureaux de placement même si on les interdisait.

Le tuteur de la FTQ-construction répondait aux questions des journalistes qui lui demandaient sa réaction si la commission Cliche abolissait les bureaux de placement syndicaux dans la construction. M. Daoust a indiqué qu'à la FTQ on y tenait "comme à la prunelle de ses yeux".

M. Daoust les juge indispensables à la mobilité des ouvriers FTQ au Canada et aux États-Unis. La CSN et la CSD ont aussi les leurs, mais se sont déjà déclarés prêts à y renoncer.

## "Le ministre Cloutier fait le jeu de la CEQ"

par Paule Beaugrand-Champagne

Si la CECM a décidé hier de demander à ses enseignants de ne pas utiliser le "Manuel de l'élève", le Comité central des parents de la même commission scolaire a pour sa part invité tous les comités d'écoles à se procurer le document, à l'étudier et à décider ensuite s'ils jugent bon d'intervenir ou pas, tout en se montrant "attentifs" à l'usage qu'on pourra en faire le 1er mai ou plus tard.

Le Comité des parents a été félicité par certains commissaires pour l'ouverture d'esprit dont il faisait preuve, se montrant ainsi plus positif et mature dans sa réaction que le ministre Cloutier. À ce dernier, plusieurs commissaires ont reproché d'avoir fait le jeu de la CEQ en publiant son Manuel, d'en faire une tempête dans un verre d'eau, et ont rejeté son idée d'une directive aux enseignants, afin de ne pas se lancer dans une chasse aux sorcières ou d'être accusés au ridicule d'aller surveiller les enseignants jusque dans leurs classes.

C'est pourquoi la CECM, ayant souligné que tout document utilisé dans

le cadre des programmes officiels et reconnus doit être autorisé par le ministre de l'Éducation, s'est dit incapable de "reconnaître" le Manuel, indépendamment de son contenu, et s'est contenté de "recommander" aux enseignants de ne pas l'utiliser. Seulement trois commissaires ont voté contre cette résolution, sur 16, dont l'un pour des raisons techniques.

Les commissaires Pierre Légaré et Gaston Michaud ont déclaré que des idéologies sont transmises aux enfants, chaque jour dans les écoles et qu'on n'a pas le droit d'en empêcher une autre de s'exprimer une fois sur 365 jours, qu'au secondaire notamment les jeunes ont le droit d'être informés des deux côtés de la médaille et que dans une société libre, on a le droit de faire des projets et de les soumettre, en laissant les gens libres de les juger.

Mais la décision n'a pas été prise sur le fond du débat, la majorité des commissaires n'ayant pas encore lu le Manuel. La présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a cependant noté qu'il met en cause l'orientation fondamentale de l'école, qu'il faut en ef-

fet y réfléchir et que si l'école ne donne pas le modèle de notre organisation sociale, elle souffre d'une carence sérieuse. Le Manuel cependant, a-t-elle dit, est "simpliste et destructif parce qu'il oppose des groupes, mettant d'un côté les bons et de l'autre les méchants, sans nuance".

Le Comité des parents avait aussi noté que, cette "criste", c'est-à-dire la publication du Manuel, devrait être l'occasion d'une réflexion par tous les agents d'éducation, dont les parents, sur les orientations fondamentales de l'école.

### Région de Québec

Dans la région de Québec, une certaine confusion semble régner et les commissaires scolaires ont tendance à condamner le Manuel de la CEQ sans même l'avoir lu, de leur propre aveu; ils se fient presque les yeux fermés aux déclarations du ministre Cloutier.

Le président de la commission scolaire de la ville de Québec (CECQ), M. René Simard, a déclaré hier à notre correspondant que son exécutif a interdit le Manuel parce qu'il n'a pas été approuvé ministé-

riellement et que les enseignants n'ont donc pas le droit de s'en servir. Peuvent-ils utiliser des journaux pour enseigner ou doivent-ils les faire approuver? Pas des journaux véhiculant une idéologie. Peuvent-ils se servir du JOUR? "Je ne crois pas".

Aux Chutes Montmorency, le président Walter Dubé, aussi employé à l'hôpital St-Michel-Archange, a déclaré ne pas encore avoir vu le Manuel. "C'est un manuel non autorisé; il faudra l'évaluer; mais d'après les sorties du ministre, il ne semble pas très présentable. On se demandera ensuite pourquoi les gens choisissent le secteur privé".

À la commission scolaire Orléans, le directeur général Gerald Grenier a déclaré n'avoir pas reçu le Manuel, pas plus que ses enseignants d'ailleurs, mais que la Commission se réservait le droit d'intervenir à ce sujet. Il est à noter que le président de cette commission est M. Marcel Bédard, qui est aussi maire de Beauport et député libéral de Montmorency à l'Assemblée nationale.

## La Meublerie Marcel Gingras, c'est ton goût... on l'a

**prestige**

37 boul. des Laurentides (Pont Viau) Laval 667-1112

# Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay



## Ce que cache M. Cloutier...

S'il y avait une opposition dans cette Assemblée nationale, elle ne laisserait pas les ténors de la chasse aux sorcières permettre au ministre de l'Éducation de dénoncer à tout propos et poser des gestes de petit caporal sans l'interroger sur ses véritables intentions.

Mais aussitôt que quelqu'un brandit un drapeau rouge, l'opposition se terre, de peur sans doute d'être identifiée aux épouvantails dont se scandalisent les membres de la compagnie des cent associés.

La mise en tutelle du Cégep de Limoilou est un bel exemple. Parce qu'un député libéral, probablement télécommandé, a lu, en Chambre, un document spécifiant que le futur directeur-général du Cégep devait déjà s'être engagé à modifier le système socio-économique dans lequel nous vivons, le ministre a pu se dire "profondément scandalisé", parler d'une enquête et finalement imposer une tutelle sous les applaudissements des députés ministériels. Sans fournir d'explications. Il est sans doute normal que le ministre évalue mal le nombre d'élèves inscrits dans un Cégep et tarde à apporter les correctifs nécessaires, permettant au ministre de souligner des difficultés administratives.

Mais surtout il est sûrement très normal que le ministre nomme lui-même comme administrateur d'un Cégep le secrétaire et contrôleur de l'entrepreneur qui est sous contrat pour plus de \$10 millions avec ce Cégep.

C'est, paraît-il, régulier. Il n'y a pas conflit d'intérêt au sens de la loi suivant les conseillers juridiques du ministre. Mais M. Cloutier n'était quand même pas obligé de nommer ce monsieur à ce poste. Il aurait pu choisir un autre Cégep.

Il faut croire que c'est conforme au système socio-économique qu'il ne faut pas modifier. C'est moins dangereux qu'un directeur-général "qui trouve important et accepte que les étudiants s'engagent eux-mêmes socialement et publiquement" (Ça, c'est une autre des exigences qui a scandalisé profondément le ministre et rendu muette l'opposition).

Et parce que le manuel de la CEQ contient, par ci, par là, quelques phrases ou quelques exemples exagérés, le ministre peut, à son aise, crier sus aux marxistes, aux révolutionnaires et paniquer les commissaires d'école au point où, sans l'avoir lu, plusieurs d'entre eux non seulement condamnent le manuel mais s'approprient à exercer en fait une censure telle que le président même de la Commission scolaire du Québec en arrivait, hier, à déclarer que les professeurs ne pourraient même plus citer LE JOUR en classe. Parce qu'il est "idéologique".

Où est l'opposition?

# québec



## La crise au Cégep de Limoilou: une grosse affaire de patronage?

par Jacques Guay

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation a nommé comme tuteur au Cégep de Limoilou, le directeur-général de la Commission scolaire de Chambly, M. Robert Belle-Isle qui déclarait, hier, dans LE JOUR qu'il trouvait le manuel du ler mai de la CEQ "bien fait sur le plan pédagogique et les thèmes abordés appropriés au contexte socio-économique du moment et dignes d'être traités dans les écoles".

Le ministre, qui juge le manuel "subversif et immoral", a décidé de mettre le Cégep en tutelle pour des "raisons administratives" après s'être scandalisé, la semaine dernière, des exigences posées aux candidats au poste de directeur-général par un

collège électoral de 56 personnes formé de membres du conseil d'administration et de représentants des étudiants et des professeurs.

Suivant un "livret du personnel", dévoilé par un député libéral, on demandait au postulant de connaître le milieu socio-économique et d'avoir déjà travaillé à modifier le système.

Dans un premier temps le ministre a annoncé une enquête et a souligné que ce Cégep "créé des difficultés administratives au ministère depuis un certain temps".

Dans un second temps, huit membres du collège électoral ont démissionné du collège, dont le président du Cégep, M. Gilles Lachance, pour protester, ont-ils dit, contre les exigences contenues dans le fameux livret.

"Un collège n'est pas l'endroit où doivent se faire des remises en question de certaines choses" a alors déclaré M. Lachance.

Le ministre, dans un troisième temps, a annoncé, mercredi, la mise en tutelle du Cégep.

Mais, hier matin, le syndicat a déclaré qu'il s'agit en fait "d'une grosse affaire de patronage" et a démontré, document à l'appui, que si le Cégep a connu des difficultés administratives c'est tout simplement parce que le ministre contestait jusqu'à tout récemment le nombre d'élèves inscrits en 1972-73.

Selon le syndicat "le gros patronage", c'est que le nouveau président, M. Lachance, est secrétaire et contrôleur de Beaudet-Marquis, une compagnie de construction qui a obtenu le

contrat de rénovation du collège il y a quelques années et dont les coûts sont passés de 12 à 15 millions de dollars depuis 1973.

Le syndicat affirme que le collège électoral voulait s'assurer, tout simplement, que le nouveau directeur-général puisse tenir tête à la compagnie dans un dossier litigieux qui l'oppose à l'administration sur les termes du contrat.

M. Gilles Lachance a été nommé membre du conseil d'administration du Cégep Limoilou par arrêté en conseil le 30 octobre 1974, sur proposition du ministre de l'Éducation en même temps que quatre autres représentants du milieu socio-économique, qui ont tous démissionné du collège électoral en même temps que lui.

M. Lachance a été élu président du conseil d'administration en janvier dernier après avoir reçu un avis des juristes du ministère de l'Éducation comme quoi il n'était pas en conflit d'intérêt malgré son poste chez Beaudet-Marquis.

D'autre part, suivant un document du ministère émis le 17 décembre dernier le Cégep de Limoilou aurait accumulé en 1972-73 un déficit de plus de \$900,000 au chapitre de l'enseignement régulier selon la norme, 1/15 (ratio maîtres-élèves) soit un déficit de \$540,402 en 1970-71 et un autre de \$420,341 en 1972-73.

Le 26 mars dernier le directeur de service de la recherche et du développement du ministère reconnaissait que le Cégep en 1972-73 comptait bien 3,439

étudiants à plein temps et 16 à temps partiel au lieu des quelque 3,000 reconnus auparavant par le ministère.

Selon les enseignants, le déficit tel qu'il apparaît aux livres du ministère est donc faux et ils ont remis aux journalistes une lettre, datée du 28 mars dernier, et dans laquelle l'ex-directeur-général demandait au ministère d'apporter les correctifs nécessaires.

Le syndicat affirme donc que le ministre s'est servi d'un prétexte pour mettre le Cégep en tutelle.

Il a été impossible hier, au moment de mettre sous presse, de rejoindre un porte-parole du syndicat pour obtenir des réactions à la nomination de M. Belle-Isle.

## Des mises à pied et des démissions sont demandées à la CAT

Québec (J.K.) — Les gens de la CAT, tout au long de la journée, hier, ont vu pleuvoir sur eux, et sans équivoque, des demandes répétées de démission sinon de mises à pied.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, et le député Fabien Roy, ont tour à tour, l'un en conférence de presse et l'autre en Commission réclamé qu'on "claire" la place. Pour eux, il ne s'agit pas de réclamer des remplacements de quelques-uns des responsables, mais bien la démission massive de tous les commissaires.

Marcel Pepin

Visiblement scandalisé par ce qui s'était dit, ou passé sous silence, selon les cas, devant la Commission, le président Pepin, de la CSN, a dit, au sujet des gens de la CAT "qu'ils saignent le camp ou alors qu'on vide la Commission des gens qui sont en poste".

Ayant assisté tout au long de la journée aux délibérations, M. Pepin a noté qu'il avait été frappé par la démonstration de l'"incompétence évidente" des responsables de la CAT. À commencer par celle du président Maurice Tessier.

Fabien Roy

Plus tard en soirée, le député Fabien Roy, en Commission parlementaire, réclama à son tour la

démission ou le renvoi des commissaires des accidents du travail.

Au représentant du JOUR, M. Roy devait déclarer, en fin d'après-midi, qu'une Commission renouvelée devrait faire place, à l'une de ses instances supérieures, d'au moins un représentant des accidentés eux-mêmes.

Des membres amovibles

Pour sa part, le président Pepin réclamait qu'une nouvelle Commission regroupe, en plus d'un président, deux représentants patronaux et deux représentants syndicaux, représentant les deux centrales FTQ et CSN. Ces deux personnes, notait M. Pepin, devraient, en outre, être choisies par les centrales qui pourraient garder le droit de les remplacer à volonté, sans explication. Ces personnes seraient respon-

sables vis-à-vis des instances syndicales.

Lecours et Vallières

Plus tôt dans la journée, deux députés libéraux avaient mené une charge à fond de train contre un comité de la CAT, celui de la "pneumoconiose", MM. Lecours et Vallières, à tour de rôle, ont réclamé la destitution des médecins for-

mant ce comité, les traitant de "vendus".

Le député Lecours, de Frontenac, médecin lui-même et représentant de la région de l'amiante, après s'être embourbé dans un discours partisan et lourdaud, n'en est pas moins passé à une série d'attaques vives. À la CAT présente, il disait: "j'ai la douloureuse obligation de vous dire que le comité d'experts passe pour un

groupe de vendus".

Plus tard, le député de Richmond, le libéral Vallières, devait à son tour, après avoir fait état qu'il était fils de mineur, traiter les spécialistes du comité de "pneumoconiose" de "vendus" et réclamer leur départ.

En des termes virulents, il a soutenu que la population avait perdu toute confiance en eux et qu'ils devaient partir.

## Aux compagnies d'y voir L'examen médical des mineurs est obligatoire

QUÉBEC (J.K.) — Il faut bien comprendre ceci: tous les mineurs québécois doivent, au moins une fois par année, passer un examen médical.

La loi des mines impose cette obligation aux compagnies minières et non aux mineurs? En d'autres termes, la compagnie ne peut légalement embaucher un mineur avant de lui avoir fait subir un examen. Et les compagnies doivent, à chaque douze mois, faire subir un nouvel examen.

Si une compagnie ne se conforme pas à cette obligation qui lui est faite, elle est passible d'une amende de \$25 par jour tant que dure l'infraction.

C'est au ministère des Richesses naturelles qu'il appartient de s'assurer que les compagnies se conforment à la loi.

La CAT

La Commission des accidents du travail, pour sa part, a la fonction d'émettre les certificats de travail, après avoir vérifié que le mineur est apte, médicalement, à ce genre de travail. La CAT, légalement, doit donc se fier aux inspections faites par le ministère des Richesses naturelles quant à savoir si tous les mineurs ont bel et bien subi un examen. Et la CAT

ne peut émettre de permis qu'après cet examen.

Les certificats

Le président Maurice Tessier a révélé, hier, que la façon de procéder était la suivante: les inspecteurs du ministère des Richesses naturelles se rendent, une fois par année, dans les divers bureaux de compagnies minières. Là, ils vérifient si la liste des employés est conforme à la

liste des certificats émis et donc des examens faits.

En outre, le président Tessier a aussi révélé que les permis ou certificats de travail étaient expédiés non pas aux travailleurs, mais aux compagnies.

Un mineur, M. Jean-Louis Poulin, pouvait ainsi dire qu'après 28 ans au service de la mine Carey, il n'avait jamais vu comment était fait un permis dont un exemplaire lui était présenté.

## Au jour le jour

À MONTRÉAL

● Colloque sur le thème Un immigrant... un Québécois... un ami, à 19h30, organisé par la CECM, à la polyvalente Pierre-Dupuy, 2000, rue Parthenais.

● Soirée de solidarité pour marquer l'anniversaire du Parti Socialiste du Chili (présentation de films), à 19h30, au Carrefour International, 4258, rue De Lorimier.

● Symposium sur les divers aspects de l'intoxication dans des établissements industriels, organisée par l'Académie Canadienne de toxicologie clinique et analytique, à l'hôpital Santa Cabrini. AILLEURS AU QUÉBEC

Sherbrooke: Colloque sur les bovins de boucherie, organisé par le Conseil des productions animales du Québec, au motel Le Baron.

Trois-Rivières (ouest): Ouverture officielle de l'exposition de camping et de plein air, à l'aréna.

Vaudreuil: Rencontre avec des Brésiliens qui parleront de leur pays (diaporama sur un texte rédigé par des écrivains du Brésil), à 20h, à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

## Le PQ rencontrera les gens du cinéma

Québec (Le Jour) — Le ministre Hardy, des Affaires culturelles, ayant refusé d'entendre le monde du cinéma, en commission parlementaire, le PQ a décidé de mettre en branle, le lundi 5 mai prochain à deux heures, dans le "salon rouge" du Parlement, sa propre "consultation publique".

Le député Claude Charron, responsable des affaires culturelles dans le PQ, invite donc "tous ceux

qui oeuvrent dans le domaine du cinéma, aussi bien dans le secteur dit culturel que dans les secteurs du commerce et de l'industrie cinématographique," à se présenter à Québec.

Fabien Roy

Déjà, on compte sur la présence, lors de cette "quasi commission parlementaire", aux dires d'un député libéral, des représentants de la Fédération

élargie des gens du cinéma. En outre, il est déjà acquis que le député créditiste Fabien Roy, qui est membre de la "vraie et officielle" commission parlementaire, participera à cette "consultation publique".

Enfin, le ministre Hardy, qui a annoncé qu'il n'avait pas besoin du PQ pour consulter les gens, n'a pas manifesté d'objection à ce que des députés libéraux participent également à cette réunion.

## Des travailleurs n'ont pas subi l'examen médical Tessier n'était pas au courant

Québec (J.K.) — "Monsieur Tessier (président de la CAT), je vous demande de me dire, honnêtement, si vous avez déjà eu connaissance d'un cas de travailleur, travaillant sans permis, donc sans avoir passé l'examen médical annuel?" demande le député Lucien Lessard.

"Jamais!", répliqua le président. "Incroyable"...s'étonne le président. "Incroyable"...s'étonne le député Lessard.

Cette question faisait suite au témoignage inattendu, devant la Commission parlementaire sur la CAT, d'un travailleur de l'amiante, M. Jean-Louis Poulin, employé depuis 28 ans à la mine Carey. M. Poulin venait d'affirmer que depuis 1970, jamais il n'avait subi un examen radiologique. Or, devant immédiatement concéder le vice-président de la CAT, M. Duval, légalement, ce travailleur devrait être examiné une fois par année.

L'ignorance que plaide le président de la CAT, l'ancien ministre libéral Maurice Tessier, maintenant jugé, a laissé perplexes plusieurs membres de la Commission parlementaire, et s'est attirée des manifestations d'hostilité des mineurs, venus en bon nombre de Thetford, assister aux débats et

finalement y participer directement.

Une liste de 40 noms

Plus tôt dans l'après-midi, le député Fabien Roy brandissait devant les membres de la CAT une liste de 40 noms de travailleurs de l'amiante qui affirmaient solennellement n'avoir passé qu'un examen médical au moment de leur embauche, ou même n'en avoir jamais subi.

Le document présenté par le député Fabien Roy contient des noms de travailleurs de l'amiante, à l'ouvrage à la mine Carey, depuis 3 ans, 4 ou même 5 ans. Et ces travailleurs affirment n'avoir jamais passé d'examen.

## Maladies industrielles Regroupement des responsabilités

QUÉBEC — Le ministre Jean Cournoyer a rendu public, hier, le rapport d'un comité interministériel chargé d'étudier la possibilité de créer un organisme unique chargé de veiller à la sécurité et à la prévention des maladies industrielles.

Le comité, comprenant des représentants de

trois ministères, tente de "couvrir" sous un chapeau unique cette question qui est, actuellement, perdue dans un fouillis considérable, compte tenu du fait que plusieurs ministères ou organismes sont partiellement responsables. Avec le résultat que personne n'est responsable vraiment, les juridictions se heurtant les unes, les autres et finale-

ment se neutralisant. Le rapport indique que trois comités sont actuellement formés et le résultat de ces travaux sera remis dans quelque temps, aucune précision rigoureuse n'ayant été fournie à cet égard. M. Cournoyer a cependant indiqué qu'il considérerait une période de plus de quatre mois comme excessive.

AUX GENS DE TROIS-RIVIÈRES

Vous désirez recevoir LE JOUR tous les matins à votre domicile par camelot motorisé? Alors, téléphonez à:

Jean-René Savard  
379-0146  
ou  
375-5105

OU ENCORE RETOURNEZ-NOUS CE COUPON DUMENT COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE OU MANDAT:

NOM:.....  
ADRESSE:.....  
TÉL:.....

12 mois (\$72)  
6 mois (\$36)  
3 mois (\$18)

N.B. Cette offre ne s'applique pas encore aux gens de Trois-Rivières ouest!

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

# Mais le climat se détériore du côté des postiers

## Entente de principe entre les Postes et l'Union des facteurs

OTTAWA (PC) — Pendant que le climat des négociations se détériore entre le syndicat des postiers et le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, l'Union des facteurs, de son côté, a conclu, hier, une entente de principe avec le ministère.

MM. Mackasey et Roger Décarie, président du Syndicat des 16.000 facteurs du Canada, ont annoncé que les deux parties sont tombées d'accord sur les principales revendications des facteurs, à savoir: l'indexation des salaires au coût de la vie et une augmentation de quelque 38 p.c. du salaire moyen, qui passerait de \$4,44 l'heure à \$6,14 d'ici deux ans.

Il ne reste plus maintenant aux dirigeants syndicaux qu'à faire ratifier les termes de l'accord du comité de négociations par les employés, pour mettre un terme au conflit.

M. Décarie a précisé aux journalistes que le nouveau contrat de travail projeté serait soumis dans moins de deux semaines à une assemblée générale des facteurs.

L'entente de principe respecte en bonne partie les recommandations du conciliateur Lorne Clarke qui proposait, notamment, une majoration de salaire de l'ordre de 38 p.c. et une compensation en regard aux effets de l'inflation.

M. Décarie a expliqué qu'un ordre de retour au travail a été signifié, hier, aux facteurs qui, espère-t-on, reprendront le travail dès aujourd'hui.

Quant au ministre, il a reconnu que les facteurs étaient insuffisamment rémunérés et que la hausse proposée de \$1,70 l'heure constitue un premier pas en vue de "remonter le moral" de ces employés et d'espérer d'eux un meilleur rendement.

### Les postiers

L'espoir d'un rétablissement d'un bon service postal par la conclusion d'un accord à la table des négociations des facteurs pourrait bien être de courte durée en raison de l'impasse totale qui persiste dans les rapports entre le ministre des postes et les représentants des quelque 22.000 employés dans les bureaux de poste.

La querelle de mots et d'injures engagée entre MM. Mackasey et le prési-

dent des postiers de Montréal, M. Marcel Perreault, s'est poursuivie de plus belle, hier, alors que le président canadien des postiers, M. Joe Davidson, a envoyé une lettre au premier ministre Trudeau pour le sommer "de faire entendre raison au ministre des Postes".

Une lettre a également été remise aux autres chefs du parti soulignant les "actions discriminatoires prises par M. Mackasey pour tenter d'isoler les postiers de Montréal".

"M. Mackasey joue un jeu dangereux en tentant d'isoler et d'avilir les postiers de Montréal. Le ministre croit peut-être pouvoir tirer avantage du sentiment anti-Québec qui existe dans la balance du pays pour détruire notre syndicat à Montréal mais il ne réussira pas", ajoute M. Davidson.

### À pas de tortue

Entre-temps, les négociations entre les deux parties avancent à pas de tortue même si le contrat de

travail des postiers est caduque depuis le 31 décembre dernier.

Le 21 mars, le syndicat a soumis un projet de convention collective au ministre des Postes et une autre réunion a été tenue vendredi dernier.

Appelé à commenter l'entente de principe entre le ministère des Postes et les facteurs, M. Jean-Claude Parrot, vice-président canadien du Syndicat des postiers, a confié aux journalistes qu'elle ne

réglera pas beaucoup le problème de la poste.

Le syndicat des postiers n'empêchera pas les facteurs de se rendre au travail, a-t-il expliqué, mais ils auront du travail pour deux ou trois jours "et nous sommes contents qu'ils soient ainsi payés à ne rien faire".

Si, en effet, les postiers refusent de trier le courrier dans les bureaux de poste, il sera bien difficile aux facteurs d'en faire la livraison.



Presque toutes ont participé à la fabrication des échantillons qu'elles ont maintenant sous les yeux. (photo Claire Beaugrand-Champagne)

## Les polices "montées" veulent se syndiquer

OTTAWA (PC) — Les membres de la Gendarmerie royale ont formé une association destinée à les intégrer aux rangs des travailleurs, comme des frères, plutôt qu'en briseurs de grèves, leur rôle historique selon l'histoire syndicaliste.

Signatures

L'Association de la Gendarmerie royale, dirigée par le sergent Roy Riley, a réclamé, mercredi, le rappel de la législation qui empêche les agents de la RCMP de se former en syndicat.

Environ 100 membres de la Gendarmerie ont signé des cartes de membres depuis la formation de l'association, le 25 mars dernier.

"D'ici un mois, nous comptons réunir de 500 à 1.000 personnes dans la section d'Ottawa", a dit M. Simester. Il base son estimation partiellement sur le fait que, l'an dernier, de 1.500 à 2.000 "mounties" ont assisté à une réunion publique, à Ottawa, au sujet de leurs salaires. Une augmentation substantielle leur a été accordée peu après, et on leur a permis le temps supplémentaire, et on a créé un organisme divisionnaire représentatif pour discuter des salaires et des conditions de travail.

M. Simester estime que le système de la représentation divisionnaire, c'est bien, mais que l'intention de l'association est de devenir agent négociateur pour les membres de la Police fédérale. "Il ne fait aucun doute, dit-il, d'après les témoignages reçus l'an dernier, qu'il existe des groupes très forts à Montréal, Toronto et Vancouver. Et je crois savoir que dans les Maritimes, nous avons des membres qui réclament ce genre de législation permettant le syndicalisme."

Un mémoire soumis à la commission présidée par le juge René Marin, qui enquête sur les structures internes de la Police fédérale, expose que l'association ne demande pas le droit de grève.

"Nous ne sommes pas d'avis que les services essentiels devraient être exposés à des situations où ils auraient à recourir à l'arme de la grève", a expliqué Me A. G. Simester, l'avocat qui a présenté le mémoire.

L'association vise à représenter environ 13.000 membres réguliers de la Gendarmerie, les employés civils qui ont à faire du travail de police, et les agents spéciaux, jusqu'au grade de surintendant.

## Le NPD doit faire une percée au Québec (Harney)

VANCOUVER (PC) — De nouveau, mercredi, un des candidats au leadership du Nouveau parti démocratique, M. John Harney, a déclaré que "le parti doit essayer par tous les moyens de faire une percée au Québec".

sition désavantageuse par rapport aux trois autres candidats au leadership mais, comme il dit, "on n'a pas besoin d'être à Ottawa pour devenir chef de parti".

"Nous ne pouvons pas accomplir toutes les choses que nous voulons tant que nous ne formerons pas le gouvernement du Canada, et nous ne formerons pas le gouvernement du Canada à moins de faire une percée au Québec", a affirmé M. Harney.

Bien que le premier ministre de la Colombie-Britannique se soit prononcé en faveur du leader néo-démocrate en Chambre, M. Ed Broadbent, et que Mme Rosemary Brown ait déjà annoncé avoir obtenu un grand support dans la province, M. Harney se fait fort de recueillir plus de votes parmi les députés de la Colombie-Britannique que n'importe quel autre candidat.

L'ancien député qui a perdu son siège aux dernières élections aux mains d'un candidat libéral est arrivé troisième au dernier congrès de leadership du NPD, en 1971. Le fait de ne pas occuper un poste de député le met dans une po-

Selon M. Harney, les députés du NPD venant de la C.-B. lui seront favorables parce qu'il est bilingue, de gauche et qu'il défend énergiquement la classe ouvrière.

Y penser c'est aussi aider OXFAM

# De Regent à Tricofil

## Quand des ouvriers autogérés se lancent à la conquête du marché

par Pierre Tanguay

"J'étais tellement nerveuse que je n'ai même pas entendu les applaudissements, j'avais peur mais ça c'est bien passé". Louise Morel, ouvrière du textile travaillant depuis 12 ans à la Regent Knitting Mills de St-Jérôme avait tout comme ses camarades de travail, bien des raisons d'être nerveuse lorsque nous l'avons rencontrée mercredi soir dernier sur les lieux même de son travail.

Elle a été organisée nous dit Pierre Laplante, agent d'information à Tricofil, pour nous permettre de vendre directement notre première production aux marchands de vêtements". Tricofil est présentement à réorganiser toute l'usine et tous les départements. Les cadres de la compagnie ayant déserté massivement l'usine lorsque la famille Grover a décidé de fermer la Regent en décembre, il faut pratiquement repartir à zéro. C'est pourquoi la production a été retardée. N'ayant pu offrir leurs produits à temps aux marchands, les responsables ont tenté de les rejoindre par ce défilé.

Un peu nerveux, un peu crispés, ils ont marché sur l'estrade devant leurs compagnons de travail de tous les jours, qui de leur côté s'amusaient beaucoup et applaudissaient à tout rompre. On riait beaucoup dans la salle mais on était inquiet. Que va donner cette soirée?

Leur espoir est grand. Myonne qui fait du tissage depuis 30 ans, est maintenant sur le conseil d'administration de Tricofil et elle parle avec fierté de "son usine". On a fait la parade de mode dans l'usine parce qu'on voulait que les gens la voient". Les gens l'ont vue ils ont vu aussi ce que produisent les ouvriers autogérés: reste maintenant à savoir ce qu'on va les marchands.

Le père, il y a un marché pour cela". Mais achèterait-il lui-même cette production? "Si les prix sont bons, si la variété de couleurs est grande on serait prêt à passer une commande". Encore faudra-t-il attendre qu'il reconstruise son magasin qui vient d'être détruit par un incendie.

Ailleurs deux mannequins, Mlle Myonne Lauzon, 30 ans de service à la Regent, et Louise Morel, qui y est depuis 12 ans, discutent en prenant un "petit verre de rouge".

Ce soir-là la Regent comme l'appellent familièrement les Jérômiens, ouvrait ses portes à toute la population pour un événement bien spécial. Dans le but de démontrer bien clairement qu'ils pouvaient continuer de produire sans la présence de leurs anciens patrons, la famille Grover, les ouvriers de la Regent avaient convié tout le monde y compris des marchands de la ville et de Montréal, à une parade de mode. Ce défilé marquait officiellement l'entrée sur le marché des nouveaux produits Tricofil, du nom de la société populaire qui a pris la place des anciens patrons et qui administrent désormais l'usine.

La plupart fait leurs commandes pour les vêtements d'automne 75. À Tricofil on affirme être conscient que la production en fonction de l'automne 75 sera probablement assez limitée à cause de ce fait. "Mais affirme Pierre Laplante, on va donner le grand coup pour le printemps 76". C'est au printemps en effet que les industries du textile font les plus grosses affaires et si Tricofil obtient du succès, on espère pouvoir réintégrer pour l'automne prochain la plupart des 400 tra-

### Message de la fondation Cité Libre

La Fondation Cité Libre est bien lancée. Elle sera en mesure de lancer d'ici peu un programme défini, plus particulièrement en ce qui concerne la liberté de la presse. Tout don, pour épauler les objectifs visés, peut être envoyé à la fondation (adresse provisoire: 387, boul. Lebeau, Montréal).

"Au nom de la liberté de la presse en pays démocratique et libre, je demande aux autorités gouvernementales et aux sociétés industrielles et commerciales, de lever le boycottage exercé contre les lecteurs, consommateurs et contribuables du quotidien LE JOUR. faute de quoi, je me sentirai lésé dans mes droits et j'étudierai toute recommandation valable, boycottage commercial, économique ou autre, de nature à rétablir un sain équilibre entre les forces de l'opposition et les puissances du pouvoir."

..... NOM .....

..... ADRESSE .....

..... Tél.: .....

### AVIS IMPORTANT

AUX NOMADES QUI DÉMÉNAGENT BIENTÔT!  
ET QUI SONT ABONNÉS AU JOUR!

FAITES-NOUS PARVENIR LE COUPON CI-DESSOUS AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT VOTRE DÉPART, SI VOUS VOULEZ QUE LE JOUR VOUS SUIVE...

ANCIENNE ADRESSE

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

TÉL: \_\_\_\_\_

NOUVELLE ADRESSE

VILLE: \_\_\_\_\_

TÉL: \_\_\_\_\_

# monde

## Après le refus du général Minh

# Impasse politique totale à Saigon

PARIS (AP) — Après le refus du général Duong Van Minh d'accepter le poste de premier ministre, l'impasse politique semblait totale hier, à Saigon, tandis que trois jours de festivités marquent au Cambodge la victoire des Khmers rouges.

Au cours d'un entretien de plus de deux heures, le président Tran Van Huong avait offert, hier, au général Minh, chef de file de la "troisième force" sud-vietnamienne, le poste de chef du gouvernement investi des pleins pouvoirs tout en refusant de lui céder la présidence comme le lui demandait le "gros Minh".

Ce dernier, qui a cherché à obtenir le soutien des dirigeants politiques, religieux et militaires, s'est borné par la suite à dire devant la presse: "Le temps est court".

Mercredi soir, le gouvernement du premier ministre Nguyen Ba Can, nommé il y a 11 jours par l'ancien président Nguyen Van Thieu, avait démissionné afin de laisser la place à une nouvelle équipe politique. Dans la même journée, le GRP rejetait une proposition de cessez-le-feu et de pourparlers du président Huong, estimant que le changement de chef d'Etat n'avait aucune signification. Pour le Vietcong, le gouvernement Ba Can était un "gouvernement Thieu sans Thieu".

Toutefois, le GRP n'a pas, jusqu'à présent, fait connaître sa position dans l'éventualité d'un gouvernement formé sous l'autorité du général Minh, auteur du renversement du président Diem et aujourd'hui porte-parole des "neutralistes" sud-vietnamiens favorables au dialogue avec le GRP.

La situation militaire semblait, hier, connaître une certaine accalmie. Le haut commandement sud-vietnamien a fait état de bombardements d'artillerie sur Trang Bang, à 50 km au nord-ouest de Saigon, ainsi que sur la base aérienne de Bien Hoa, à 25 km au nord de la capitale, d'une embuscade au nord-ouest de Saigon ainsi que de deux engagements d'infanterie dans le delta du Mékong.

Ford

Pour sa part, le Nord-Vietnam a accusé, hier, Saigon d'avoir fait usage, le 21 avril dernier, à Xuan Loc, de bombes asphyxiantes, le qualifiant de "crime barbare".

Tirant un trait final sur l'engagement américain en Indochine, le président Gerald Ford a déclaré, mercredi, à la Nouvelle-Orléans, que la guerre d'Indochine était bel et bien terminée pour l'Amérique. Proposant à ses concitoyens un "nouveau départ", M. Ford a estimé que "le moment était venu de regarder en avant vers l'avenir, de s'unir, de panser les plaies de la nation et de restaurer une confiance optimiste".

Par ailleurs, passant outre à l'opinion de 68 pour cent des Américains opposés, selon un sondage Harris publié mercredi, à l'envoi de soldats au Sud-Vietnam pour permettre l'évacuation des Vietnamiens amis, le Congrès a approuvé la demande du président Ford l'autorisant à recourir aux forces US

pour évacuer ressortissants américains et Vietnamiens.

L'agence soviétique Tass a annoncé la réouverture, hier, du port de Da Nang. L'ambassade des États-Unis à Tokyo a démenti pour sa part catégoriquement les informations, d'origine japonaise, selon lesquelles un bataillon de 5.000 "marines" américains a débarqué, mercredi soir, à Vung Tau pour participer à l'évacuation des citoyens américains et vietnamiens de Saigon.

Cambodge

Au Cambodge, toujours coupé du reste du monde, trois jours de festivités organisées par les Khmers rouges pour célébrer leur victoire, une semaine après la chute de Pnom Penh, ont commencé

hier.

Les milieux politiques de Bangkok font état de l'existence de procès politiques à Phnom Penh. D'autres estiment que les Khmers rouges éprouveraient des difficultés dans la mise en place des nouvelles structures.

"Le drapeau révolutionnaire flotte dans tout le pays", a proclamé fièrement le radio khmère rouge qui a souligné les trois principes du nouveau Cambodge: démocratie, non-alignement et intégrité territoriale.

En Thaïlande, le gouvernement semble embarrassé par le sort des quelques 5.000 Cambodgiens réfugiés sur son territoire. De sources officielles, on estime que le visa d'un mois pourrait être étendu jusqu'à six mois pour certains réfugiés.

Par ailleurs, le haut commandement thaïlandais a fait état d'incidents qui se sont produits, hier, dans l'est du pays, dans la province frontalière de Chanthaburi. Des coups de feu ont été échangés entre soldats thaïlandais et Khmers rouges, sans qu'il y ait de victimes.

Le général Kris Srivara a déclaré que, pour éviter de tels incidents, il avait ordonné aux troupes thaïlandaises de ne pas faire usage de leurs armes tant qu'il n'y aurait pas de violations de frontière. "Le Cambodge n'est pas notre ennemi", a-t-il ajouté.

Enfin, à Vientiane, le gouvernement de coalition laotien a ordonné aux forces du Pathet-Lao et de la "droite" d'évacuer deux positions au nord de la capitale, où des combats se sont déroulés ce mois-ci.

## Aide militaire au Sud-Vietnam Ford espère toujours que le Congrès lui donnera raison

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford espère toujours obtenir autant d'aide militaire que possible pour le Sud-Vietnam, a déclaré hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen. Il a souligné que la demande de 722 millions de dollars pour le Sud-Vietnam était toujours devant le Congrès.

Bien que M. Ford ait dit mercredi que la guerre du Vietnam était finie au moins en ce qui concerne l'Amérique, M. Nessen a affirmé qu'il restait encore "quelques questions à finir". Ces questions, a expliqué M. Nessen, sont d'abord la stabilisation de la situation au Sud-Vietnam, ensuite l'évacuation des Américains qui s'y trouvent encore et, enfin, l'évacuation des Sud-Vietnamiens envers lesquels les États-Unis estiment avoir une obligation.

M. Nessen, en réponse aux questions des journalistes, a affirmé qu'il n'y avait pas de contradiction entre ce qu'il venait de dire et la déclaration du président Ford mercredi à la Nouvelle-Orléans.

Le président Ford, a poursuivi M. Nessen, souhaite que le Congrès approuve le langage des mesures approuvées mercredi

par les deux Chambres afin de lui permettre, si cela devenait nécessaire, de déployer des forces militaires pour assumer l'évacuation des Américains de Saigon.

Mais, a dit M. Nessen, le président continue d'espérer que cela ne sera pas nécessaire.

La situation au Sud-Vietnam continue d'être "fluide", a dit le porte-parole de la Maison-Blanche, et il est impossible de savoir ce qui va s'y passer.

Il a laissé entendre que des négociations pourraient être en cours actuellement mais que c'était une question trop délicate dans les circonstances pour qu'il puisse en parler en public.

M. Nessen a également indiqué que tout en insistant sur la nécessité d'une nouvelle aide militaire pour rééquiper l'armée sud-vietnamienne afin de faciliter l'ouverture de négociations, le président Ford se contenterait d'une somme inférieure aux 722 millions de dollars qu'il avait demandés. Il accepterait, a dit M. Nessen, que le Congrès autorise la dépense de 300 millions de dollars qui avaient déjà été votés mais non utilisés dans le cadre du budget de l'année passée.

Jusqu'ici les deux chambres du Congrès n'ont

voté de l'argent que pour l'aide humanitaire et les frais d'une opération d'évacuation des Américains de Saigon.

Mercredi soir, dans l'avion qui le ramenait de Nouvelle-Orléans, le président Ford avait répondu par un "non" très net à un journaliste qui lui demandait si le secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger avait participé à la préparation du discours dans lequel le

président avait annoncé que la guerre du Vietnam était finie pour les Américains.

Cette réponse ayant donné lieu à des spéculations sur le rôle de M. Kissinger, le porte-parole de la Maison-Blanche a affirmé hier que le secrétaire d'Etat avait apporté sa "contribution" au discours de M. Ford et qu'il "partageait entièrement les vues" du président.

## Les tensions entre les USA et Israël

par Maurice Politi

TEL AVIV (AFP)

— Aussi bien que le ministre de la Défense, M. Shimon Peres que le chef du gouvernement, M. Vitzhak Rabin, ont essayé au cours d'interventions publiques de préparer l'opinion israélienne à la possibilité d'une prolongation du malaise actuel qui domine les relations israélo-américaines, tout en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une véritable crise mais plutôt de divergences très aiguës d'opinion.

Le fait est que dans les milieux proches du ministère des Affaires étrangères on souligne que la rencontre entre le chef du département d'Etat et le ministre des Affaires étrangères M. Yigal Allon, lundi à Washington, n'a pas aplani ces divergences, qui demeurent aussi vives qu'après l'échec de la mission Kissinger. Mais l'on se console dans ces milieux en insistant sur le fait qu'il a été convenu de part et d'autre de "reprénder le dialogue, réduit entre-temps à sa plus simple expression, et de tenter d'arriver à un arrangement pour la coordination des politiques des deux pays".

D'après ces milieux, M. Allon a été "prévenu" par les amis politiques d'Israël républicains et démocrates de faire tout ce qui est possible pour ne pas aggraver les relations avec le président Ford. Le chef de l'exécutif a le sentiment qu'Israël ne l'a pas "aidé"

autant qu'il était en droit de l'espérer, compte tenu de sa "générosité" et de la nécessité pour l'administration Ford de présenter quelque succès en politique étrangère. D'où l'ire de la Maison-Blanche.

En revanche, dit-on dans ces milieux, Israël peut être certain de l'appui de l'opinion publique et du Congrès bien que celui-ci soit impuissant d'agir si une initiative n'est pas prise par l'administration. Or, celle-ci piétine. Il est évident, dit-on à Jérusalem, que M. Kissinger ne compte prendre aucune nouvelle initiative aussi longtemps qu'Israël ne proposera pas de "nouvelles idées" (ce qui est un euphémisme pour demander à Israël des concessions encore plus grande que celles qu'il avait consenties lors de la dernière étape de la mission Kissinger, et que le gouvernement Rabin est fermement décidé dans les circonstances actuelles à ne pas faire).

Même enlisement dans le problème (vital pour Israël) de la fourniture d'équipement militaire. On souligne dans les milieux politiques à Jérusalem que les commandes déjà passées sont honorées normalement mais qu'il n'y a aucun progrès dans les négociations de nouveaux contrats.

Il en ressort, dit-on à Jérusalem, que la "Conférence de Genève reste pratiquement le seul recours à Israël et celui-ci s'y prépare sérieusement".



L'attente est longue au consulat américain de Saigon. Des milliers de Sud-Vietnamiens, dont plusieurs craignent qu'on les photographie, tentent à tous les jours d'obtenir la permission de quitter la capitale assiégée pour les États-Unis.

## Le commando voulait la libération de 26 prisonniers allemands

STOCKHOLM (AFP)

Reuter) — Les terroristes qui ont exécuté un otage dans l'immeuble de la mission diplomatique ouest-allemande, exigeaient la libération de 26 membres du groupe Baader-Meinhof emprisonnés en Allemagne de l'Ouest.

Ils exigeaient également, en échange de la vie de leurs otages, qu'un Boeing 707 soit mis à la disposition des prisonniers politiques pour les emmener vers une destination qui n'a pas encore été révélée et que chacun de ces prisonniers reçoive une somme de \$20.000 du gouvernement ouest-allemand.

Les terroristes ont énoncé leurs exigences au cours d'une longue conversation téléphonique au bureau de Stockholm de l'agence ouest-allemande Deutsche Presse Agentur DPA.

Le commando "Holger Meins", dont se réclament les extrémistes qui ont occupé hier l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm où ils ont détenu plusieurs otages, dont l'ambassadeur, porte le nom d'un anarchiste mort en prison en R.F.A. en 1974, des suites d'une grève de la faim.

Cette organisation dont on ignore le nombre de membres, s'était signalée le mois dernier, après la libération de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. de Berlin-ouest, enlevé le 27 février et relâché le 4 mars contre la mise

en liberté de cinq anarchistes détenus en R.F.A.

Sans revendiquer la responsabilité de l'enlèvement de M. Lorenz, le commando "Holger Meins" avait alors menacé la police berlinoise de représailles à la suite de la gigantesque chasse à l'homme déclenchée pour retrouver les ravisseurs.

Cette menace était contenue dans une lettre (vraisemblablement rédigée avant l'opération de police) remise au bureau de l'agence ouest-allemande D.P.A. à Berlin-ouest, qui portait la signature "Commando Holger Meins - Mouvement de la gauche révolutionnaire".

À l'étranger, un "commando Holger Meins des groupes de résistance armée" avait provoqué le 16 novembre 1974 un incendie au consulat de la R.F.A. à Florence en Italie. Le 8 février 1975, un groupe se nommant également "Holger Meins" démolit les vitrines de la firme automobile Mercedes Benz à Paris et lança plusieurs cocktails molotov.

La prise d'otages qui vient d'avoir lieu à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm s'ajoute à une liste déjà longue.

Le 28 septembre 1972, quatre Palestiniens, de "Septembre Noir", s'emparent de six otages dans l'ambassade d'Israël à Bangkok et réclament la libération de 36 Palesti-

niens détenus en Israël. Après 18h30 de négociations, les autorités thaïlandaises obtiennent la libération des otages contre la liberté pour les fedayin.

Le 25 janvier 1973, l'ambassadeur et le consul américains de Haïti sont tenus par des opposants haïtiens et libérés après 15 heures en échange de 12 prisonniers politiques.

Le 1er mars 1973, cinq diplomates sont pris en otages à l'ambassade saoudienne de Khartoum par un commando de "Septembre Noir". Leurs exigences n'étant pas acceptées, les fedayin exécutent trois diplomates et se rendent après 58 heures de pourparlers dramatiques.

Le 5 septembre 1973, un commando palestinien s'empare de 15 otages à l'ambassade saoudienne à Paris. Quatre otages sont finalement emmenés à Koweït où ils sont libérés.

Le 13 septembre 1974, trois membres de l'Armée rouge japonaise séquestrent l'ambassadeur de France et 10 autres personnes à l'ambassade de La Haye et les libèrent contre un Japonais détenu à Paris. Le commando se rend à son arrivée à Damas.

Le 27 septembre 1974, un commando gauchiste prend sept personnes en otages dont trois diplomates au consulat du Venezuela à Saint-Domingue et les libère après 13 jours de négociations.

## L'URSS affirme le droit d'exister pour Israël

MOSCOU (AFP)

— L'Union soviétique a réaffirmé officiellement et pour la seconde fois en quelques jours que toute solution au problème du Proche-Orient implique la garantie de l'existence indépendante de l'Etat d'Israël.

M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, s'adressant mercredi soir à M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de Syrie a spécifiquement mentionné l'Etat d'Israël comme faisant partie des États du Proche-Orient qui doivent recevoir cette garantie. Il a rappelé, selon l'agence TASS, que l'URSS demande que "la solution du problème du Proche-Orient garantisse le droit de tous les pays de cette région à une existence indépendante et au développement, y compris de l'Etat d'Israël".

M. Gromyko a fait cette déclaration dans une allocution prononcée au cours d'un dîner qu'il of-

frait à M. Khaddam. Il avait fait la même déclaration, cinq jours plus tôt, devant M. Ismaïl Fahmi, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères égyptien.

C'est la première fois qu'un dirigeant soviétique fait ainsi connaître publiquement aux dirigeants de pays arabes, directement impliqués dans le conflit au Proche-Orient (— l'Égypte et la Syrie —) que la solution au problème du Proche-Orient doit passer par la reconnaissance de l'Etat d'Israël et de son droit à une existence indépendante.

La première indication publique donnée par l'Union soviétique concernant Israël avait été un article publié par le quotidien "Pravda", il y a trois semaines.

Parlant de la Conférence de Genève sur le Proche-Orient, dont l'Union soviétique demande la convocation "le plus rapidement possible", l'organe du Parti communiste écrivait le 30 mars

dernier que les documents signés à la Conférence devaient comprendre des "engagements nets et clairs" dont "la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de tous les États du Proche-Orient n'excluant pas Israël".

La "Pravda" ajoutait, parmi les autres conditions du règlement global de Genève, "l'assurance du droit légitime du peuple arabe de Palestine et de la confirmation de l'inviolabilité des frontières".

Les déclarations officielles faites par M. Gromyko récemment devant M. M. Fahmi et Khaddam, comportaient l'exigence de cette même garantie pour les Palestiniens. Selon la formulation de M. Gromyko, citée par l'agence TASS, l'un des objectifs de la Conférence de Genève est "l'entente sur la garantie des droits légitimes du peuple arabe de Palestine jusqu'à la création par ce peuple de sa propre structure d'Etat".

**Vous pouvez pas savoir.**

Ce Matin ça me tente de vous livrer quelques uns des témoignages que nous avons reçus par le courrier.

"Comme j'ai suivi dans LE JOUR le travail dans la coop de Manseau pour les tomates, j'ai été très impressionné et fier de votre travail. Je me permet de venir vous supporter dans votre travail. Je joint \$105.00 pour des parts. J'espère que vous avez compris que si vous génez le gouvernement Bourassa, en outre beaucoup de québécois sont fier de vous"

L. Roy  
"Votre expérience doit réussir! Elle est déjà et sera une source d'inspiration"

**C'est pas avec Rockefeller qu'on va bâtir le Québec**

**COOP — TOMATE MANSEAU CTE LOTBINIERE**

|          |
|----------|
| \$40,000 |
| \$35,000 |
| \$30,000 |
| \$25,000 |
| \$20,000 |
| \$15,000 |
| \$10,000 |
| \$ 5,000 |

ADRESSÉ À:

**SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT A LA LUTTE CONTRE LE CANCER**

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

# monde

## Une entrevue avec l'ex-président dominicain Juan Bosch

### Il y a dix ans les "marines" débarquaient à Saint-Domingue

Par Luis Lazo Carranca  
Service Spécial de  
Prensa Latina

L'affrontement historique entre les États-Unis et l'Amérique latine part du fait que le régime américain se dirige vers la mort et l'Amérique latine vers la vie, a déclaré à Caracas, l'ex-président dominicain Juan Bosch.

Les États-Unis représentent le cœur et la tête d'un système (le système capitaliste) qui va à sa propre perte, a expliqué le président du Parti de Libération Dominicaine.

Bosch a offert une conférence de presse au siège de l'Association Vénézuélienne des Journalistes (AVP) à l'occasion de son récent séjour dans la capitale vénézuélienne.

Le dirigeant a affirmé que parmi les dernières erreurs commises par les Américains figure la Loi du Commerce U.S. qui "est un grand faux pas".

"Avec cette disposition, les États-Unis discriminent l'importation de produits en provenance des pays qui s'organisent en associations dans le but de défendre leurs ressources naturelles, en particulier les pétroliers".

L'homme politique et écrivain dominicain a assuré qu'ils devront annuler une telle mesure ou ils ne seront les premiers affectés.

Bosch est arrivé à la présidence de la République le 27 février 1963. Son gouvernement était le premier ayant un mandat constitutionnel, après les 30 ans de dictature dirigée par Rafael Leonidas Trujillo.

Environ 7 mois après son arrivée au pouvoir, Bosch était renversé par un coup d'État encouragé par l'ambassade américaine.

fait, ce qui existe à Saint-Domingue, ce sont ces syndicats "jaunes" contrôlés par le gouvernement et par plusieurs centrales sous la direction de l'American Federation of Labour — Congress of Industrial Organizations" américaine.

Pour illustrer le fait que la remise des richesses nationales suit un cours sans cesse ascendant, Bosch rappelle que récemment, le gouvernement de Joaquín Balaguer a cédé à la compagnie "Honduras Mining" la mine d'or la plus grande du continent et les Dominicains ne savent pas encore dans quelles conditions celle-ci a été négociée.

Bosch a signalé qu'au Tribunal Russell (en Belgique), des études ont été présentées par la mainmise des transnationales dans plusieurs pays d'Amérique latine et que des recommandations ont été faites afin de les combattre.

Il y a été proposé qu'étant donné l'action internationale des compagnies elles-mêmes, c'est sur un plan international qu'il faut les combattre, bien que chaque État ait ses propres formes de lutte face aux transnationales qui opèrent sur son territoire.

L'ex-président a dénoncé que les trusts nord-américains mènent également un travail de pénétration culturelle en République Dominicaine: ils dominent le cinéma, la télévision et une grande partie de la radio.

Ensuite, Bosch a fait une analyse claire et brève du développement du capitalisme en République Dominicaine. En tant que pays capitaliste, il est arrivé avec un retard à ce système. Le capitalisme moderne fut installé là-bas par Trujillo et c'est cela qui explique partiellement sa longue dictature. a-t-il dit.

les manifestations de la lutte de classes. C'est pour cela que je peux parler des réalisations de la Révolution Cubaine".

Autrefois, les rues étaient pleines de policiers et de soldats, les conducteurs d'automobile s'insultaient les uns les autres; aujourd'hui, tout cela a disparu, dit-il.

"La douceur naturelle du caractère cubain réapparaît aujourd'hui à la surface et maintenant lorsque venant de ce monde-ci, on arrive à Cuba, on trouve là-bas une sorte de paix humaine. À Cuba, l'ambiance, la nature, l'air semblent être à la mesure de l'homme".

Désormais, toute l'Amérique sait ce qui se fait là-bas en matière d'éducation et de santé publique. Cuba a laissé loin derrière les autres nations latino-américaines dans ces deux domaines, explique Bosch.

Il ajoute qu'à Cuba, il a été impressionné par des détails tels que des ordinateurs électroniques cubains de troisième génération, d'un niveau universel, capables de faire 100.000 opérations par seconde; et ceux-ci sont élaborés et construits par des techniciens et des étudiants cubains.



L'ex-président dominicain Juan Bosch

#### Trujillo

Il a ajouté que dans cette République, il existe des "îlots capitalistes" qui sont les sucreries nord-américaines et que lorsque Trujillo est mort, les investissements nord-américains s'élevaient à 150 millions de dollars.

La famille du tyran possède toutes les sucreries nord-américaines sauf une qui est au pouvoir de la Gulf and Western. Trujillo ne s'en est pas emparé car il avait besoin d'un quota de sucre pour le marché des États-Unis, explique-t-il. Il construisit, par ailleurs, deux autres centrales sucrières, les plus grandes du pays et une d'elles considérée comme une des plus grandes du monde.

Trujillo fut l'homme qui hérita du premier groupe bourgeois national; il était en même temps chef de l'Armée, des activités politiques et aussi chef de l'état.

Bosch évoque ensuite l'histoire des agressions nord-américaines en Amérique latine: "Pour les Latino-américains, rien de tout cela n'est nouveau; actuellement, les victimes sont le Venezuela et le Pérou; mais avant ce fut le Panama, le Guatemala, Saint-Domingue, Haïti, le Nicaragua...".

"Cuba est le seul pays de la région qui a pu repousser l'intervention américaine" affirme-t-il. Pour les affronter, dit-il, l'unité de toutes les forces est nécessaire de même qu'il faut convaincre le monde et les États-Unis que si ces menaces sont appliquées, elles seront appliquées sur une flaque continentale de sang".

"Les gouvernants américains, dit-il, ne conçoivent pas la politique si ce n'est avec l'abus de la puissance militaire et économique. C'est cela la politique pour eux".

Il indique que bien que cela s'explique parfaitement dans le contexte du régime capitaliste, cela dépasse toute explication dans le cas des États-Unis, en ce qui concerne l'utilisation du pouvoir militaire et économique car ces derniers considèrent qu'ils détiennent un droit divin pour exploiter ces peuples.

Bosch explique que pour vaincre cette "ébréité de pouvoir", l'union des peuples est nécessaire, l'union combattive des peuples.

#### Cuba

Il cite le cas de Cuba pour démontrer que sans l'appui total du peuple cubain, le régime révolutionnaire n'aurait pas pu se maintenir face au blocus U.S. qu'il a qualifié de criminel.

"Cependant, ajoutet-il, j'ai vécu 19 ans à Cuba et j'y ai connu

#### Occupation

En avril 1965, des forces militaires U.S. ont occupé le sol dominicain pour empêcher le triomphe d'un mouvement d'officiers, dirigé par le Colonel Francisco Caamaño, qui tentait de restaurer la constitution de 1963 en faveur de Bosch.

Le dialogue avec l'ex-président, âgé de 64 ans, est fluide. Il évoque sa participation au dernier "Tribunal Russell", ses récentes visites à Cuba, en Belgique, en Espagne et en France.

Il parle aussi de l'intervention américaine dans son pays et de la pénétration "yankee" après celle-ci.

"L'occupation par les Marines des États-Unis, dit-il, avait pour but de s'emparer réellement de la République Dominicaine, militaires et territoriaux".

"En moins de dix ans de pénétration, la transnationale américaine "Gulf and Western" a ouvert plus de cent entreprises dans l'île, ajoute-t-il. Ce trust contrôle déjà plus du tiers des terres cultivables du pays". Il est également propriétaire de plages, de chaînes d'hôtels, et commence à s'intéresser au tourisme dominicain.

Bosch explique qu'en étudiant la conduite des Américains et le plan suivi après l'intervention de 1965, on arrive à la conclusion que ce fut un programme tracé non pas par un gouvernement, mais par toute une classe.

"Ce ne fut pas un plan du gouvernement de Lyndon Johnson; car dans ce cas-là, il n'aurait pas été suivi de manière aussi méthodique par les gouvernements de Richard Nixon et de Gerald Ford".

"Le but est de reconstruire en République Dominicaine la Cuba d'avant la Révolution; il s'agit de s'emparer de tous les moyens de production, du négoce touristique, de prostituer le pays avec le jeu et la prostitution directe" dénonce Bosch.

#### Contrôle militaire

"Cependant, basés sur l'apprentissage reçu à Cuba, ils utilisent un contrôle militaire supérieur. À Cuba, ils avaient une influence militaire et un contrôle sur la base navale de Guantanamo, mais en République Dominicaine, il ne s'agit pas seulement d'une influence, mais d'un contrôle direct".

Bosch explique que dans son pays, les États-Unis maîtrisent aussi le mouvement ouvrier. "En

## Portugal

# Abstentions et bulletins blancs seront déterminants

par Jean Maurice Basset

(AFP) — L'élection par les Portugais de leurs députés à l'Assemblée constituante, bien qu'elle n'ait apparemment qu'une importance limitée puisque les représentants du suffrage populaire doivent mettre en forme une constitution déjà tracée dans ses grandes lignes par le Mouvement des forces armées dans la plate-forme d'entente signée par les principaux partis politiques, retient cependant l'attention du monde entier.

Plus de 600 journalistes étrangers, des observateurs de nombreux pays et de toutes les idéologies vont suivre les péripéties d'un scrutin qui importe avant tout par la carte politique qui pourra être faite du Portugal beaucoup plus que par le rôle joué par les représentants élus à l'Assemblée constituante.

De toute façon, le pouvoir en place, le Conseil de la révolution comme le Mouvement des forces armées, devra tenir compte du résultat de ces élections et les analyser puisqu'ils doivent en principe représenter la volonté populaire. Si le nombre des abstentions dépasse 50%, ou si les votes blancs sont nombreux, ce sera une défaite des partis politiques de tous les horizons et une victoire pour les officiers du Conseil de la révolution qui démontreront ainsi que le Portugal n'est pas encore mûr pour une démocratie et qu'il a besoin d'un "guide" pour le conduire vers son destin.

Si, en revanche, le pourcentage des abstentions est inférieur ou avoisine 50%, ce sera pour les partis politiques la preuve que le peuple portugais est majeur, qu'il peut lui-même déterminer son avenir et choisir la forme de société qu'il veut se donner.

Il est encore bien difficile de dire quels seront les vainqueurs et les vaincus de ces élections et tout dépendra en effet du pourcentage des abstentions. Cependant certains sondages effectués sous le manteau, (ils sont interdits au Portugal pendant la campagne électorale et aucun n'a d'ailleurs été diffusé avant) font apparaître l'implantation populaire des quatre principaux partis politiques au Portugal: le Parti communiste, le Parti socialiste, le Parti populaire démocratique et le Centre de la démocratie sociale.

Certains estiment que les partis qui ont le plus de chance de succès auprès des électeurs sont le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique qui pourraient à eux deux atteindre la majorité absolue des sièges dans la nouvelle assemblée, les plus optimistes et les plus chauds partisans de ces deux formations espérant les voir atteindre la majorité des deux tiers.

Le Parti communiste qui est le mieux structuré et qui dispose de cadres expérimentés dans la plupart des régions, compte également obtenir des suffrages populaires l'importance qu'il a déjà acquise

dans la direction des affaires portugaises depuis le 25 avril 1974.

Quant au Centre démocratique et social son "score" dépendra des abstentions et des consignes de vote qui pourraient être données au dernier moment par le puissant clergé portugais.

Tous ces pronostics qui ne sont fondés que sur des impressions sans fondement solide relèvent plus de la prédiction que d'une étude sérieuse, mais ils demeurent toutefois les derniers "tuyaux" que se repassent les observateurs et leur concordance pour-

raient en fin de compte être confirmée le soir.

Il reste une inconnue de taille, le choix des indécis. Suivront-ils le conseil du Mouvement des forces armées qui leur conseille de voter blanc, choix dont les militaires pourraient se prévaloir, décideront-ils au dernier moment de suivre les consignes assez confuses du clergé qui recommande en tout état de cause de ne pas voter blanc mais de rejeter les partis "opposés à la doctrine chrétienne de l'homme" sans toutefois les citer? La réponse sera donnée au moment de la proclamation du résultat des élections.

## Apprendre à voter

Les Portugais, à l'image des électeurs des autres pays démocratiques, vont pouvoir choisir aujourd'hui leurs députés parmi plusieurs candidats.

Habités depuis 50 ans à se trouver devant une candidature unique, ils ont dû apprendre à voter, à se déterminer, et cela n'a pas été chose facile.

Un guide pratique édité à des millions d'exemplaires leur a été distribué pour leur montrer comment ils devaient procéder, une bande dessinée montre pour ceux qui ne savent pas lire, Jose Manuel Santos, un beau jeune homme, le torse moulé dans un pullover à col roulé, au cours des diffé-

rents stades de l'opération électorale. Depuis son arrivée au bureau de vote jusqu'à son départ en passant par l'isoloir et la manière dont il doit faire une croix dans la case du parti qu'il a choisi. Un petit film a été également diffusé à plusieurs reprises à la télévision pour apprendre aux électeurs à voter.

Les six millions d'électeurs ont été répartis, selon le lieu où ils se sont fait recenser, dans 24.000 bureaux de vote. Le fait qu'ils aient été répartis par ordre alphabétique en tenant compte des prénoms et pas des noms ne simplifie pas les choses et beaucoup ne savent pas encore à quel bureau ils doivent aller voter.

## Horaires Télévision

- |                            |                          |                             |                               |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 2 CBFT (R-C) Montréal      | (6) CJPM (VA) Chicoutimi | (11) TCQ (câble) Québec     | (15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec   |
| 4 GFCM (TVA) Québec        | 7 CHLT Sherbrooke        | 12 CFCF (CTV) Montréal      | (17) CIVM-TV, (R.Q.) Montréal |
| (8) CBOT (CBC) Ottawa-Hull | 9 CBOFT (R-C) Ottawa     | (12) CKRS, Jonquière        | (30) CFVO (TVA) Hull          |
| 5 CKMI, Québec             | 10 CFTM (TVA) Montréal   | 13 CKTM, Trois-Rivières     |                               |
| 6 CBMT (CBC) Montréal      | 11 CBVT (R-C) Québec     | (13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull |                               |

### matinée

- |   |  |   |   |  |  |  |  |
|---|--|---|---|--|--|--|--|
| 9.00<br>2 9 (9) 11 (12) 13 4 Au bout du fil<br>(6) Les bouts d'chou (enfant)<br>6 Quebec School Telecasts<br>12 Karen's Yoga<br>(30) Ouverture sur l'Outaouais  | 1.30<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal<br>6 Bon appétit! (cuisine)<br>(6) Pour vous mesdames<br>7 Mini Shopping<br>10 Au jour le jour (affaires publiques)<br>(30) Les affaires à tout l'monde  | 9.15<br>7 Le 5e quart d'heure<br>10 36-24-36 (culture physique)<br>(12) Dessins animés  | 1.35<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui  | 6.25<br>(9) 13 La route des pionniers (documentaire)   | 6.30<br>2 11 Actualités 24<br>5 Around the City with Bob (information)   | 7.00<br>4 Aujourd'hui le 25 avril (information)<br>5 6 Man about the House (comédie)<br>7 Adèle (comédie)<br>12 The Swiss Family Robinson (aventure)   | 10.45<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal<br>4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA<br>6 Sprockets |
| 9.30<br>5 Quebec School Telecasts<br>(8) Ciné-Matin: "Chanson palenne", E.U. 1951. Comédie musicale.<br>7 Sans détour<br>10 Pour vous mesdames<br>12 The Community (information)<br>(30) Et pis c'est ça                | 2.00<br>4 Cinéma: "Trois heures pour tuer", E.U. 1961.<br>6 That Girl (comédie)<br>7 Ciné 7: "Il a suffi d'une nuit", E.U. 1960. Comédie.  | 10.00<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Au jardin de Pierrot (enfant)<br>5 6 Canadian School Telecasts<br>7 Pourquoi pas?<br>12 Magistrate's Court<br>(30) Pour vous mesdames | 2.45<br>(6) Toucher du bois (conseils)  | 7.15<br>(15) (17) Les touche-à-tout  | 7.30<br>2 9 (9) 11 13 Marcus Welby, M.D. (drame)<br>4 En première: "Les compagnons de la gloire", E.U. 1965. Western.<br>5 6 Mr. Chips<br>(6) En première: "Le mystère de la chambre forte", E.U. 1964. Drame d'espionnage.<br>7 10 En première: "Esclaves de Babylone", E.U. 1952. Drame biblique.  | 11.00<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lisa (variétés)<br>4 Ciné-4: "Quai du désir", Fr. 1969. Drame policier.<br>5 6 8 12 (13) News<br>(6) En fin de soirée: "Dix hommes pour l'enfer", E.U. 1955. Drame de guerre.<br>7 Informa 7<br>10 La couleur du temps<br>(30) Cinéma 23h: "Les délinquants", Esp. 1957. Drame psychologique.                |  |
| 11.00<br>2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette<br>4 Au bout du fil<br>5 6 Sesame Street (éducation)<br>(6) Adèle (comédie)<br>7 10 Personnalités (jeu)<br>12 Définition (jeu)                                       | 3.00<br>5 6 Juliette & Friends<br>(6) Personnalités (jeu)<br>12 What's the good word? (jeu)<br>13 Les animaux chez eux (documentaire)  | 11.15<br>4 La météo<br>(6) A votre service  | 4.00<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)<br>4 Au sous-sol d'André<br>5 6 Family Court (drame)<br>(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)  | 7.50<br>12 The Six Million Dollar Man (science-fiction)<br>(15) (17) A même la vie: "La gang", G.B. 1962. Comédie policière.       | 8.00<br>5 6 All in the family (comédie)<br>(15) (17) Réver en couleurs: "Van Gogh".  | 11.15<br>7 10 Sans pantouffles: "La cuisine des anges", E.U. 1954. Comédie.  |  |
| 11.45<br>4 La météo<br>(6) A votre service  | 4.30<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Le major Plum-Pouding (enfant)<br>5 6 The Forest Rangers (aventure)<br>(6) La famille Stone (comédie)<br>7 Cinespero: "L'idole d'Acapulco", E.U. 1963. Comédie musicale.<br>10 Jiny (comédie)<br>12 Pay Cards (jeu)<br>(30) Les bouts d'chou (enfant) | 11.50<br>4 Les informations   | 5.00<br>2 (12) Pour vous: "Alexandre le bienheureux", Fr. 1967. Comédie.<br>4 Les Monroes (aventure)<br>5 6 The Flaxton Boys (aventure)<br>(6) Les tenants (variétés)<br>9 11 Nanny (comédie)<br>(9) 13 Cinéma de 5 heures: "La revanche des géneux", E.U. 1950. Aventures. | 8.30<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Avec le temps (téléroman)<br>5 6 MASH (comédie)<br>12 Friday Movie: "Columbo — A deadly state of mind". | 11.22<br>5 6 Viewpoint (information)   | 11.30<br>5 The Merv Griffin Show (variétés)<br>6 Montreal Tonight  |  |
| 12.00<br>2 9 11 Mini-Fée (dessins animés)<br>4 De tout de tous<br>5 6 Ewood Glover's Luncheon Date (interview)<br>7 Informa 7<br>12 The Flintstones (dessins animés)<br>10 Les p'tits bonshommes<br>(30) Dessins animés | 5.55<br>4 La météo   | 12.15<br>(6) Nouvelles du midi  | 6.00<br>4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...<br>5 6 The City at Six (information)<br>(6) Studio Six (interview)  | 9.15<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec                                     | 11.45<br>6 Midnight (variétés)   | 11.45<br>6 Midnight (variétés)   |  |
| 12.15<br>(6) Sans détour<br>7 10 (30) Les tenants (variétés)<br>12 Matinee with George Balcan: "Toys in the attic", E.U. 1963. Drame.   | 6.00<br>4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...<br>5 6 The City at Six (information)<br>(6) Studio Six (interview)   | 12.30<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)  | 6.30<br>4 Chaval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale   | 9.30<br>4 Cheval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale      | 11.55<br>6 Midnight (variétés)   | 12.00<br>2 9 11 Cinéma: "La maison", Fr. 1970. Comédie.<br>(9) Ciné-Soir: "Mission Top Secret", It. 1967. Comédie d'espionnage.<br>12 The 12 Midnight Movie: "The House on Green Apple Road", E.U. 1968. Drame policier.<br>(12) Cinéma: "Un nommé La Rocca", Fr. 1961. Drame policier.<br>13 Ciné-soir: "La vallée des rois", E.U. 1954. Aventures. |  |
| 12.45<br>2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)  | 6.45<br>4 La météo   | 12.45<br>(6) Sans détour<br>7 10 (30) Les tenants (variétés)<br>12 Matinee with George Balcan: "Toys in the attic", E.U. 1963. Drame.                             | 7.00<br>4 Chaval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale   | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec                                     | 12.00<br>2 9 11 Cinéma: "La maison", Fr. 1970. Comédie.<br>(9) Ciné-Soir: "Mission Top Secret", It. 1967. Comédie d'espionnage.<br>12 The 12 Midnight Movie: "The House on Green Apple Road", E.U. 1968. Drame policier.<br>(12) Cinéma: "Un nommé La Rocca", Fr. 1961. Drame policier.<br>13 Ciné-soir: "La vallée des rois", E.U. 1954. Aventures. | 12.15<br>2 9 11 Cinéma: "La maison", Fr. 1970. Comédie.<br>(9) Ciné-Soir: "Mission Top Secret", It. 1967. Comédie d'espionnage.<br>12 The 12 Midnight Movie: "The House on Green Apple Road", E.U. 1968. Drame policier.<br>(12) Cinéma: "Un nommé La Rocca", Fr. 1961. Drame policier.<br>13 Ciné-soir: "La vallée des rois", E.U. 1954. Aventures. |  |
| 12.55<br>4 La météo   | 7.05<br>4 Chaval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale  | 12.55<br>(6) Sans détour<br>7 10 (30) Les tenants (variétés)<br>12 Matinee with George Balcan: "Toys in the attic", E.U. 1963. Drame.                             | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec  | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec                                     | 12.30<br>(30) Cinérotique  | 12.45<br>6 Midnight Movie Festival: "The Evil of Frankenstein", G.B. 1964. Drame d'horreur.<br>7 Informa 7<br>10 Sans pantouffles: "Le feu dans la peau", Fr. 1954. Drame.   |  |
| 1.00<br>4 Les tenants (variétés)  | 7.10<br>4 Chaval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale  | 1.00<br>4 Les tenants (variétés)  | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec  | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec                                     | 12.55<br>2 9 11 Cinéma: "La maison", Fr. 1970. Comédie.<br>(9) Ciné-Soir: "Mission Top Secret", It. 1967. Comédie d'espionnage.<br>12 The 12 Midnight Movie: "The House on Green Apple Road", E.U. 1968. Drame policier.<br>(12) Cinéma: "Un nommé La Rocca", Fr. 1961. Drame policier.<br>13 Ciné-soir: "La vallée des rois", E.U. 1954. Aventures. | 12.55<br>2 9 11 Cinéma: "La maison", Fr. 1970. Comédie.<br>(9) Ciné-Soir: "Mission Top Secret", It. 1967. Comédie d'espionnage.<br>12 The 12 Midnight Movie: "The House on Green Apple Road", E.U. 1968. Drame policier.<br>(12) Cinéma: "Un nommé La Rocca", Fr. 1961. Drame policier.<br>13 Ciné-soir: "La vallée des rois", E.U. 1954. Aventures. |  |
| 1.05<br>4 Les tenants (variétés)  | 7.15<br>4 Chaval de fer (western)<br>5 6 The City at Six (information)<br>(15) (17) Le vie qu'on mène à l'Assemblée Nationale  | 1.05<br>4 Les tenants (variétés)  | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec  | 9.45<br>(6) Arts et spectacles<br>7 10 Fernand Gignac (musique)<br>(30) J'ai le goût du Québec                                     | 1.00<br>4 Les tenants (variétés)   | 1.00<br>4 Les tenants (variétés)   |  |

### À retenir:

Lise reçoit ce soir à 23h: Shirley Harmer, chanteuse, Andrée Lachapelle, comédienne, deux musiciens et danseurs du Festival du Pérou, le magicien Hapner et Cie et Gérard Pelletier, ministre des Communications.

# éditorial

# Une enquête inutile

Passons rapidement sur la surprise qu'a provoquée mardi l'annonce par le premier ministre Trudeau de la formation d'une Commission royale d'enquête dont le mandat sera de scruter le phénomène de la concentration du pouvoir économique au Canada. Cela sied bien au style de ce premier ministre qui prend un malin plaisir à dérouter ceux qui scrutent son cœur et ses esprits à la loupe. M. Trudeau s'est peut-être dit que le niveau du débat politique actuel au Canada était trop bas à son goût et a peut-être tenté ainsi de le relever.

Ce qui peut dérouter vraiment dans cette décision c'est l'affirmation implicite qu'elle contient: si le gouvernement enquête, c'est qu'il n'a ni les informations, ni les moyens d'apporter des réponses législatives à un problème qui prend de plus en plus d'ampleur en bonne partie parce que le gouvernement depuis près de dix ans, a été incapable de légiférer ou n'a pas osé le faire.

Pourtant, lorsque le Conseil économique du Canada a commencé son enquête sur la concentration en 1966, la tendance à la formation de grands conglomérats aux États-Unis, non seulement se confirmait mais provoquait déjà des interrogations angoissantes. Depuis le rapport du CEC, l'histoire de la législation sur la concurrence ne constitue qu'une longue suite de démissions. Pas moins de trois projets de loi ont été déposés en quatre ans, dont le projet de loi C-256, parrainé par le ministre Ron Basford, projet de loi qui avait été à l'époque considéré comme un des plus originaux et un des plus intéressants dans les économies occidentales. Le projet de loi avait vite succombé sous les feux nourris du lobby particulièrement bien organisé de la grande entreprise canadienne. Une version diluée du projet Basford, celle-ci présentée par

le ministre Herb Gray, connu sensiblement le même sort. Le parlement fédéral réussira probablement à légiférer bientôt dans le domaine de la publicité frauduleuse, mais on attend toujours la seconde partie de la loi qui elle veut accroître les pouvoirs de la Commission sur les pratiques commerciales restrictives et mieux régir les fusions, prises de contrôle, etc.

Peu d'arguments, autres que politiques, semblent donc justifier la tenue de cette enquête. De l'avis de tous ou presque, le gouvernement fédéral a colligé dans les dix dernières années toutes les informations pertinentes et s'il n'a pas réussi à moderniser une des législations les plus vieillottes du monde, c'est qu'il ne veut pas ou ne peut pas. Quand il veut s'attaquer à la grande entreprise, le gouvernement libéral est handicapé: un bon nombre de membres du cabinet, de députés, de sénateurs et de hauts-fonctionnaires font partie directement ou indirectement du lobby de la grande entreprise. C'est une opposition profonde entre les intérêts de la grande industrie et ceux de la population qui jusqu'ici a coupé les ailes aux velléités réformatrices du Parti libéral.

Si le premier ministre veut vraiment s'attaquer aux problèmes causés par une concentration du pouvoir économique qui s'accroît actuellement en bonne partie à cause de la faiblesse des cours boursiers, les travaux de la Commission d'enquête Bryce pourront lui servir de levier, afin de monopoliser l'opinion publique et de briser la résistance de ceux qui dans son parti, ont jusqu'ici empêché tout progrès en ce sens. La nomination de M. Bryce, ancien sous-ministre des Finances, qui fut longtemps un des hommes les plus puissants au Canada, ne peut que

servir cet objectif si tel est bien celui que poursuit le premier ministre. Brillant fonctionnaire, fin stratège, homme qu'on dit sans parti pris, on ne pourra soupçonner M. Bryce de vouloir se prêter à de petits jeux politiques qui auraient pour but de retarder encore plus longtemps toute législation dans ce domaine. Sa compétence et sa réputation enfin, donneront plus de poids à ses recommandations.

Certes, la Commission devra s'attarder sur des transactions comme celle de Abitibi Paper, ou la tentative de Power Corporation de prendre le contrôle de Argus Corporation, mais si elle veut toucher au cœur du problème, elle devra étudier attentivement l'incroyable pouvoir que détiennent les cinq principales banques canadiennes, situation qui constitue un des plus beaux exemples de systématisation de pratiques restrictives. Non seulement aucune concurrence réelle n'existe sur le marché bancaire, mais les membres des conseils d'administration de ces institutions sont ceux qui détiennent au Canada le véritable pouvoir. En 1972, les 250 principaux administrateurs des banques cumulaient aussi, 3.000 directorats, dans des entreprises totalisant des avoirs d'environ \$600 milliards. S'il faut frapper quelque part, c'est dans ce système qu'il faudra le faire et une bonne démonstration publique de ce pouvoir quasi dictatorial sur nos vies, ne pourra que faciliter la tâche du gouvernement fédéral.

Il est bon cependant de rappeler que si le Canada avait un gouvernement néo-démocrate, celui-ci n'aurait certes pas besoin d'une telle enquête pour légiférer.

Gil Courtemanche

## opinions

### Pour une gauche québécoise

Dans sa chronique du samedi 15 mars ("Idéologies et contre-idéologies", *La contre-culture face au système*, *Le Jour*, p. 14), Jacques Poisson écrit ce qui suit: "On dirait que l'orthodoxie américaine et le gauchisme contestataire se sont ligés pour détruire notre personnalité française, notre identité culturelle... D'une part, l'orthodoxie nous impose des schèmes doctrinaux aliénants; d'autre part, une contestation en désarroi sape nos possibilités de résistance, en dénonçant tout ce qui nous distingue de l'Amérique anglo-saxonne, sauf notre folklore et notre trivialité *sui generis*." Plus haut, dans le même article, nous lisons ceci: "Au Québec, le gauchisme contestataire a été subtilement intégré aux forces assimilatrices acculturatives... Chez nous, le gauchisme contestataire est un peu comme une tunique d'emprunt, qui gêne bien plus qu'elle ne libère." La question de notre gauche aliénée me semble si importante et si grave que j'éprouve le besoin de rechercher sur la pensée de Jacques Poisson à son sujet.

Non seulement en effet "le gauchisme contestataire a été subtilement intégré aux forces assimilatrices", mais tout se passe comme si notre gauche, faute de pensée originale, reproduisait fidèlement, avec quelques retouches européennes au besoin, les schèmes doctrinaux américains. De même que nous avons produit beaucoup de prêtres, mais aucun grand théologien, que notre élite foisonne d'avocats, mais qu'on y trouve bien peu de juristes, de même nous n'avons rien inventé dans le domaine de l'idéologie contestataire, nous contentant d'être à la remorque de nos voisins, là comme ailleurs. Comme les Américains et avec des concepts américains, on conteste la guerre du Vietnam, la société de consommation (tout en consommant bien), les multinationales et l'élitisme. On importe la sexualité américaine, la "Women's Liberation", on s'élève contre l'administration universitaire, on combat l'autorité paternelle sous toutes ses formes et on va même jusqu'à se retirer à la campagne pour cultiver des pommes de terre, après avoir terminé ses études. On pourrait allonger aisément la liste des gestes mimétiques accompagnant les propos de notre gauche contestataire, car ils se multiplient sans cesse. Eh bien! cela est très destructif pour le peuple québécois, qui se trouve ainsi coincé entre un "establishment" libéral vendu au capitalisme étranger et une gauche qui pourrait tout aussi bien oeuvrer à New York ou à Berkeley qu'à Montréal ou à Québec. Une gauche qui

conteste le système, mais en se plaçant à l'intérieur de celui-ci, tout comme s'il nous appartenait, et n'ayant pas la moindre idée de ce qu'est le néo-colonialisme qui nous domine et nous aliène de plus en plus. C'est ainsi que nos gens de gauche confondent à loisir ceux qui, parmi les Québécois, gagnent un peu plus que les autres, mais n'ont pratiquement pas de capital, avec ceux qui appartiennent vraiment à l'"establishment" néo-colonialiste et libéral et jouissent d'une véritable fortune. Voilà pourquoi, sans doute, certains opposent volontiers "bourgeois" et "travailleurs" de gauche, au sein même du Parti québécois; ceux qui parlent le français correctement et ceux qui le parlent mal (les "joualants" et les partisans de la "langue québécoise"); ceux qui aiment jouer de la vie et de ses douceurs et ceux qui l'injustice du système contraignent, bien malgré eux, à l'austérité. Adoptant la notion américaine d'"élitisme", ils voudraient même qu'un association soit incompatible entre ceux qui ont fait des études avancées (notre élite) et ceux qui n'avaient pas la capacité ou n'ont tout simplement pas eu la chance d'en faire. Je sais bien qu'ils sont nombreux les Québécois de notre élite qui nous ont trahis pour de l'argent ou des honneurs et nous trahissent encore, mais je persiste à croire que ce sont là des exceptions par rapport à la masse des authentiques patriotes. Il faudrait donc savoir faire les distinctions qui s'imposent et ne pas classer automatiquement dans la même catégorie des traités tous ceux qui ont fait des études car, parmi eux, il y en a beaucoup qui vivent honnêtement de leur profession, travaillant de surcroît à la libération de tout le peuple québécois.

Pour sortir de la confusion, notre gauche devrait peut-être prendre conscience que son aliénation, dont sont bien aise les ennemis de notre peuple, - la conduit souvent à lutter, dans notre société, contre ce qui s'oppose le plus vigoureusement aux forces assimilatrices et dominatrices du néo-colonialisme américain. On souhaiterait qu'elle se rende compte que, n'étant pas indépendants, comme les Américains le sont, nous n'avons pas encore atteint le stade politique, mais que nous nous trouvons en situation pré-politique et que, dans ces conditions, nous ne pouvons pas nous permettre d'imiter nos voisins, même dans leur comportement contestataire. Ainsi, détruire le français, au Québec, sous prétexte que c'est la langue de l'élite et non celle du peuple (ce qui est d'ailleurs faux), c'est nous préparer le mieux du monde à être obligé d'utiliser l'anglais aussitôt que

nous sortirons du domaine des carottes et des navets. Vouloir la disparition de nos meilleures écoles, qui sont encore celles du réseau privé, et prôner un enseignement anti-élitiste et égalitaire dispensé au moyen de méthodes américaines, c'est tendre à nous priver, un jour, de tout véritable esprit critique et à préparer nos jeunes à devenir ainsi d'excellentes bêtes de somme pour les ordinateurs des multinationales et des banques. C'est refuser à notre peuple les instruments d'analyse nécessaires pour qu'il apprenne que nos ennemis néo-colonialistes travaillent, de leur côté, systématiquement à nous faire perdre tout caractère français afin que nous servions mieux leur cause impérialiste. Ne plus étudier que la littérature québécoise (quand, par bonheur, on l'étudie vraiment), en laissant de côté la française, considérée comme étrangère, c'est nous couper de nos racines culturelles et spirituelles, de tout un monde qui nous appartient au même titre qu'aux Français, nous mettant à la merci de n'importe quel "gadjet" américain présenté comme étant une nouveauté de Harvard, de Yale ou de Princeton.

Notre gauche, si elle doit être plus qu'un mouvement à la mode ou un jouet pour intellectuels désœuvrés, si elle veut vraiment servir le Québec, ne doit pas brûler les étapes; il lui faut souvent marquer le pas comme tout le peuple québécois. Jadis on nous a "reflé" des partis politiques pour nous aider à nous battre entre nous et nous empêcher de nous unir pendant que les Anglais tiraient les marrons du feu. Aujourd'hui que nous commençons à peine de sortir de notre hétérodoxie politique avec l'avènement du Parti québécois, on nous importe des idéologies pour combattre la fragile union qui est issue de ce dernier et accentuer nos divisions. De grâce! ne nous laissons pas prendre encore une fois à ce jeu pernicieux! Avant d'être de gauche ou de droite, il est urgent d'être d'abord des Québécois indépendants. Une gauche qui, en ce moment au Québec, ne serait pas surtout indépendantiste et idéologiquement québécoise ne pourrait devenir que l'instrument de notre asservissement au système néo-colonialiste qui nous domine tous et qui mettra tout en oeuvre, grâce à son "establishment" libéral, pour maintenir notre collectivité dans l'état d'infériorité où elle se trouve, depuis plus de deux cents ans.

Gaston Laurion  
Montréal

## vous avez la parole

### Les commissaires qui se tiennent

Chers commissaires,

Je viens vous dire ce que je pense de la décision que vous avez prise à savoir que l'anglais soit enseigné en 4e année l'année prochaine, et ainsi de suite d'année en année.

C'est inouï de penser que 16 Canadiens français, dont l'une de la Régie de la langue, n'unissent pas leurs voix pour protéger le bien précieux qu'est la culture française au Québec.

J'abonde dans le sens du commissaire Légaré qui affirme avec combien de pertinence qu'il y a "une seconde commission scolaire officielle comprenant quelques fonctionnaires et quelques commissaires, dont la présidente de toute évi-

dence". C'est é-cœur - ant, permettez-moi ce terme qui traduit le sentiment d'horreur qui s'élève au cœur de tout citoyen normal, qui n'a pas le goût de la trahison et de la démission.

Dans un an vous reviendrez devant le peuple qui vous jugera, non sur vos courbettes et vos maladroises mais sur votre intégrité et votre savoir-faire.

Pour ce qui est des deux polyvalentes d'Hocheville-Maisonveuve, vous serez obligé de céder devant la ténacité des parents qui n'ont cure de tous vos motifs d'économie. Vous êtes bien messieurs pour les francophones quand on considère tout l'argent que vous

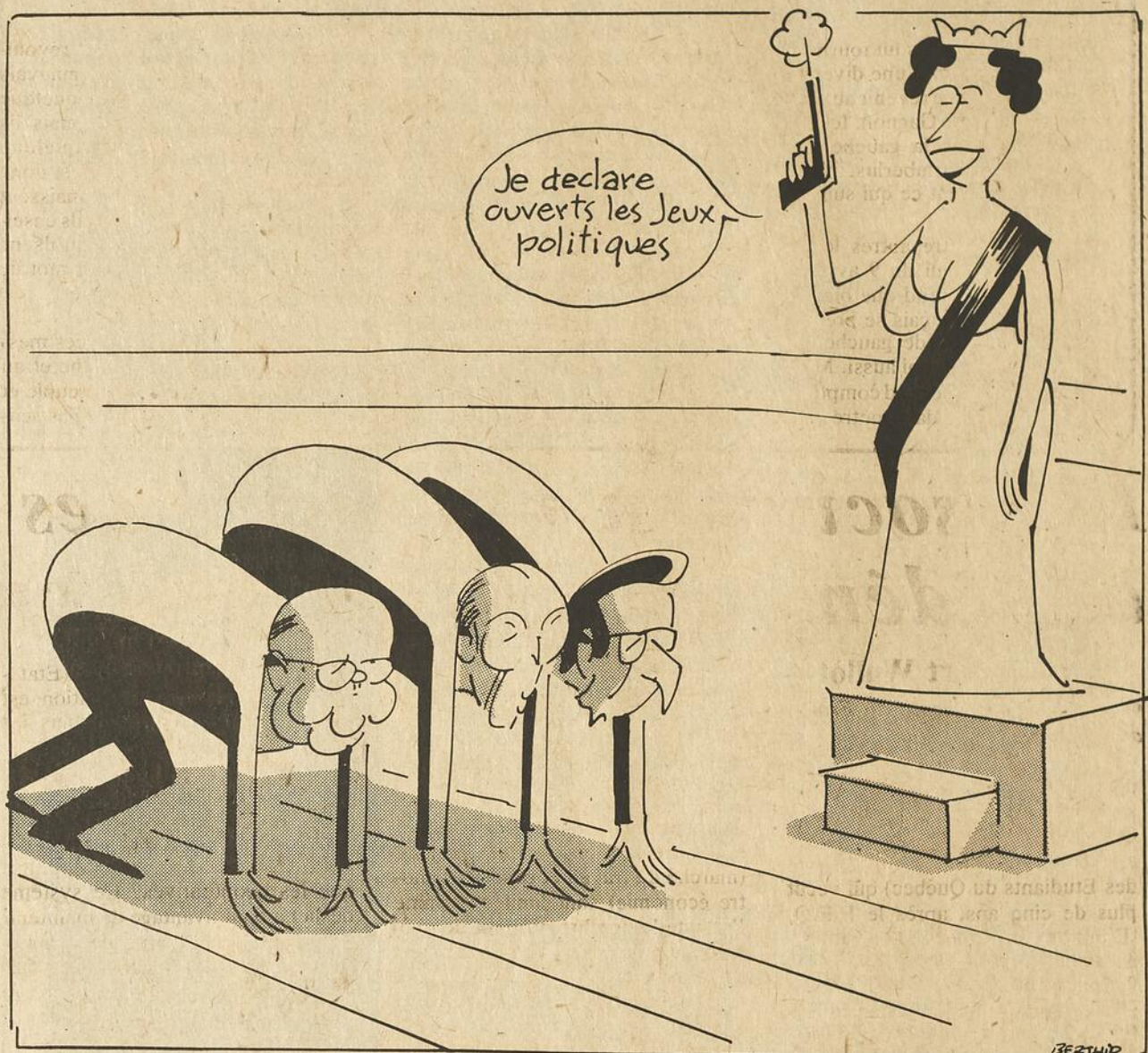
dépensez pour les immigrants et les anglophones, que ce soit pour des maternelles et des pré-maternelles qui coûtent les yeux de la tête, et pour les piscines et les climatisations qui vont servir la minorité.

Vraiment il faut avoir le goût du suicide, mais on en a assez. Finis les folies et les comportements de colonisés. Ou vous gouvernez comme du monde ou vous céderez votre place.

Je ne puis que dire mon admiration pour les cinq ou six commissaires qui se tiennent et qui ne cèdent ni à leur peur ni au chantage.

Seigneur, délivrez-nous des autres!!

Marie-Rolande Taillefer,  
Montréal



## commentaire

### Une décision cavalière

On pouvait ne pas toujours aimer l'usage que faisait Mathias Rioux de la "ligne ouverte". On pouvait même, ainsi que le CRTC l'a fait à plusieurs reprises, s'interroger sur la portée sociale exacte de la technique elle-même. Il n'en demeure pas moins que la décision cavalière qu'a prise CKAC de jeter par-dessus bord M. Rioux souligne à la fois la précarité des conditions de travail dans un trop grand nombre de stations radiophoniques, l'omnipotence de certains détenteurs de permis et la résistance au changement dont sont constamment capables certains establishments.

À très peu d'exceptions près, la plupart des animateurs de lignes ouvertes s'usent vite à la tâche. Au bout de quelques courtes semaines, ils identifient leurs habitudes et savent d'avance ce qui leur pend au bout du fil. Comment, dès lors, ne pas bousculer un peu l'enquiquineur qui, semaine après semaine, accapare les ondes beaucoup plus et beaucoup plus souvent que son jugement ne le mériterait? Comment, d'autre part, ne pas schématiser les dossiers jusqu'au simplisme inclusivement, quand des patrons qui obéissent à la seule loi de l'écoute mesurée quantitativement maintiennent constamment la pression? Comment ne pas simplifier, dramatiser, choquer pour tirer de ce mauvais théâtre une cote d'écoute accrue?

Si M. Rioux a fait face comme tout le monde à ces tentations, en compensation il a su, en maintes circonstances, s'élever nettement au-dessus de la mêlée et apporter à cette technique de la ligne ouverte une ferveur et une authenticité indéniabiles. Il avait parfois le commentaire acéré. Il tenait parfois un peu trop à disputer à un Claude Poirier le

titre de "confesseur attiré des truands". Cependant, il savait, à l'occasion d'un conflit de travail de grande envergure, tirer de la ligne ouverte une utilité sociale inégale.

Les règles du jeu veulent que ces animateurs ne durent que "le temps d'une rentabilité". Il incombe aux administrateurs des stations radiophoniques de toujours devancer la concurrence en inventant de saison en saison de nouveaux rythmes, de nouveaux sons, de nouvelles figures. Et tant pis s'il faut briser ce que Toe Blake appelait une "combinaison gagnante". M. Rioux disparaît en pleine gloire de l'horaire de CKAC, parce que, sans doute, la direction du poste veut se lancer avant les concurrents dans l'exploitation d'une formule inédite et promise à un plus long avenir. Seul espoir pour M. Rioux: d'autres stations radiophoniques peuvent voir l'intérêt à embaucher celui qui peut, pour un temps, entraîner à sa suite une partie des CKACistes.

Si M. Rioux ne pèse pas plus lourd que cela dans les plans d'une administration vouée à la communication avec le public, on imagine quel cas ces administrateurs font de leur personnel de nouvelles et de reportages. Le jour viendra sans doute où le CRTC, qui s'inquiète au moins occasionnellement de la piètre qualité de notre radio, s'apercevra qu'un relèvement de cette qualité passe nécessairement par l'amélioration des conditions de travail du personnel et par une meilleure sécurité d'emploi au niveau de l'information, de l'analyse, du commentaire.

Laurent Laplante

### Le journal à abattre!

L'ostracisme dont est victime notre journal est une atteinte flagrante aux droits de l'individu en tant que citoyen et en tant que payeur de taxes à part entière. Ces messieurs à Ottawa et à Québec commettent un vol en bonne et due forme en soutenant à des contribuables québécois une partie de leur argent pour des services qu'ils ne reçoivent jamais. Que ces anciens défenseurs de la démocratie puissent défendre, sans la moindre gêne, une telle mesure fasciste: voilà qui démontre l'élasti-

cité de leurs consciences politique et sociale.

N'empêche que malgré tout, la déclaration du ministre MacDonald et de ses conjoints a du bon. Elle dévoile encore une fois, la vraie nature de ces faux démocrates qui nous tiennent lieu de gouvernants. Elle nous dévoile l'appauvrissement intellectuel d'un Claude Ryan qui n'a pas encore jusqu'à ce jour (31 mars) dénoncé cette violation des droits individuels et collectifs. Elle nous dévoile toute la censure qui entoure la télévision de Radio-Canada. Cette censure, on la vit au téléjournal où l'on pu entendre la version des ministres fascistes d'Ottawa mais pas celle de la victime (Le Jour) pourtant le

premier affecté par cette histoire.

Ces attaques gouvernementales révèlent aussi l'importance qu'a pris le Jour sur l'échiquier de la presse québécoise. Comme jadis Le Devoir (du temps où il respirait encore) était la cible de Maurice Duplessis; le Jour a pris la relève et constitue maintenant la bête à abattre pour les pouvoirs de l'argent et de la politique. C'est donc une lourde tâche qui attend notre journal mais je ne doute pas un instant que la force conjuguée du Jour avec ses lecteurs saura menée à bien un tel combat.

Denis Héту  
Chomedey, Laval

# le fond des choses

Le drame du français au Québec

## Ce qui s'instruit, ce n'est pas le procès de la gauche mais d'une cohue d'hurluberlus

par Pierre Vadeboncoeur

Lysiane Gagnon n'a pas seulement du sens mais aussi du courage. La série d'articles qu'elle a publiée dans *La Presse* du 5 au 12 avril sur l'enseignement du français est par elle-même un événement politique et culturel. Il y a pas mal de monde à la barre. Tout ce monde quelque peu souterrain, jusqu'ici à l'abri derrière des murs d'écoles ou du ministère, à commencer par le ministre, a maintenant des petits comptes à rendre. Cette engageance n'est pas très glorieuse et on ne l'entend pas parler beaucoup, à part le ministre, qui s'énervait, lui, parce que, dans un guide pédagogique, la CEQ parle enfin des travailleurs et leur parle aussi du salaire de M. Leman, ce qui est assez chouette. Réserve faite pour ce coup plutôt direct, qui fait danner Cloutier mais lui fournit par malheur l'occasion d'une diversion, il faut tout de même revenir aux révélations de madame Gagnon. Ici, c'est le procès non de la gauche, mais d'une cohue d'hurluberlus. Ne pas confondre en lisant ce qui suit.

Notons entre autres le quatrième article, celui du 9 avril. En somme, on y apprend que bien des professeurs de français se prennent pour des hommes de gauche. Lysiane le veut bien, moi aussi. Mais à lire cet article, on se rend compte une fois de plus que, dans notre pays,

être de gauche signifie, pour un nombre croissant d'idéophages, qu'on est de gauche et rien de plus, bref que c'est un métier et que celui qui l'exerce n'a par conséquent pas d'autre métier. Un étudiant de "gauche", c'est un garçon de "gauche", mais, qui n'étudie pas. Un professeur de "gauche" n'est pas un professeur.

Je force à peine le paradoxe. Un professeur de français de "gauche" est un homme de "gauche" qui n'enseigne pas le français... Vous croyez que j'exagère? Lisez plutôt madame Gagnon: "La prédominance d'une idéologie qui se veut de gauche à des effets encore plus profonds: beaucoup de jeunes professeurs de français (...) contestent l'objet même de leur enseignement, c'est-à-dire qu'ils ne croient ni au français (...) ni à l'écriture, ni à la littérature."

### Charabia égal révolution

Il paraît que le français, ce n'est pas du français mais du bourgeois; que la règle intellectuelle n'est pas une règle intellectuelle, mais une règle bourgeoise; que les moyens, les ressources, et l'articulation de la langue, ce ne sont pas des moyens, des ressources et une articulation en eux-mêmes, ce ne sont pas des instruments et ce n'est pas une disci-

pline, ah non! ce sont autant de caractéristiques bourgeoises; la langue française ne constitue pas en elle-même, correctement apprise et pratiquée, un outil formateur, ni le véhicule nécessaire d'une pensée articulée, non, c'est un truc réactionnaire. Les choses n'ont plus leur réalité propre, leur vertu propre. Les propriétés d'une chose sont indifférentes; ce ne sont pas ces attributs qu'il s'agit de regarder. Les qualités intrinsèques d'une discipline intellectuelle n'ont rien à voir avec rien. La langue d'un peuple, d'un étudiant, d'un professeur, d'un texte, d'un travail quelconque de réflexion, il est indifférent qu'elle soit bonne et il est même préférable qu'elle soit mauvaise, car si elle est bonne, elle est réactionnaire. Ces aimables professeurs "révolutionnaires" de français ou professeurs de français "révolutionnaires" savent que du mauvais français c'est sans doute quelque chose de révolutionnaire, mais ils ignorent que c'est aussi quelque chose d'inintelligible. Ce n'est donc pas tout de dire qu'ils ne connaissent pas le premier mot de ce qu'ils enseignent; il faut dire aussi qu'ils ne comprennent pas le premier mot de ce qu'ils refusent d'enseigner.

Ce que plusieurs de ces messieurs veulent pour la gauche et au nom de la gauche, pour le peuple et au nom du peuple, ce n'est pas seu-

lement le pire français possible et autant dire le charabia. Ils veulent autre chose encore. Ce qu'ils souhaitent aussi et ce à quoi ils travaillent encore plus peut-être, c'est d'atteindre chez leurs élèves aux résultats suivants: l'effondrement intellectuel tenant à la décomposition du langage et la médiocrité attribuable à l'abaissement délibéré des exigences pédagogiques et académiques.

J'exagère? Lisez encore, je vous prie. Lysiane Gagnon, ayant beaucoup enquêté, écrit, parlant des professeurs de divers CEGEP: (...) "il ne fallait plus pénaliser les étudiants pour les fautes qu'ils commettent dans leurs travaux écrits, parce que toute correction relève d'une idéologie bourgeoise, et aussi, parce que l'écriture est l'apanage de la classe dominante"; (...) "pour peu qu'un professeur ose maintenir dans son enseignement un certain niveau d'exigence, il se trouve classé par ses collègues comme étant de droite"; (...) "ils ne font pas lire aux étudiants des livres marxistes, ils ne les font pas lire du tout, parce que les œuvres écrites, à travers les âges, ont été produites par les classes bourgeoises"; "on finit par avoir peur de faire tout ce qui pourrait être interprété comme une contrainte à l'endroit des étudiants."

On a peur d'être jugé réactionnaire."

### En finir avec les Québécois?

Tout ce qui conduit à ce genre de sottises et à ce genre de peur, c'est de toute évidence à peu près du niveau intellectuel, politique, philosophique et idéologique d'un certain "historien" connu pour les fautes de français qu'il se vante de mettre délibérément et à pleines pages dans ses ouvrages. Ce monsieur, qui a la tête pas mal plus petite que son chapeau, peut bien penser de ce happening intellectuel pop que c'est la révolution elle-même, mais je dis, moi, que c'est une entreprise extrêmement conséquente et que je trouve pour ma part extrêmement suspecte pour démolir un peuple devant l'impérialisme, pour donner à la révolution des couleurs odieuses au jugement même du peuple, pour jeter ce peuple dans une confusion à ne plus pouvoir tenir un raisonnement, et pour dissoudre dans ce peuple et chez ses leaders naturels ce dont ils peuvent avoir besoin de cohérence mentale et de maîtrise intellectuelle et morale. Je dis au surplus que c'est une tentative pour amener toutes choses à un état certain de désintégration, ce dont aucune révolution n'a jamais profité si ce n'est le fascisme.

Je constate du reste que cette prétendue révolution globale em-

plioie à plein les moyens hypocrites de la contre-révolution elle-même, soit, à proprement parler, ce que j'appellerais la révolution de la lâcheté et de la dissolution de la personne aussi bien d'ailleurs que la révolution de l'hystérie excitée hors de proportion par tout ce qui brûle. Sans compter qu'elle atteint d'avance le premier objectif de l'impérialisme au Québec, qui est d'en finir avec les Québécois, leur langue, leur nationalisme, leur cohésion relative, leur différence, leur habitude de marcher à contre-courant du continent.

Les vagues intellectuelles qui barbotent par les temps qui courent dans les concepts ont-ils la moindre idée qu'il suffit à quelques dizaines ou quelques centaines de quidams de s'emparer d'une certaine manière de trois ou quatre phrases de Marx ou de n'importe qui pour saboter n'importe quelle révolution même marxiste? C'est pourtant écrit en toutes lettres dans l'histoire de la révolution chinoise. Ils ne s'en rendent pas beaucoup compte, si l'on en juge par l'usage qu'on fait ça et là des idées au mépris de la réalité comme à celui de la santé du peuple.

Mais il y a de l'espoir. J'en vois un. "Des professeurs", nous apprend Lysiane Gagnon, "ont demandé des stages de psychothérapie collective"...

## L'Association nationale des étudiants doit s'attaquer à la démocratisation économique de l'enseignement

par Hubert Wallot

ex-membre de l'exécutif du Front des étudiants du Québec

Un nouvel organisme étudiant provincial vient de naître, l'Association nationale des étudiants du Québec; c'est le troisième de ce genre, après l'U.G.E.Q. (L'union générale des étudiants du Québec) qui vécut plus de cinq ans, après le F.E.Q. (Front des étudiants du Québec) ou organisme plus décentralisé qui ne vécut qu'un an (1972)... Si cette association renaît, c'est entre autres en raison de la situation économique étudiante qui se détériore de façon accélérée depuis quelques années. Aussi apparaît-il logique d'entrevoir les objectifs externes de l'A.N.E.Q. comme une démocratisation économique de l'enseignement, particulièrement l'enseignement universitaire, et d'autre part une récupération des budgets des services aux étudiants dans les différentes universités.

### Démocratisation économique

Lorsque le Parti libéral prit le pouvoir dans les années '60, il préconisait une gratuité scolaire qu'il entendait appliquer progressivement jusqu'au niveau des universités... L'U.G.E.Q. préconisait d'autre part une accessibilité universelle à l'enseignement universitaire, sans discrimination de race, de sexe, de religion ou de situation économique; ceci supposait non seulement une gratuité scolaire (abolition des frais de scolarité) mais une conversion du système de bourses-prêts en système pré-salaire.

En revanche, selon l'U.G.E.Q., les étudiants auraient pu être obligés à un service civil obligatoire durant leurs vacances d'été

ou après leurs études, et ils devaient alors accepter le principe de la socialisation des professions.

Un élément n'était pas retenu à l'époque: le contingentement. En effet, les ressources pour l'enseignement universitaire sont limitées, et d'autre part, les besoins du milieu (marché du travail et besoins de notre économie) sont limités, comme l'atteste le nombre effarant de chômeurs diplômés de l'Université dans certains secteurs. Le Conseil des Universités résout actuellement le problème par une prolongation de la sélection économique; au lieu qu'un simple contingentement, effectué à partir des besoins du milieu et des aptitudes des individus, sans discrimination de race, de religion, de sexe ou de statut économique, pouvait être compatible avec les positions de l'U.G.E.Q. et devrait être défendu par l'actuelle A.N.E.Q.

L'U.G.E.Q. et les associations étudiantes de Laval et de Montréal ayant décidé de se saborder, la politique étudiante du gouvernement, loin de s'améliorer, s'aggrave. Sous prétexte de manque de ressources financières, le gouvernement laissait s'amincir le pouvoir d'achat des étudiants en ne réajustant pas adéquatement son système de bourses tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire. Le Conseil des Universités trouva une bonne rationalisation pour sauver la face du gouvernement: il faut que l'individu, par des frais de scolarité et aussi par son apport financier personnel (pour se faire vivre), apporte une partie de l'investissement social de sa formation universitaire; ceci conduit directement à masquer une discrimination économique sous le couvert de ce qui ressemble fort au

concept d'économie mixte (Etat - Entreprise privée): l'éducation est un investissement social, mais est aussi un investissement individuel que seuls d'ailleurs les gens qui ont déjà suffisamment d'argent pourront faire. Est-ce que ça ne ressemble pas au gouvernement fédéral subventionnant la United Aircraft plutôt que les coopératives? Ce système désuet a pour avantage de maintenir l'étudiant, jeune force de changement, dans un statut financier précaire le tenant tranquille: bien que majeurs, les étudiants universitaires n'ont même pas l'équivalent du salaire minimum pour vivre. Les étudiants diplômés (de la maîtrise et du doctorat) sont maintenus dans un statut d'écolier, alors que le simple apprenti d'un métier est syndicalisé et donc sujet à la loi du salaire horaire minimal. Bien sûr, on a inventé les stages pratiques qui auraient dû pallier partiellement à ces difficultés: les milieux de santé exploitent encore les médecins internes et résidents souvent en deçà du salaire horaire minimal (ce n'est que leur nombre très grand d'heures de travail - en moyenne 80 - qui leur permet de vivre décemment). La situation des autres étudiants diplômés est plus terrible et eux, comment pourraient-ils faire pression avec une grève? En effet, la recherche concerne l'avenir, et nos gouvernements sont si pressés d'hypothéquer notre avenir pourvu qu'ils aient une bonne image dans leur présent fugace. La situation est encore plus odieuse au niveau sous-gradué où très souvent les stages sont l'occasion d'une utilisation d'une main-d'œuvre à prix réduit pour effectuer du "cheap labor"... Que ceci soit à l'Université du Québec ou de Sherbrooke, ça revient au même... L'industrie souvent ex-

ploite plus qu'elle ne contribue à la formation de l'étudiant qu'on maintient plus écolier qu'apprenti.

L'A.N.E.Q. doit se forger des politiques sur ces questions et remettre en question la sagesse non évolutive des différents conseils du gouvernement sur ces questions.

### Services aux étudiants

Ce poste budgétaire fut créé à l'origine pour répondre à des objectifs précis... Mais avec le temps, il est devenu un rituel comptable. En somme, une imagerie pieuse de rubrique comptable pour plaire aux yeux des idéologues des différents conseils de sages du ministère de l'Éducation qui ne sont jamais pressés de modifier les politiques existantes lorsque les organismes étudiants ont tenté de leur dessiller les yeux. Ainsi, pour citer un exemple, à Sherbrooke, ce poste budgétaire, avec l'agrément du ministère, finançait des bourses aux enfants des professeurs (alors que pareil budget aurait dû être imputé à la rubrique bé-

néfices sociaux marginaux des professeurs). D'autres sommes étaient destinées à compléter le financement du Centre Culturel, lequel produisait des spectacles à prix peu abordable pour l'étudiant moyen et non sans extorquer des profits éhontés dans les tarifs de location de la salle de projection chargés à l'A.F.E.U.S. (organisme étudiant) qui avait pris en charge la politique culturelle des étudiants à même le budget du syndicat étudiant. L'A.F.E.U.S. avait alors dénoncé cette situation auprès du ministère et du conseil des universités. Ceux-ci s'étaient montrés au moins capables d'un gentil accusé de réception... A fortiori, des situations encore plus anormales doivent se retrouver dans les autres universités où le contrôle étudiant était moindre. Ainsi, à Montréal, les budgets des services aux étudiants auraient financé le chauffage de certains édifices, etc...

### Attitude résolue

L'A.N.E.Q. doit donc pren-

dre ces questions en main d'une manière résolue et transiger directement avec le ministre, sans quoi elle perd pied dans le dédale interminablement long de ses multiples organismes qu'on met du temps à connaître. Comme le F.E.Q., mais dans un contexte plus résolu, l'A.N.E.Q. devra établir une forme de permanence syndicale sur une base décentralisée et régionale; l'A.N.E.Q. devra aussi utiliser et diffuser l'information à propos des organismes étudiants de service déjà existants (Services Campus de l'Université de Montréal, coopérative de l'Université du Québec, A.F.E.U.S. - SADA de Sherbrooke) car la démocratie d'un milieu mobile ne saurait se passer de l'expérience et encore moins de mécanismes de contrôle plus poussés concernant la gestion; en effet, en dépit d'un parapluie idéologique, ce contexte, sans contrôles plus grands, est plus susceptible de fraudes. Enfin, l'A.N.E.Q. ne doit pas oublier "Tourbe Inc." dont tous les étudiants québécois sont censés être membres.

## vous avez la parole

### Le Canada anglais se moque royalement du bilinguisme

Lorsqu'il va se pavaner devant ses partisans du Québec, monsieur Trudeau aime bien faire état de la contribution de son gouvernement à la promotion du bilinguisme au Canada. Il ne faudrait pas, toutefois, que les Québécois en viennent à croire que les déclarations grandiloquentes du premier ministre du Canada ont un quelconque pendant dans la réalité, car tel n'est pas le cas.

Il n'est pas nécessaire d'aller à Vancouver ou à Halifax pour se convaincre que le bilinguisme se porte très mal au Canada; ici même à Ottawa, capitale supposément bilingue du Canada, il suffit de s'adresser à un policier, un chauffeur d'autobus ou tout autre employé d'un service public, pour réaliser bien vite que cette ville ne sera jamais, en dépit des millions dépensés par la Commission de la capitale nationale pour lui donner une trompeuse façade de bilinguisme, autre chose qu'une petite ville de province irrémédiablement anglaise.

Il ne faut pas, cependant, confondre Ottawa, municipalité typiquement ontarienne, donc anglaise, et Ottawa, siège du gouvernement fédéral. En toute justice, je dois reconnaître qu'à ce niveau, et à ce niveau seulement, quelque progrès a été réalisé au chapitre du bilinguisme. Progrès bien relatif tout de même, que celui en vertu duquel seulement 6 pour cent de tous les postes dans la fonction publique fédérale sont détenus par des bilingues et 41.6 pour cent seulement des postes qui devraient être occupés par des titulaires bilingues le sont effectivement, comme le soulignait une dépêche de la Presse canadienne parue dans *Le Jour* du 30 janvier dernier; l'auteur de la dépêche prenait bien

soin de souligner, également, qu'une forte majorité des fonctionnaires bilingues se trouvent dans la région de Montréal, et que c'est seulement au Québec que le bilinguisme prend numériquement un sens, 22.5 pour cent des 56,000 postes de la fonction publique fédérale y étant déclarés bilingues, ce qui est considérablement plus que le 14.2 pour cent de la population de cette province qui déclare l'anglais comme langue d'usage; ainsi donc, même au Québec, l'anglais est avantagé par rapport au français, au sein de la fonction publique fédérale.

En somme, il est facile de voir que le Canada anglais se f... royalement du bilinguisme, quand il ne s'y oppose pas activement plus ou moins farouchement, comme c'est souvent le cas chez de nombreux fonctionnaires fédéraux et leurs champions avoués, qui ont nom Cossitt, Baker, etc.

Pourquoi, alors, le Québec hésiterait-il encore à faire du français

### Steinberg à nouveau félicité

La décision de Steinberg de boycotter les raisins et les laitues de Californie est très bonne et très importante. Elle rejoint en cela les magasins "Coop" qui ont, depuis quelque temps déjà, posé le même geste. Les ouvriers agricoles ont un besoin urgent de notre aide. En tant que consommateurs, refusons d'acheter et de manger les raisins et la laitue non récoltées par les T.A.U. (travailleurs agricoles unis). Respectons les lignes de piquetage devant les supermarchés.

la seule langue officielle au Québec? Combien de temps encore le gouvernement fédéral continuera-t-il à utiliser les minorités francophones des provinces anglaises du Canada comme otages pour préserver les privilèges injustifiés et injustifiables de la minorité anglophone du Québec? Combien de temps encore les minorités francophones des provinces anglaises du Canada, acculées à l'assimilation qui les guette à plus ou moins brève échéance selon les régions, devront-elles attendre pour avoir, elles aussi, leur loi 22, i.e. un ensemble de règlements qui leur garantirait des droits et privilèges comparables à ceux que la loi 22 du Québec garantit à la minorité anglophone de cette province?

Monsieur Trudeau pourrait peut-être apporter des réponses à ces questions, lors de son prochain périple au Québec.

W. André Lafrance, M.D. Ottawa

## billet

### Les nouveaux riches de la Loto

Il fallait y penser. Car il serait dangereux, socialement, de favoriser qu'une seule classe de citoyens, dans l'obtention d'un meilleur conditionnement physique; les nouveaux riches. Économiquement, c'est grave aussi, parce que le prix du matériel, qui peut s'avérer nécessaire dans certains cas, risque de monter considérablement. En effet, les nouveaux riches ont toujours eu des goûts dispendieux, et comme la Loterie Olympique en crée un nombre considérable à tous les trois mois, on ne peut que redouter une hausse vertigineuse des prix au seul niveau des équipements de base. C'est très grave; seul un millionnaire pourra, dans quelques années, se porter candidat au titre de Monsieur Univers!

C'est créer une nouvelle classe de gens, riches et en très grande forme, capable d'anéantir en quelques décennies toute tentative valable en vue de l'égalité des classes. Les travailleurs, par exemple, souffriront d'anémisme... faute d'être riches!

Évidemment les travailleurs, vous allez me dire, achètent aussi des billets de la Loterie Olympique. Oui, c'est sûr, mais une fois qu'un travailleur gagne le million, il n'est plus, à toutes fins utiles, un travailleur, il devient un nouveau riche. Il abandonne chantier et syndicat; ses préoccupations ne sont plus les mêmes, il devient un sportif, sa forme physique s'améliore, il se consacrera aux Jeux peut-être... et l'Olympisme en souffrira!

C'est un problème, en fait, non seulement social, économique, politique, mais aussi olympique. Le sport amateur, consacré de tout temps au niveau de l'OLYMPME, sera devenu une chose du passé. Cela fera évidemment des heureux; l'on verra naître alors des petits "Drapeau", qui seront maires de leur ville, et qui continueront un travail de grandeur... mais cette fois sans opposition!

Cela me paraît tragique, ou du moins me laisse entrevoir une perspective lointaine assez effrayante...

C'est pourquoy, je préconise un système par lequel tout perdant à la Loterie Olympique recevrait automatiquement une subvention de taille pour favoriser son conditionnement physique. Comme beaucoup de gens achètent des billets, cela réduit au point de départ toute discrimination possible. Tous pourront, en effet, gagnants ou perdants, riches ou pauvres, être assurés d'une forme physique adéquate pour faire face aux difficultés de la vie courante, sociale, économique, politique et olympique.

Les seuls pauvres réels, ou du moins les moins en forme, seront ceux qui, par principe, n'achètent jamais de billets à la Loterie. Mais pour la première fois de l'histoire contemporaine, ils seront en minorité... ce qui réduit au maximum les malheurs d'une collectivité.

André Lemieux Montréal

# Un témoignage sur la médecine

# "Ma femme a failli mourir"...

LE JOUR publie ci-dessous le témoignage franc et brutal reçu d'un de nos lecteurs, qui a fort à se plaindre d'une certaine pratique de la médecine.

Il a une bonne raison pour ce faire: sa femme a failli mourir, récemment, dans un hôpital à Trois-Rivières.

M. Normand Belcourt est un agriculteur de Saint-Léonard d'Aston, dans le comté de Nicolet-Yamaska. Producteur laitier, il est aussi

membre de la direction de l'association locale du Parti québécois.

Nous avons rejoint le médecin spécialiste dont M. Belcourt parle (sans le citer, à notre demande) dans son témoignage. Sa version — médicale — n'est pas la même que celle de notre lecteur. Il se réserve donc le droit de réplique, s'il le juge bon, puisque M. Belcourt, avec qui il a tenté de s'expliquer, désire quand même que son témoignage soit publié. Le voici.

"Ici, à St-Léonard d'Aston, dans Nicolet-Yamaska, j'ai un troupeau de vaches laitières, 65 bêtes dans mon étable. Eh bien, je peux vous assurer que le service vétérinaire est cent fois plus efficace pour mes animaux que le médecin l'a

été envers ma femme, qui a bien failli mourir à l'hôpital, à Trois-Rivières.

"Le 27 février dernier, mon épouse Marie-Claire, âgée de 41 ans, a connu la mort de proche. Elle était entrée à l'hôpital

la veille et elle en est finalement sortie le 5 avril.

"Ma femme est une nature frêle, délicate. Elle a été opérée en novembre 1969, à Québec, pour l'ablation d'un poulmon, à la suite d'une infection pulmonaire. Elle a ensuite été "suivie" par un spécialiste qui pratique à Trois-Rivières.

### Des remèdes

"En janvier dernier, elle passe des examens de routine à l'hôpital, qui ne révèlent rien d'anormal. Mais pour préserver son unique poulmon, le spécialiste lui prescrit un nouveau remède, beaucoup de pilules qui sembleraient appropriées à son état et, en plus, du Valium pour son système nerveux.

"Mon épouse prend ces remèdes à partir du 19 janvier, lors de ses derniers jours à l'hôpital. Elle constate tout de suite une certaine enflure aux pieds mais le médecin, pour railler, lui dit simplement: "Ça doit être la pantoufle qui serre le pied!"

### Téléphone...

"Revenue à la maison, ma femme commence à faire de l'œdème et son poids augmentera de 12 livres! Évidemment, elle s'inquiète et téléphone au spécialiste à Trois-Rivières. Elle essaie cinq (5) fois, de le rejoindre, à divers intervalles (2 appels le 10 février, 1 appel le 15, 2 autres le 17). Le médecin ne rappelle pas.

"Le 19 février, ma femme réussit enfin à le rejoindre et un rendez-vous est fixé pour le 21. Nouvel examen et retour à la maison. L'enflure se résorbe un peu, mais la respiration de mon épouse devient difficile et elle faiblit à vue d'oeil.

"Le 26, tôt le matin, j'appelle donc à l'hôpital. On me répond que je ne peux y emmener ma femme, très souffrante, sans l'autorisation du spécialiste. J'appelle notre médecin de famille qui constate son état critique, mais il n'est pas au courant du dossier.

### À l'hôpital

"Finalement, ie

peux emmener mon épouse à l'hôpital. Son œdème a entraîné une pneumonie. Le spécialiste sera obligé de tout faire pour lui sauver la vie, durant la nuit.

"Il me dira ensuite qu'il a bien reçu les appels téléphoniques de ma femme mais qu'il en a "par-dessus la tête". Il dit que c'est à cause du "système".

"Vers 6 heures du matin, parce que je suis agriculteur, je dois retourner chez moi faire le train et soigner mes animaux. Je reçois alors un appel de l'hôpital: on me demande de me rendre au plus tôt auprès de mon épouse parce qu'elle risque de mourir! Toute la famille est avertie. J'y vais à toute allure et, grâce à Dieu, elle s'en sauvera encore.

### Plaintes

"Voilà l'essentiel de ce que j'avais à vous raconter. Je peux vous donner tous les détails du dossier si vous le désirez, même les relevés des comptes de téléphone, avec les dates des appels faits à Trois-Rivières.



(Photos Michel Giroux)

"Qu'en pensez-vous? Croyez-vous que je dois porter cette affaire plus loin, faire des poursuites en dommages? Que penser de la négligence personnelle du médecin? En

tout cas, je porte plainte auprès du Collège des médecins et de l'Office des professions.

"Ce que je retiens de tout ça, c'est que ma propre

femme a été traitée plus mal que mes animaux.

Normand Belcourt, Route rurale No 1, St-Léonard d'Aston, Nicolet-Yamaska

# CARRIÈRES

### DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

Homme ou Femme

Une importante maison d'édition de livres scolaires recherche les services d'une personne possédant un diplôme en pédagogie pour visiter des Commissions Scolaires (conseiller pédagogique).

La personne doit être libre de voyager.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**

- 1) salaire et boni
- 2) frais de déplacement remboursés
- 3) automobile fournie ou allocation mensuelle

Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le salaire affecté aux différents postes occupés jusqu'à ce jour.

Toute correspondance demeurera strictement confidentielle.

Écrire à: Journal LE JOUR  
C.P. 167  
387 boul. Lebeau  
Ville Saint-Laurent

### HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES\*

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents

requiert les services

### d'INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)

pour le service de jour-soir-nuit pour assumer des fonctions d'infirmier (ères) médicaux et des fonctions d'infirmiers (ères) aux soins directs avec possibilité de postes de responsabilités.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

**Mme Marie-France Gilbert**  
323-7260 local 214

### CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

recherche

### INFIRMIER (ÈRE) CHEF

Au bloc opératoire

**FONCTIONS:**  
Tout en travaillant dans les salles d'opération, assume les responsabilités administratives pour la planification, l'organisation, la coordination, et le contrôle des tâches affectant le bon fonctionnement du bloc opératoire.

**QUALIFICATIONS:**  
—Membre en règle de l'O.I.P.Q.

**EXPÉRIENCE:**  
Avoir travaillé au moins trois (3) ans dans des salles d'opération. Une expérience dans un poste administratif serait souhaitable.

**SALAIRE:**  
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 avril 1975 au:

Directeur du Personnel  
Centre Hospitalier des Laurentides  
L'Annonciation  
Comté Labelle  
JOT 110

### CARRIÈRES

Un oeil vigilant sur le marché du travail

Composez 331-8961

Compétence: Margot Reddy & Suzanne Asselin

### LA FÉDÉRATION D'ESCRIME DU QUÉBEC

### OFFRE D'EMPLOI

Poste: **DIRECTEUR TECHNIQUE** (seul permanent de la Fédération)

**RESPONSABILITÉS:**

- Sous l'autorité du comité exécutif, il doit planifier le développement de la Fédération
- Assurer la formation des cadres techniques
- Elaborer et coordonner le programme de compétition
- Collaborer aux relations internes et externes

**EXIGENCES:**

- Diplômé de l'Université ou organisme équivalent
- Expérience pratique et concrète
- Être bilingue

**EXPÉRIENCE:**

- Expérience pratique en qualité de directeur technique ou équivalent
- Expérience pratique on escrime à titre d'athlète officiel et entraîneur
- Connaître le sport québécois, canadien et international.

**CONDITION DE L'EMPLOI:**

Salaire: \$12.000 plus bénéfices marginaux et compte de dépenses

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 mai 1975

Des demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la:

Fédération d'Escrime du Québec  
a/s du Comité Exécutif  
1415 est, rue Jarry  
Montréal.

### CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HULL

205 rue NOTRE-DAME HULL (QUÉBEC) 770-6900

### RECHERCHE ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE (1)

**FONCTIONS**

- Concevoir, réaliser avec l'équipe et avec la participation des citoyens des programmes en éducation populaire.
- Voir, de concert avec les citoyens des quartiers à la mise sur pieds de ressources communautaires.
- Mobiliser les citoyens et les usagers du C.L.S.C. en vue d'actions collectives répondant à leurs besoins.
- Collaborer avec les groupes populaires du milieu à leur besoin d'action (principalement au niveau du logement).
- Assurer la participation des citoyens dans les programmes d'action mis de l'avant par le C.L.S.C.

**EXIGENCES:**

- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.
- Connaissance du milieu, de la problématique sociale et de la culture populaire.
- Bon contact avec les groupes populaires
- Ouverture d'esprit, entreprenant
- Formation universitaire (1er cycle) en sciences humaines ou en animation et/ou expérience pertinente

**RÉMUNÉRATION**

À déterminer selon les qualifications et l'expérience d'après la convention collective.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 mai 75 à:

Robert Henri  
Directeur Général  
C.L.S.C. de Hull  
205, rue Notre-Dame  
Hull, Québec

### CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

**L'ÉTABLISSEMENT:**

- Directeurat, 35 services et 650 employés dont une centaine de professionnels.
- 555 lits répartis en centre hospitalier (279) et en centre d'accueil et réadaptation (276).

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

**TÂCHES:**

- Réorganiser et diriger la gestion du personnel et des services s'y rattachant.
- Participer à l'élaboration et à l'implantation des politiques générales et l'établissement.

**EXIGENCES:**

- Formation pertinente avec expérience d'au moins 5 ans comme assistant ou directeur de personnel dans une entreprise ou institution importante.
- Connaissance de l'anglais.

**SALAIRE:**  
Selon les normes gouvernementales.

Date limite des candidatures:  
Le 10 mai 1975

CENTRE hospitalier de Charlevoix  
a/s Gisèle Fortier  
Directrice générale  
Bale Saint-Paul  
Comté Charlevoix  
G0A 1B0  
(418) 435-2005

### HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES\*

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents

### Recherche des PSYCHIÂTRES

**AVANTAGE:**

- Exercer une psychiatrie communautaire au sein d'une équipe multidisciplinaire extrêmement diversifiée.
- Responsabilités cliniques pour la gamme complète des psychopathologie psychiatrique de l'enfant.
- Possibilité de travail le soir ou semaine de quatre (4) jours.

**CONDITIONS:**  
Posséder une expérience adéquate en pédiopsychiatrie

**RÉMUNÉRATION:**  
Selon les normes du Ministère.

Adresser curriculum vitae au:  
**Dr. Jacques Mackay**  
Directeur des Services Professionnels et Directeur Général intérimaire  
7200 est, boul. Gouin  
Montréal.

### hr hôpital du haut-richeleu

est à la recherche d'un

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur du Personnel est responsable, aviseur et conseiller pour toute l'administration du personnel et les relations de travail, dans le cadre des lois, directives et règlements en vigueur. Il est responsable de la direction du service du personnel.

**QUALIFICATIONS:**

- Maîtrise en administration de la santé (M.A.S.) ou maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) ou maîtrise en administration publique (M.A.P.).
- Doit posséder quelques années d'expérience dans un poste de gestion et une connaissance suffisante des réalités du secteur.

**SALAIRE:**  
Selon les qualifications et l'expérience.

**LIEU DE TRAVAIL:**  
St-Jean, à quelque vingt milles de Montréal.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 avril 1975 au:

Directeur général,  
Hôpital du Haut-Richelieu,  
920 Boul. du Séminaire,  
St-Jean, P.Q.  
Tél.: 348-6101

# L'économie

## Les prix des denrées baissent, mais pas ceux des restaurants

—Whelan

TORONTO (PC) — Les restaurateurs ne font pas bénéficier leurs clients des réductions dans les prix des aliments. C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Alors que les agriculteurs se ruinent à produire des pommes de terre et de la viande, selon M. Whelan, les consommateurs continuent de payer aussi cher les repas dans les restaurants, même pour des mets aussi simples que des hamburgers ou des patates frites.

«Vous savez, on ne vend pas que des mets de luxe dans les restaurants et les cafétérias, et les gens se font vraiment avoir», a soutenu M. Whelan, à la suite d'une conférence qu'il donnait devant l'Association canadienne des restaurateurs.

M. Whelan a expliqué qu'en raison d'une sur-production, les prix du bœuf avaient chuté de 10 à 15 pour cent depuis l'automne dernier, alors que le prix de la viande hachée avait baissé jusqu'à 50 pour cent. Quant aux pommes de terre, elles

se vendent de 2 1/2 à 6 cents de moins la livre qu'il y a quelques mois.

Rétorquant à l'objection des restaurateurs qui prétendent qu'ils ne peuvent baisser les prix parce que cela les obligerait à modifier leurs menus, M. Whelan a lancé: «Ça ne leur a pourtant pas pris de temps à changer leurs menus quand les prix se sont mis à grimper».

Il y a plusieurs mois, au moment où le prix du bœuf était beaucoup plus élevé, M. Whelan a reçu beaucoup de lettres de propriétaires de restaurants qui disaient: «Que diable êtes-vous en train de faire pour nous, nous sommes au bord de la ruine.»

Maintenant que le prix du bœuf a baissé, il n'a pas reçu une seule lettre!

Selon M. Whelan, les Canadiens sont «au-dessus» de la situation alimentaire mondiale, mais la plupart d'entre eux gaspillent plus d'aliments que n'en consomme la moyenne des individus dans beaucoup de parties du monde.

## A Québec, les grands projets industriels ont peine à aboutir

QUÉBEC (PC) — Depuis cinq ans, le développement industriel traîne en longueur dans l'agglomération de Québec, suivant les rapports publiés par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

Au cours de la période 1969-1974, des investissements de quelque \$45 millions ont été annoncés, mais seulement \$14 millions de ces projets ont été réalisés. De plus, l'annonce de ces projets devait comporter la création de 3,350 emplois, mais seulement 1,450 ont été créés en réalité.

De plus, les rapports du MEER révèlent qu'aucune industrie nouvelle d'importance et fabriquant des produits nouveaux n'a vu le jour dans le grand Québec, au cours de cette même période.

Des espoirs!

Dans le tableau noir de l'industrialisation de la région immédiate de Québec, les seuls espoirs résident dans les retombées que pourraient entraîner les investissements massifs qui ont été faits dans l'infrastructure de la capitale provinciale: routes, aménagements portuaires, rénovation urbaine, etc.

En outre, la région vit dans l'attente d'investissements se chiffrant par un demi-milliard de dollars. Il s'agit de l'aluminerie que projette de construire la compagnie américaine National Southwire Aluminum, avec l'aide de la Société générale de Financement, dans le parc industriel de la Communauté urbaine de Saint-Augustin.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, a déclaré récemment que les chances d'implantation de cette aluminerie étaient très bonnes, mais, par prudence, il faut retenir que c'est un projet.

Dieu sait si la région

de Québec en a connu depuis cinq ans: projet dans la pré-tronchémie avec la Ashland Chemical Co., projet dans les ordinateurs avec la Control Data Ltd., projet dans la motoneige avec Auto-Ski Inc., pour n'en préciser que quelques-uns.

En cours de route, pour toutes sortes de raisons ces projets et bien d'autres ont avorté, ont été abandonnés ou ont fait faillite.

Les causes

S'il est facile de relever cette série d'échecs les causes sont cependant difficiles à cerner. Les spécialistes en développement industriel semblent eux-mêmes confondus par de telles statistiques.

À première vue, on allègue que l'économie est

ainsi faite de projets qui deviennent ou non des réalités. On parle d'une absence de politique industrielle au Québec. On invoque les courtes vues des hommes d'affaires, le climat de la région de Québec peu propice à l'industrialisation, le manque de structures d'accueil et de financement surtout.

Dans quelle mesure les divers stimulants à l'appui de l'implantation, de la modernisation ou de l'agrandissement d'entreprises de fabrication ont-ils été utiles à la région de Québec?

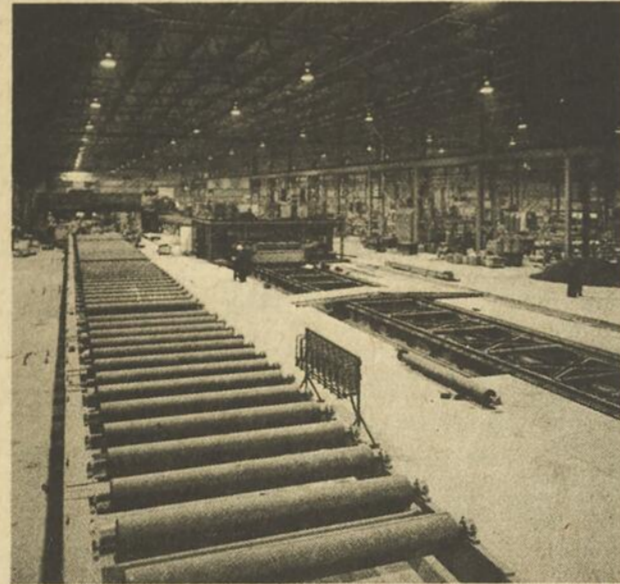
Les chiffres des cinq dernières années nous donnent une réponse décevante. Ce qui serait intéressant, ce serait de savoir pourquoi les rendements ont été si faibles.

### Nomination à la CIP



Georges C. Clermont

La nomination de M. Georges C. Clermont au poste de vice-président; administration, est annoncée par M. C.S. Flenniken; président et directeur général de la Compagnie Internationale de Papier du Canada. Dans ses nouvelles fonctions; M. Clermont aura la responsabilité du Contentieux, Secrétariat, Affaires publiques et Relations extérieures; et toutes autres fonctions qui lui seront assignées par le directeur général. M. Clermont est diplômé en Droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau de la Province de Québec. Il est avantagusement connu dans la pratique privée et le secteur commercial.



Québec: peu de nouvelles industries; dans les secteurs de pointe, rien du tout; et guère plus de très grands projets... Depuis quelques années, le développement industriel «traîne la patte».

## Automobile: les fabricants de pièces veulent la renégociation du pacte canado-américain

WINDSOR, Ont. (PC) — L'Association canadienne des fabricants de pièces d'automobiles, faisant état de pertes croissantes, a annoncé mercredi son intention de demander au gouvernement fédéral de procéder à une révision du pacte canado-américain sur l'industrie de l'automobile.

M. Douglas A. Young, qui a été élu hier à la présidence de l'association, a déclaré à l'occasion de la réunion annuelle qu'il s'agit là d'une question de fond dans ce secteur industriel. L'association regroupe quelque 200 entreprises de pièces détachées d'automobiles, un secteur qui appartient à 90 pour cent à des intérêts américains. Elle affirme ainsi avoir accusé des pertes sur le commerce des pièces détachées pour chacune des années écoulées depuis que le pacte a été signé, en 1965, et que le montant de ces

pertes a atteint un record de \$2.05 milliards en 1974.

«Il s'agit d'un secteur-cléf de nos exportations et il importe au plus haut point pour le Canada qu'il jouisse d'un équilibre raisonnable», a noté M. Young. Notre tâche consiste à voir à ce que l'industrie des pièces détachées ait sa juste part».

Une telle part équitable se situerait, selon lui, dans le cadre d'une situation de déficit nul. Mais le problème sera long à résoudre, concède-t-il.

Pertes d'emplois

Des dirigeants de l'association ont fait à maintes reprises des représentations auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, au cours de l'année écoulée, mais ils disent avoir reçu un accueil plutôt «froid».

Compte tenu de la baisse des ventes d'automobiles dans le monde entier, et vu la faiblesse actuelle du marché américain, on estime dans les milieux officiels d'Ottawa que les circonstances ne sont guère propices à l'ouverture de négociations au sujet du pacte de l'auto.

L'association voudrait notamment que des mécanismes soient prévus dans le pacte pour protéger chacun des deux partenaires contre tout grave déséquilibre commercial.

M. Young souligne, par exemple, que 3,000 des 46,000 travailleurs du secteur des pièces d'automobiles ont perdu leur emploi en 1974.

Déficit monstre

Le président sortant

de l'association, M. Victor van der Hout, a précisé quant à lui que depuis la signature du pacte, l'industrie de l'automobile a connu une croissance qui a fait passer sa valeur de \$1.2 milliard en 1965 à \$12 milliards en 1974. Néanmoins, le total des pertes enregistrées dans le commerce canado-américain de l'automobile est aujourd'hui de \$10 milliards, a-t-il ajouté.

Le secteur des pièces détachées d'automobiles représente un chiffre d'affaires annuel de \$3.5 milliards.

La baisse des ventes d'automobiles a eu toutefois un rôle déterminant dans le déséquilibre en question: les exportations de pièces détachées ont baissé de \$204 millions en 1974 et les importations ont augmenté de \$483 millions en 1973, selon l'association.

## La croissance de Sidbec est-elle compromise par les «exigences nouvelles» de son partenaire?

(Le JOUR) — Depuis deux jours, des rumeurs entourent le développement conjoint du site de Fire Lake par Sidbec et la Québec Cartier Mining, une filiale de la toute-puissante multinationale US-Steel.

Ce gisement de fer devait fournir la matière première aux deux compagnies impliquées, pour leur programme de développement, au cours des prochaines années. Toute la phase 3 de la croissance de la sidérurgie d'État québécoise Sidbec est d'ailleurs basée sur les livraisons qui seront possibles, à partir de ce site minier.

Le président de Sidbec s'était d'ailleurs vanté, à plusieurs reprises, de cette entente qui avait permis à la société qu'il administre d'économiser énormément sur les coûts de mise en valeur (et les incertitudes qui entourent un nouveau site) en profitant de ce gisement appartenant à la Québec Cartier.

Rien ne va plus!

Selon une information publiée au conditionnel dans la presse de mercredi dernier, et que le ministre Garneau a refusé de

confirmer jusqu'ici, la US-Steel, nationalisée récemment au Venezuela, aurait formulé de nouvelles conditions à son partenaire québécois, privant éventuellement celui-ci des ressources qu'il considérait comme certaines.

Cette modification de l'entente surviendrait justement au moment où la QCM et Sidbec négociaient avec un troisième partenaire, pour parachever cet important projet d'extraction et de transformation du fer, projet dont les coûts de construction auraient presque doublé depuis l'origine, pour atteindre près de \$300 millions (comportant la mine de Fire Lake, près de Gagnon, et l'usine de bouletage à Port Cartier).

Après avoir échoué dans leurs efforts auprès des principales sociétés nord-américaines, c'est vraisemblablement auprès de la British Steel que se portaient les plus récentes efforts. Toutefois, si les «nouvelles conditions» posées par US-Steel sont confirmées, l'ensemble du projet doit être remis en question.

Toujours selon les sources du quotidien La Presse, l'on songerait à

Québec à régler ce différend au moyen d'une mesure législative spéciale.

Là-dessus le ministre n'a pas voulu donner de commentaires non plus.

## Des mises à pied à Sidbec-Dosco

(LE JOUR) — La sidérurgie d'État Sidbec-Dosco fera des mises à pied, pour une période indéfinie, à compter du 5 mai prochain. C'est ce qu'a confirmé au JOUR, hier, un porte-parole du syndicat local 2423 des Métallos (FTQ) à l'usine de Montréal.

À la fonderie, a-t-il dit, 75 ouvriers seront remerciés de leurs services, pour une durée indéterminée, le 5 mai. Le nombre des équipes est coupé de quatre

à trois. Par ailleurs, la fermeture d'été, qui dure habituellement deux semaines, sera cette année de quatre semaines, fin juillet et début août. Plus de 200 ouvriers seront affectés par cette mesure.

Selon ce porte-parole, il y aurait aussi des mises à pied à l'usine de Contrecoeur de Sidbec. Selon la compagnie, a-t-il dit, il faut attribuer cette situation à l'état général de l'industrie sidérurgique au Canada et aux États-Unis.

## La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

## La commission d'enquête sur le bœuf L'UPA défend les producteurs et les... consommateurs

par Louis Fournier

Devant la commission d'enquête sur la mise en marché du bœuf et du veau, qui reprend ses audiences aujourd'hui à Montréal, l'Union des producteurs agricoles (UPA) entend non seulement défendre les éleveurs de bovins (nettement défavorisés au Québec par rapport aux «ranchers» de l'Ouest) mais aussi les consommateurs.

Dans le mémoire qu'elle soumet ce matin à la commission, la centrale syndicale des agriculteurs réclame, d'une part, la création d'un Office de commercialisation du bœuf et, d'autre part, la mise en place de mécanismes qui obligeraient les «intermédiaires» à

justifier publiquement leur prix et leur marge de profit.

L'UPA représente quelque 2,000 éleveurs de bovins au Québec, parmi lesquels son propre président, M. Paul Couture, qui défendra le mémoire de l'organisme devant la commission d'enquête.

Plan conjoint

L'UPA a déjà présenté une requête à la Régie des marchés agricoles du Québec pour la création d'un plan conjoint de mise en marché du bœuf dans la province. Une Fédération de producteurs est en train de se constituer à cette fin. L'Union ne s'objecte pas à ce qu'un Office de commercialisation

du bœuf voit le jour au niveau canadien.

Au profit des consommateurs, l'UPA réclame que les divers intermédiaires de la «chaîne du bœuf» (salaisons, grossistes, chaînes alimentaires) soient tenus de justifier leurs prix et profits devant un organisme public. Selon les producteurs, la situation actuelle des intermédiaires est aussi bonne que peut être mauvaise celle des éleveurs québécois!

En plus de l'UPA, la commission d'enquête fédérale entend, aujourd'hui, les représentants de la grande chaîne d'alimentation Steinberg et ceux du grossiste en viande Philip Polonsky de Montréal.

## Les sommaires des bourses

### New York: répit dans les prises de bénéfices

NEW YORK (AFP, AP) — Le marché s'est légèrement redressé jeudi après deux séances de prises de bénéfices et l'indice des industrielles a gagné un peu plus de un point.

Les investisseurs ont fait preuve d'une certaine indécision, comme en témoigne la diminution du volume par rapport aux séances précédentes et la supériorité des valeurs en baisse par rapport aux valeurs en hausses. La séance avait débuté sur une sensible baisse provoquée par la crainte de nouvelles hausses de taux d'intérêt.

La cote a terminé de façon irrégulière, une faible majorité de compartiments terminant en hausse légère, comme les pétroles, avec Exxon en avance de un dollar, les chemins de fer avec Burlington, en hausse de 1 1/2. Hausse aux aciers où US Steel a progressé de un point. Les cuprifères, les cinémas, les papiers et les pneumatiques ont en général avancé par fractions. Les pharmaceutiques ont été irréguliers avec une perte de 1 3/8 pour Bristol Myers, de même que les ordinateurs, les grands magasins et les machines outils. On a noté enfin un recul pour les tabacs, de près de trois points pour Reynolds, des mines d'or, alimentaires, matériels électriques et automobiles.

En clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrit à 803.66, en hausse de 1.17 points; celui des transports à 67.57 en hausse de 0.62; celui des services publics à 75.18 en baisse de 0.32. 19,050,000 actions ont changé de main, dont 2,890,000 au cours de la dernière heure.

### Montréal: Alcan cède quelque peu

MONTRÉAL (PC) — Tendances générales à la baisse et marché modéré jeudi à la Bourse de Montréal où tous les secteurs ont essuyé des pertes importantes. Les observateurs estiment que cette tendance est le résultat de la hausse des taux d'intérêt.

Les banques ont perdu 2.00, à 247.54, les services publics 1.91, à 133.92, l'indice composé, 1.66, à 184.90, les industrielles, 1.51, à 189.92, et les papeteries, 0.52, à 108.07. Le volume total des transactions s'est établi à 521,390 actions, comparativement à 666,000 mercredi; il y a eu 39 gains seulement, contre 121 pertes et 50 valeurs stables.

Alcan Aluminium était la valeur industrielle la plus active cédant 5-8, à \$23, sur chacune des 73,425 actions vendues. 2000 employés de la firme, à Arvida, sont entrés en grève hier. Par ailleurs, la minière la plus active a été Dynamic Mines Ltd. qui a cédé 10 cents, à \$0.85 sur chacune des 19,800.

### Toronto: tous les secteurs à la baisse

TORONTO (PC) — Des pertes importantes ont été observées jeudi à la Bourse de Toronto où les investisseurs semblaient craintifs devant la hausse des taux d'intérêt et la baisse des profits des sociétés. Le volume total des transactions s'est établi à 1.80 millions d'actions, soit une valeur de \$20.69 millions, comparativement à 2.03 millions d'actions ou \$20.71 millions mercredi.

L'indice des industrielles a perdu 2.19, à 183.07, les aurifères, 6.89, à 378.78, les métaux de base, 1.37, à 72.37, et les pétroles de l'ouest, .26, à 167.98.

MacMillan Bloedel a perdu 1-8, à \$23, Alcan Aluminium, 1-4, à \$22 7-8, Automotive Hardware a pris 1 à \$11 1-2. Les pertes les plus importantes ont été essuyées par Noranda A. 1 3-4, à \$35 1-2, Falconbridge Nickel, 1-4, à \$35 1-4, Placer, 1-4, à \$18 et Ranger, 1-8, à \$19 3-8.

### bestiaux

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages de bêtes à cornes sur le Marché de Montréal étaient hier, de quelque 200 têtes inférieures à ceux observés la semaine dernière, et étaient majoritairement composés de vaches laitières.

Les prix sont demeurés stables dans toutes les catégories et la demande était bonne sur un marché actif. Peu de bouvillons et de négisses ont été offerts.

Arrivages hebdomadaires 1,136 bêtes à cornes, 2,051 veaux, 14 porcs, 23 agneaux et moutons. Prix payés

**Bouvillons:** Bs, entre \$37 et \$38.50, qualité commerciale, entre \$23 et \$35.75. **Génisses:** Bs, entre \$34 et \$34.50, qualité commerciale, entre \$24 et \$31. **Vaches:** D1, D2, entre \$25 et \$27.75; D3, entre \$22 et \$24.75; D4, entre \$14 et \$21.75. **Taureaux:** entre \$21.50 et \$28.50.

Les arrivages de veaux étaient également plus faibles que ceux inscrits la semaine dernière et étaient composés majoritairement de veaux de qualité commune. Toutes les

### monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Afrique du Sud (rand)        | 1.5150  |
| Allemagne (mark)             | .4350   |
| Australie (dollar)           | 1.3825  |
| Autriche (schilling)         | .0912   |
| Belgique (franc convertible) | .0295   |
| Bermudes (dollar)            | 1.02    |
| Brazil (cruzeiro)            | .1322   |
| Bulgarie (lev)               | 1.0704  |
| Chine (yuan)                 | .3845   |
| Danemark (couronne)          | .1875   |
| Espagne (peseta)             | .0815   |
| États-Unis (dollar)          | 1.0190  |
| France (franc)               | .2495   |
| Hongrie (forint)             | .0418   |
| Inde (roupie)                | .1310   |
| Italie (lire)                | .001640 |
| Japon (yen)                  | .003520 |
| Mexique (peso)               | .0830   |
| Norvège (couronne)           | .2065   |
| Nouvelle-Zélande (dollar)    | 1.3725  |
| Pays-Bas (florin)            | .4250   |
| Pologne (zloty)              | .0514   |
| Roumanie (léu)               | .2034   |
| Royaume-Uni (livre sterling) | 2.44    |
| Suède (couronne)             | .2600   |
| Suisse (franc)               | .4035   |
| Tchécoslovaquie (couronne)   | 1.9900  |
| Union soviétique (rouble)    | 1.4265  |
| Venezuela (bolivar libre)    | .2344   |

"Il faut une loi-cadre décentralisée de l'urbanisme et de l'aménagement"

(La Corporation des urbanistes professionnels)

(M.G.) — La Corporation professionnelle des urbanistes du Québec préconise l'adoption d'une loi-cadre de l'urbanisme, telle que l'avait recommandé en 1968 la Commission de l'urbanisme, alors présidée par l'urbaniste Jean-Claude LaHaie.

Dans un mémoire présenté le 10 avril dernier au groupe d'étude sur l'urbanisme présidé par M. Claude Castonguay, la corporation a présenté ses vues sur les problèmes du développement urbain et régional.

Le mémoire, qui a été rendu public hier par le président de la corporation, M. Benoit Bégin, s'applique à démontrer comment un développement incontrôlé des forces dynamiques responsables de la poussée urbaine engendre des gaspillages, des duplications d'équipements collectifs, une détérioration de la qualité de vie.

Bref, de dire M. Bégin, la survie des villes est menacée et leurs parties vitales sont étouffées. Les réformes qui s'imposent en sont d'autant plus nombreuses, complexes et délicates.

La corporation rejette comme étant trop centralisateur l'avant-projet de loi-cadre d'urbanisme déposé en 1972 par le ministère des Affaires municipales. Lors de sa conférence annuelle de 1973, la corporation avait d'ailleurs choisi pour thème: "Québec vers

une planification centralisée?"

D'abord, l'échelon local

Afin d'éviter une centralisation trop poussée du processus de planification, la corporation souhaite que l'amorce commence à la base, c'est-à-dire au niveau des municipalités.

À ce niveau, l'implication des populations concernées devient possible, inévitable et fortement souhaitable. Si cette étape n'est pas franchie, l'ensemble du processus d'aménagement rationnel devient impensable, affirme la corporation.

Après avoir dressé un bilan des structures actuelles de planification et des lois promulguées, la corporation manifeste un optimisme modéré vis-à-vis "l'émergence d'un processus d'urbanisme au Québec".

Le mémoire de la corporation étudie tour à tour les caractéristiques d'une future loi de l'urbanisme, le rôle du ministère

des Affaires municipales et de l'urbanisme, le caractère obligatoire de la législation, la création d'un tribunal spécialisé en urbanisme, la mise sur pied d'un conseil de l'urbanisme.

Compte tenu de l'urgence extrême de donner aux municipalités un cadre de planification, et avant que ne soient préparés des plans d'urbanismes, la corporation propose de préparer des plans provisoires assortis de règlements intermédiaires.

La CPUQ fait, finalement, des recommandations précises pouvant s'appliquer aux divers échelons de planification: zones d'exploitation urbaine, zones en voie d'urbanisation, zones urbaines.

La corporation, qui compte 160 membres, affirme que l'absence de cours universitaires de premier cycle a créé une véritable pénurie d'urbanistes au Québec et recommande à ce sujet la mise sur pieds de nouveaux programmes universitaires.

petites annonces

101 propriétés à vendre, 147 terrains à vendre, 271 hôtels villégiature, 380 divers demandé, 413 entrepreneur, 807 couples demandés, 918 motocyclettes, 999 autos à vendre, 435 planchers, 438 déménagements - transport - camionnage, 440 service divers, 444 lavage - nettoyage, 305 antiquités à vendre, 310 articles de ménage, 319 instruments de musique, 332 effets de bureau magasins - restaurants, 379 divers à vendre, 224 logements demandés, 239 bureaux locaux à louer, 630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT AUCUN DÉPÔT COULEUR \$9.88 BLANC ET NOIR \$3.88 STÉRÉO \$4.00 PAR MOIS 1er VERSEMENT 3 MOIS NOUS ACHETONS VOS VIEUX TÉLÉVISEURS COULEUR LES PLUS BAS PRIX EN VILLE 273-1739

La Coopérative et LE JOUR présentent Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE. PERIODICA vous pouvez vous abonner à POMME D'API ou à toute autre revue de VOTRE CHOIX! PLUS DE 2000 REVUES à VOTRE DISPOSITION

Cartoon strip: Monsieur est soudain fort strict quand vient le temps de parler de liberté.

JAUNES D'OEUF par TANGUAY a/s La Patapathèque c.p.917 Ste-Adèle

Cartoon strip: lunambule par tibo

"97 MOIS" AU CENTRE DU QUESTIONNEMENT ENTRE LA VIE ET L'ÉCRIT J'AI REÇU DU POÈTE UN SOUFFLE DE GRANDEUR

le sombre vilain OÙ ÊTES-VOUS BOUTEILLES ADORÉES? MON BEAU WHISKY? TÉQUILA CHÉRIE? ON NE PEUT JAMAIS RIEN TROUVER DANS CETTE MAISON? ON EST TOUS COMME ÇA DANS LES AA!

Hydro-Québec Votre déménagement s'en vient... Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec? Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.

NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET master charge POUR VOS PETITES ANNONCES

A PRIX D'ESCOMPTE: MATELAS de toutes marques - grandeurs et qualités MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES NON PEINTS AU CANADA

Les petites annonces c'est Héline L'Espérance 331-8961

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots. Horizontalement: 1-Ceux de l'autre ne se comptent plus quand on est follement amoureux! 2-Dans certains coins du Québec, on appelle ça un canard ou une bombe! 3-De la Sardaigne. — Ce mot le sera quand vous l'aurez! 4-Le Parrain part II en a récoté un paquet, à ce qu'on dit. — Prép. — Pronom. 5-Note. — Pas brillante en parlant d'une personne ou facile en parlant d'une chose. (terme très québ.) 6-Article. — Presse (un cou, une débarbouillette) en tournant. — Portés au pouvoir. 7-Terrain de jeu plus ou moins naturel au XXe siècle. — Ne pas reconnaître — Dém. 8-Vagabonde. — Craqué! 9-Je vous dis bonjour, allo! — Se voit, se siffle ou se respire. 10-Les plus beaux ne sont pas nécessairement les plus gros! — En haut de la tige. 11-Laissées à meilleur compte. — Qualifie un sourire aussi content qu'insignifiant. 12-Commencement. (pl.) — Traîne encore son rhum.

# vie et culture

## Les récitals de Ferland et de Duguay

# Le Showbusiness et la poésie

"... il n'y a de repos que pour celui qui cherche, il n'y a de repos que pour celui qui trouve, tout est toujours à recommencer".

Raoul Duguay  
Le voyage

par Bruno Dostie

On ne peut pas dire que Jean-Pierre Ferland donne un mauvais show. Ça serait mentir et je me suis d'ailleurs beaucoup amusé à sa "première" officielle mercredi soir. Mais le hasard a voulu que je me rende ensuite, à 23h00, voir le nouveau "show" que Raoul Duguay a présenté à la Bibliothèque nationale, avec quatre musiciens, dans le cadre de la Rencontre internationale de la contre-culture. La comparaison des deux événements donne à réfléchir...

Celui que les communiqués de Kébec Spec (son producteur) appellent "le poète" fait du "showbusiness" au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, et son art ressortit essentiellement à la vulgarisation, toute talentueuse qu'elle soit, tandis que celui que le Showbusiness ne considère pas fait de son côté de la poésie authentique. Il cherche, il invente et il

trouve, dans des formes sans doute peu commerciales, ce qui sera l'inspiration des vulgarisateurs de demain.

La grande bouffe

Mais pourquoi attendrions-nous à demain? Dans un de ses poèmes, Duguay parle d'amants qui se sont attablés l'un à l'autre. C'est un peu ce qui se passe entre lui et son public: nous nous attablons l'un à l'autre et nous nous nourrissons l'un l'autre. Ferland, lui, s'attable seul sur la scène tandis que nous assistons à son repas comme les spectateurs de "La grande bouffe". C'est ça le Showbusiness. Que sa table soit excellente et qu'il mange avec les meilleures manières du monde n'y changent rien: il nous mange au nez! Et que je n'aie pas, quant à moi, payé ma place au show de Ferland — ce qui m'enlèverait presque le droit de parole selon la chanson sur les journalistes qu'il a retrouvée dans son ancien répertoire — n'y change rien non plus. C'est une plaisanterie de la part de Ferland, sans doute, mais c'est une plaisanterie qui fait quand même bon marché autant de la presse que des artistes comme si l'estime qu'on peut leur témoigner ne valait de toute

façon pas plus cher qu'un siège d'orchestre ou comme si ce qu'ils nous donnaient de leur côté pouvait se comparer au prix du rosbif... Certes; Jean-Pierre Ferland joue bien mieux que la plupart même, mais comme on dit dans la rue, il joue "safe" et, comme on dirait après analyse, il joue démagogique. Avec le temps, son immense répertoire s'est décanté, et les 21 chansons (auxquelles s'ajoute son poème "L'assassin mondain") qu'il a retenues pour ce nouveau récital sont des valeurs sûres, de petits bijoux familiers qui passent tous comme lettres à la poste. Son métier est devenu considérable, son talent n'est plus à discuter, l'orchestre de cinq musiciens et de deux choristes que conduit Jean-Pierre Lauzon est brillant, et l'ensemble est réglé avec une précision d'horlogerie. Si le Showbusiness, comme il nous le chante, est un autobus, c'est en Mercedes quand à lui qu'il s'est embarqué pour trois semaines sur la scène du Maisonneuve, une espèce de limousine blindée où, à l'abri de la presse et sans dialogue possible avec ses "sujets", il défie comme le roi du spectacle en s'emparant de son propre talent.

Son royaume n'a

plus de frontière. Il a tout récupéré. Il nous sert en capsule tous les thèmes de l'actualité, du système métrique à la libération sexuelle (flattant gentiment le conservatisme des grands publics dans le sens du poil comme tous les démagogues des "hot lines" et des "talk shows"), de même que toutes les trouvailles de la nouvelle musique. Il ne reste plus rien d'indigeste. Tout est généralement vulgarisé. Jean-Pierre Ferland est l'Elton John de la scène locale!

Remarquez qu'au strict niveau du divertissement, personne n'ira s'en plaindre. Moi le premier. La musique pop étant ce qu'elle est, mieux vaut Ferland ou Elton John. Et mon Dieu c'est l'un, pourquoi s'en priver? Ça peut même à l'occasion exploser, échapper à son auteur, dire plus que ça voudrait, comme dans "Qu'est-ce que ça peut bien faire" ou "T'es mon amour, t'es ma maîtresse" dont le "soul" de Ginette Reno a fait l'une des plus belles chansons de 1974, l'un des plus beaux chants de la frustration...

Une poignée de sable fin

Mais jusqu'à au-

jourd'hui au moins, la plus belle chanson de 1975, c'est "Les saisons" de Raoul Duguay. On la connaît par les Séguin, et Duguay ne sait la rendre ni aussi mélodieuse ni aussi sensuelle qu'eux, mais les aspérités de sa propre voix n'enlèvent quand même rien à ce poème qui porte sa musique en lui et dont les accents de la cithare qui l'accompagne relèvent de toute façon les vertus incantatoires d'un bouquet aussi savoureux que celui dont la voix des Séguin le parfume.

Et de toute façon aussi, les aspérités d'une voix, les défauts d'un interprète, les accidents de parcours (Michel Lefrançois, qui a composé plusieurs des musiques et qui accompagnait Duguay à la guitare et à la cithare mercredi soir a cassé une des cordes de son instrument), les failles d'un spectacle, etc., n'ont jamais raison de la poésie. Raoul Duguay ne roule pas en Mercedes, mais ce qu'il fait passe quand même la rampe, et son public était drôlement plus sévère et actif que celui de Ferland. En fait, toutes ces aspérités sont la vie, et c'est de la démagogie de les cacher. "La vérité est une poignée de sable fin", chante Raoul Duguay; quand on a affaire à un "show" qui cherche, qui

prend des risques, qui trouve, il est normal qu'un peu du sable de la vérité fasse grincer l'engrenage.

Les "bye bye" du roi du spectacle, tout flatteurs et complices qu'ils étaient, sont demeurés à sens unique, mais les "allo" de Duguay lui sont revenus, enrichis par un auditoire libre. Les rythmes de Ferland n'ont dégelé personne; la gigue de Duguay (celle de son Abitibi) a soulevé le public qui s'est mis à chanter et à danser. L'autobus du Showbusiness, et à plus forte raison ses limousines, dominent un public écrasé. Les pas du poète l'entraînent avec lui dans une marche toujours à recommencer où le repos qu'on trouve n'est pas l'abrutissement.



Jean-Pierre Ferland roule en Mercedes, et Raoul Duguay est à pied, mais le poète va plus loin...

## où irons-nous?

### Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "La comtesse aux seins nus": 10.00, 4.15, 7.30. "La Clinique diabolique": 2.45, 6.00, 9.20.  
 ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4248: "Twister Inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.  
 ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-2313: "Scènes pour un mariage": 6.00, 9.00. Sam.: 1.00, 3.50, 7.00, 9.50, dim.: 12.00, 2.50, 6.00, 9.00.  
 AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747: "Prisonnier au 2nd étage": 12.45, 2.30, 4.10, 5.50, 7.40, 9.30.  
 BERRI: 1280 St-Denis "Guet-apens": 2.10, 5.50, 9.30. "Dynamite Jones": 12.35, 4.15, 7.55.  
 BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932: "Split beaver girls": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Femelle chauviniste": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.  
 CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180: "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25. "Junior Bonner": 2.05, 5.25, 8.40.  
 CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685: "747 en péril": 2.35, 6.05, 9.40. "Duel": 1.00, 4.25, 7.55.  
 CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Justice sauvage": 2.15, 5.40, 9.05. "Paa de pardon, je t'ue": 12.45, 4.10, 7.35. Samedi dernier spectacle: 9.05.  
 CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Illa, la louve des S.S.": 2.45, 6.15, 9.40. et "Des filles pour deux voyous": 1.30, 4.35, 8.00.  
 CINÉ-CENTRE I, 539 Ste-Catherine, 845-2000: "The Godfather part 2": 12.45, 4.15, 7.45.  
 CINÉ-CENTRE II, "Street fighters": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.  
 CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis 845-3222: "La jeune fille assassinée": 12.20, 2.35, 4.55.  
 CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: "Homebodies": 7.30, 9.30. "Phantom of Paradise": minuit.  
 CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-9302: "Nada": 7.00. Samedi: 7.25, Dim: 2.40, 7.25. "Amarcord": 9.25. Samedi: 5.10, 9.50. Dim: 12.30, 5.10, 9.50.  
 CINÉMA DE PARIS, 898 Ste-Catherine O., 861-2996: "Sweet movie": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
 CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222: "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.  
 CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5558: SALON ROUGE: "Sweet movie": 7.30, 9.30.  
 CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "Murder on the Orient Express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.50.  
 CRÉMAZIE: 8510 St-Denis, 388-4210: "Chinatown": 7.15, 9.30. Sam & Dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.  
 DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Toute une vie": 7.15, 9.30. Sam et dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.  
 DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060: "Scènes de la vie conjugale": 6.00, 9.00.  
 ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RESNAIS: "Stavisky": 7.30, 9.30 samedi: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. SALLE EISTEIN: "La femme de Jean": 7.30, 9.30. Sam: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00.  
 ÉLECTRA: 114 rue Ste-Catherine 522-9177: "Suce pas ton pouce" et "L'amour aux trousses".  
 ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151: "Lovers by appointment" et "Bibi confessions of sweet sixteen".  
 FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600: "Jenny Bruce performance": 7.00, 8.30, 10.00.  
 FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Sweet movie": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
 GREENFIELD I: 519 Boul. Tasche-roux 671-6129: "La consellier": 2.45, 6.10, 9.35. "Vingt pas vers la mort": 1.15, 4.35, 8.00. Sur semaine, dès 6.10.  
 GREENFIELD II: 519 Boul. Tasche-roux 671-6129: "Illa, la louve des S.S." et "Des filles pour deux voyous".  
 JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000: "Les dernières neiges du printemps": 7.05, 10.25. "Un colt et le diable": 8.40.  
 KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707: "Escape to witch mountain": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.25.  
 LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 888-6200: "Le consellier": 2.45, 6.10, 9.30. "Vingt pas vers la mort": 1.15,

4.35, 8.00. Sur semaine, dès 6.10.  
 LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 888-6200: "Illa, la louve des S.S.", "Le mille et une nuits érotiques".  
 LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851: "4 Musketeers": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, samedi dernier spectacle: 11.30.  
 MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174: "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Doro-thé": 8.20.  
 MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224: "Couple de Bois-de-Boulogne": 8.00. Sam. & dim.: 12.20, 3.30, 6.40, 9.50. "Mellie": 6.30, 9.30. Sam & dim.: 1.45, 4.55, 8.00.  
 MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570: "The conversation": 2.55, 7.30. "The Great Gatsby": 12.30, 4.50, 9.25.  
 OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145: Vendredi: "Beau Dimanche" en spectacle à 7.30 et 10.00.  
 PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-899: "Yakusa": 12.40, 2.20, 5.00, 7.10, 9.25. Samedi dernier spectacle: 11.30.  
 PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853: "Nuit en Amérique": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.  
 PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853: "Tout feu, tout femme": 2.40, 6.05, 9.30. "Gina": 1.00, 4.20, 7.45.  
 PARC (Verdun) 730 Av. de l'Église, 726-5059: "Le despote cruel": 1.30, 5.25. "La fureur de vaincre": 3.10, 8.05. "Bruce Lee, sa vie...": 12.00, 4.50, 9.50.  
 PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807: "Despote cruel": 4.25, 9.30. "Fureur de vaincre": 2.25, 7.30. et "Bruce Lee sa vie...": 1.00, 6.00.  
 PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel: 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10. "Funny lady": 7.00, 9.30. Sam & dim: 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.  
 PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2844: "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.  
 PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2844: "Harry and Tonto": 12.30, 2.30, 4.35, 6.40, 8.45.  
 PLAZA: "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25. "Un colt et le diable": 2.05, 5.25, 8.40.  
 PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215: "The executive wives": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Mondo Erotica": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.  
 RIVOLI I: 6006 St-Denis, 277-4129: "La contesse perverse": 2.05, 4.45, 7.30, 10.10. "Malaise": 12.45, 3.25, 6.05, 8.50.  
 RIVOLI II: 6006 St-Denis 277-4129: "Le consellier": 2.45, 6.20, 9.45. "4 marmittons au grande manoeuvre": 1.15, 4.45, 8.10. Sur semaine dès 6.20.  
 NOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-455, 7.10, 9.35.  
 SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1138: "Earthquake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.  
 ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211: "L'autre": 2.45, 6.15, 9.40. "Y a un os dans la moutonnette": 1.20, 4.45, 8.10.  
 VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243: "Reincarnation of Peter Proud": 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.15.  
 VENDOME: Place Victoria 878-1451: "Amarcord": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.  
 VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092: "747 en péril": 8.00. Sam. & dim: 2.50, 6.20, 9.40. "Duel dans la pousière": 8.30, 9.40. Sam. & dim: 1.15, 4.40, 8.00.  
 VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Le consellier": 2.55, 6.20, 9.45. "4 marmittons au grande manoeuvre": 1.15, 4.45, 8.10. Sur semaine dès 6.20.  
 WESTMOUNT SQUARE: "Alice doesn't live here anymore": 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.  
 YORK: "Young Frankenstein": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15. Samedi dernier spectacle: 11.15.  
 CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE 1700 St-Denis, 844-8734. Semaine de la Contre-culture.  
 CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De



"LE BAD TRIP VOCAL"  
 Opéra rock insensé  
 22h30 et minuit vend. sam. dim.  
 Adm. \$1.00  
 485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)  
 au-dessus de L'Association Espagnole  
 844-3691

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT  
 AVRIL 25 7 30 & 10 00 **BEAU J COMPLET E**  
 AVRIL 26 7 30 & 10 00 **MANEIGE**  
 \$2.50 OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145  
 \*billets en vente au cinéma et à L'ALTERNATIF

le Patriote  
 15 au 27 avril  
 L'INTERPRÈTE ACADIENNE  
**edith butler**  
 Rés. 521-6666 Relâche, lun.

LE GRAND CIRQUE ORNIÈRE  
 LA TRAGÉDIE AMÉRICAINE L'ÉVENT PROXIME  
 UNE CO-PRODUCTION DU THÉÂTRE DE 4 SOUS ET DU 600  
 À COMPTER DU 11 AVRIL AU 14 SOUS BILLET EN VENTE MAINTENANT!!  
 \*RESERVATIONS 615-2277

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES  
 RÉUNION:  
 THÉÂTRE POUR ENFANTS  
 SAMEDI 26 AVRIL 13h00  
 417 SAINT-PIERRE suite 66 Montréal  
 INFORMATION: 845-6208

La troupe des classiques ben l'fun  
 SPECTACLES-MONTMORENCY PRÉSENTE  
 Les 3 mousquetaires d'Alexandre Dumas (version bande dessinée)  
 Vendredi, le 25 avril à 20h00  
 Auditorium Saint-Maxime (Cégep Montmorency)  
 (Cégep Montmorency) 3680 boul. Lévesque  
 ENTRÉE GRATUITE  
 Via autobus 69 Gouin... "à quelques pas du pont de Cartierville"  
 SPECTACLES-MONTMORENCY

UN INSTANT S.V.P.  
 POUR UN BON "PARTY"  
 ÇA PREND UNE BONNE "DISCO"  
 PI UNE BONNE DISCO MOBILE  
 C'EST DISCO-ROCK Enrg.  
 384-5635  
 DEMANDER MICHEL APRÈS 6 heures  
 SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS etc.

NOUVEAUTE  
 JEAN CHARLEBOIS  
  
 TENDRESSES  
 ÉDITIONS DU NOROÏT  
 ÉDITIONS DU NOROÏT  
 160 pages, \$5.00  
 TEL.: 671-7718  
 C.P. 244, ST-LAMBERT, QUÉBEC

POUR TOUS  
 un étrange vent de folie souffle sur une ténébreuse enquête policière  
**UNE NUIT EN AMÉRIQUE**  
 un film de JEAN CHARBOT  
 avec ROBERT RIVARD, GUY L'ECUYER, JILL FRAPPIER, JOCELYNE GOYETTE, RYLAND BOUCHARD, JEAN PIERRE PLANTE, EDGAR FRUITIER, MANA DE VARENNES  
 une production ACPAV  
 Papineau & Mt. Royal 527 8635 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.10



**FILMS** faits par les Etudiants des Beaux-Arts Cinématographiques  
 Deux programmes séparés portant chacun sur une grande variété de films documentaires, expérimentaux et narratifs ainsi que sur des dessins animés seront présentés aux dates et aux endroits suivants:  
 Programme I le 25 Avril 20h.  
 Programme II le 26 Avril 20h.  
 Entrée Libre Pour Tous  
 Université Concordia  
 Sir George Williams Campus  
 Salle H110 1455 Blvd. de Maisonneuve O.

# le sport

## Bowman joue à cacher son jeu...Ha! Ha! Ha!

Au cours de l'exercice d'hier, Scotty Bowman, instructeur du Canadien, a formé un nouveau trio avec Murray Wilson au centre, Jim Roberts à l'aile droite et Bob Gainey à l'aile gauche.

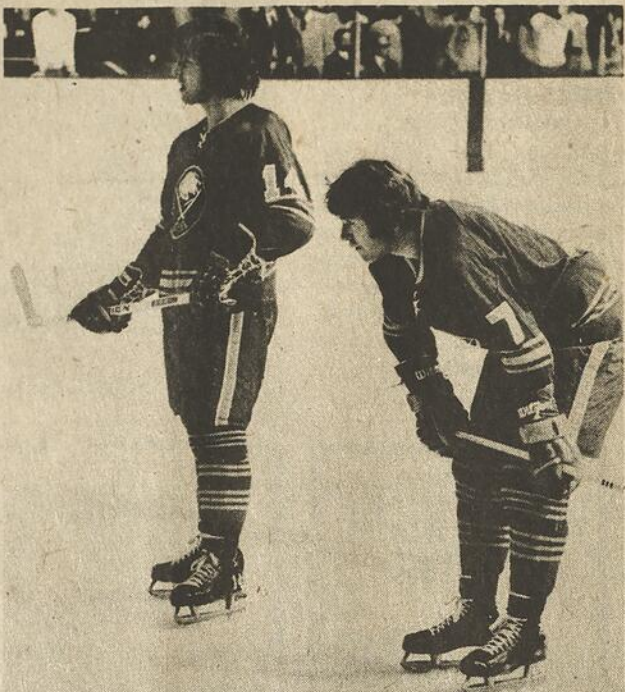
Certains observateurs pensaient que Bowman venait tout juste de découvrir la solution miracle pour réduire à l'impuissance la "French Connection" des Sabres de Buffalo que les Canadiens rencontreront dimanche dans le premier match de la série demi-finale en vue de l'obtention de la Coupe Stanley.

Un journaliste a posé la question à Bowman suite à l'exercice et l'instructeur du Tricolore n'a pas hésité à répondre.

"J'ai fait cela pour vous induire en erreur, a mentionné Bowman. Je ne veux pas que personne sache ce que nous allons faire avant dimanche".

Par ailleurs, Bowman a révélé qu'aucun trio ne serait chargé exclusivement de surveiller celui de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert. "Aucun trio ne peut surveiller adéquatement cette formation. Ils demeu-

rent très longtemps sur la patinoire et ils sont tous de bons patineurs. Nous n'avons pas un trio capable de les suivre sur la patinoire". "Il ne faut pas oublier, ils ont deux autres tris redoutables. Lors du dernier match à Montréal, c'est le trio de Peter McNab



Scotty Bowman ne le cache pas et d'ailleurs il n'a pas le choix. La "French Connection" hante ses nuits...Cependant deux des trois membres du célèbre trio, René Robert et Richard Martin.

### En préparant la série contre les Sabres

qui a causé notre perte, a poursuivi Bowman. Ils possèdent une excellente équipe et de très bons patineurs". Ce sera deuxième série entre les Sabres et le Canadien. Il y a deux ans, le tricolore avait disposé des Sabres en six matches lors d'une série quart-de-finale.

"Les circonstances ne sont pas les mêmes, a noté Bowman. Les Sabres ont une bien meilleure équipe. Nous avons quelques bons joueurs, mais nous avons perdu quelques bons travailleurs également".

Bowman faisait allusion à des joueurs de la trempe de Réjean Houle, Marc Tardif et Frank Mahovlich qui évoluent maintenant dans l'Association mondiale de hockey.

"Notre tâche sera simple. Nous pourrions l'emporter si nous réussissons à les arrêter. Nous ne pourrions pas jouer de la même façon que nous l'avons fait contre les Canucks. Les Canucks ont eu d'excellentes chances de compter. Ils n'avaient pas le personnel pour compter beaucoup de buts, voilà tout. Nous ne pourrions donner autant de chances à des gars comme Robert et Martin".

Les Canadiens tiendront un autre exercice aujourd'hui et s'envoleront vers Buffalo samedi. Le match de dimanche sera télévisé aux réseaux français et anglais de Radio-Canada, ainsi qu'au réseau américain NBC.

## hockey

### Ligue nationale

Série E

Quart-de-finale au meilleur de sept matches

| G                 | P | Bp | Bc | Pts |   |
|-------------------|---|----|----|-----|---|
| Philadelphie..... | 4 | 0  | 15 | 6   | 8 |
| Toronto.....      | 0 | 4  | 6  | 15  | 0 |

Série terminée

Série F

Quart-de-finale au meilleur de sept matches

| G            | P | Bp | Bc | Pts |   |
|--------------|---|----|----|-----|---|
| Buffalo..... | 4 | 1  | 20 | 10  | 8 |
| Chicago..... | 1 | 4  | 10 | 20  | 2 |

Série terminée

Série G

Quart-de-finale au meilleur de sept matches

| G              | P | Bp | Bc | Pts |   |
|----------------|---|----|----|-----|---|
| Montréal.....  | 4 | 1  | 20 | 9   | 8 |
| Vancouver..... | 1 | 4  | 9  | 20  | 2 |

Série H

Quart-de-finale au meilleur de sept matches

| G               | P | Bp | Bc | Pts |   |
|-----------------|---|----|----|-----|---|
| Pittsburgh..... | 3 | 2  | 17 | 16  | 6 |
| Islanders.....  | 2 | 3  | 16 | 17  | 4 |

Association mondiale

Demi-finales au meilleur de sept matches

Série E

| G              | P | Bp | Bc | Pts |   |
|----------------|---|----|----|-----|---|
| Houston.....   | 0 | 0  | 0  | 0   | 0 |
| San Diego..... | 0 | 0  | 0  | 0   | 0 |

Série F

| G              | P | Bp | Bc | Pts |   |
|----------------|---|----|----|-----|---|
| Québec.....    | 1 | 0  | 4  | 1   | 2 |
| Minnesota..... | 0 | 1  | 4  | 0   | 0 |

Aujourd'hui

San Diego à Houston

Dimanche

San Diego à Houston

### Ligue majeure (Qué.)

**VENDREDI**  
Sherbrooke à Laval (20:00)  
(4ième partie, série finale 4 de 7)

**DIMANCHE**  
Laval à Sherbrooke  
(5ième partie, série finale 4 de 7, si nécessaire)

**LUNDI**  
Sherbrooke à Laval  
(6ième partie, série finale 4 de 7, si nécessaire)

**MERCREDI**  
Laval à Sherbrooke  
(7ième partie, série finale 4 de 7, si nécessaire)

## crosse

### Ligue nationale

| Pj             | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|----------------|---|---|---|----|----|-----|
| Maryland.....  | 3 | 0 | 0 | 52 | 47 | 6   |
| Boston.....    | 1 | 0 | 0 | 14 | 12 | 2   |
| Montréal.....  | 3 | 1 | 2 | 0  | 43 | 50  |
| Phila.....     | 3 | 1 | 2 | 0  | 53 | 50  |
| L. Island..... | 1 | 0 | 1 | 0  | 18 | 19  |
| Québec.....    | 1 | 0 | 1 | 0  | 12 | 14  |

## baseball

### Ligue nationale

Section est

| G                 | P | Moy.  | Diff. |
|-------------------|---|-------|-------|
| Chicago.....      | 8 | 4.667 | —     |
| New York.....     | 6 | 6.500 | 2     |
| Philadelphie..... | 6 | 6.500 | 2     |
| St. Louis.....    | 6 | 7.462 | 2 1-2 |
| Pittsburgh.....   | 5 | 6.455 | 2 1-2 |
| Montréal.....     | 5 | 7.417 | 3     |

Section ouest

| G                  | P | Moy.   | Diff. |
|--------------------|---|--------|-------|
| San Diego.....     | 9 | 4.692  | —     |
| Atlanta.....       | 9 | 7.563  | 1 1-2 |
| San Francisco..... | 8 | 7.533  | 2     |
| Los Angeles.....   | 8 | 8.500  | 2 1-2 |
| Cincinnati.....    | 8 | 9.471  | 3     |
| Houston.....       | 5 | 12.294 | 6     |

Aujourd'hui  
New York à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
St. Louis à Chicago  
Cincinnati à Houston  
Atlanta à San Diego  
Los Angeles à San Francisco

### Ligue américaine

Section est

| G              | P | Moy.  | Diff. |
|----------------|---|-------|-------|
| Boston.....    | 7 | 5.583 | —     |
| Milwaukee..... | 7 | 5.583 | —     |
| Baltimore..... | 5 | 5.500 | 1     |
| Detroit.....   | 5 | 5.500 | 1     |
| Cleveland..... | 4 | 5.444 | 1 1-2 |
| New York.....  | 8 | 3.852 | 1 1-2 |

Section ouest

| G                | P  | Moy.  | Diff. |
|------------------|----|-------|-------|
| Kansas City..... | 9  | 4.692 | —     |
| Oakland.....     | 10 | 5.667 | —     |
| Californie.....  | 7  | 6.538 | 2     |
| Minnesota.....   | 6  | 8.429 | 3 1-2 |
| Texas.....       | 5  | 9.357 | 4 1-2 |
| Chicago.....     | 4  | 9.308 | 5     |

Aujourd'hui  
Oakland à Anaheim  
vs Californie  
Chicago à Kansas City  
Boston à Detroit  
Cleveland à Baltimore  
Milwaukee à New York

# les capsules

de Christian Nobert

Le sport professionnel, c'est, quoi sinon un gros show, sinon un moyen comme un autre de devenir millionnaire, sinon un prétexte pour sortir le samedi soir sans sa femme... Comment voulez-vous penser autre chose quand un gars comme Pelé (joueur de soccer très connu) refuse une offre de \$4.5 millions du Cosmos de New York (il en veut cinq)... quand un supposé champion comme Jim "Catfish" Hunter reçoit près de trois millions de dollars et n'a pas encore remporté un seul match cette saison pour les Yankees... ou quand George Foreman, le gros et méchant boxeur, montera dans un ring de Toronto pour faire face à cinq adversaires... sans parler des Joe Namath, Mohammed Ali, Eddy Creatchman... enfin, qu'est-ce qu'on peut y faire?

D'autre part, le Conseil d'administration de Mission Québec 76 a réélu pour un quatrième mandat consécutif Yvan Dubois comme président. Et c'est à l'unanimité que les 12 membres du Conseil ont renouvelé leur confiance, ainsi qu'à l'exécutif, sauf exception du poste de vice-président aux affaires internes qui sera occupé dorénavant par Alois Voitchovsky. Rappelons que le budget 75-76 qui totalise \$1.2 million, est réparti de la façon suivante: \$125,000 aux athlètes et \$820,000 au financement des programmes présentés par les Fédérations de la CSQ (la répartition de ce dernier montant sera dévoilée le 7 mai prochain).

Demain après-midi (le samedi 26), au lieu de sortir dehors au soleil, de prendre un peu d'air, restez devant votre appareil de télévision et regardez le jeune prétentieux Jimmy Connors perdre la face devant l'Australien John Newcombe (ceci est une prédiction de Jacques Beauchamp junior). Oui, c'est demain que le fameux défi qu'avait lancé Connors à Newcombe aura lieu et le gagnant se retirera avec un peu plus d'un quart de million de dollars. (N.B.: dans notre édition de lundi, Jean-Maurice jr vous racontera comment Connors a perdu ce quart de million).

Côté tennis pour gourmets maintenant, disons que l'Association canadienne de tennis sur table a annoncé hier

la composition de l'équipe du Canada qui participera du 1er au 9 mai au Jeux de Tel Aviv, en Israël. Pierre Normandin, Marc Lesage, Victor Skujins, Gloria Nesukaitis, Mimi Comox et Chandra Madhosingh, voilà les noms de ceux qui s'envoleront pour Tel Aviv (le dernier nom est celui du gérant de l'équipe).

Le défenseur Jean Hamel a accepté un contrat à long terme avec les Red Wings de Detroit. Hamel est considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'avenir par la direction de l'équipe et on sait que les Wings en ont bien besoin... Un oubli! Les Fighting Saints du Minnesota ont bien failli, hier, disputer leur match de demi-finale contre les Nordiques sans bâtons, sans patins et sans uniformes... Mercredi soir, le juge Rémi Paul, de la Cour provinciale, avait émis un ordre de saisie avant jugement contre les Saints pour le non paiement d'une dette de \$775 due en frais de transport à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec. Mais hier après-midi, cet ordre a été annulé parce que les Saints ont finalement pensé à payer leur dette.

L'Américaine Chris Evert, plus connue sous le nom de la fiancée éternelle de Connors, il a atteint hier les demies-finales de la coupe Family Circle en triomphant de la Française Françoise Durr au score de 6-2 et 6-0. Les autres heureuses demis-finalistes sont l'Australienne Evonne Goolagong, la Tchèque Martina Navratilova et la Soviétique Olga Morozova (comme d'habitude). On parlait du "Grand" Jim Hunter tout à l'heure et de la déception de ses patrons, il en va de même pour Hank Aaron qui déçoit lui aussi ses patrons. Depuis qu'il est dans la Ligue américaine avec les Brewers de Milwaukee, Aaron n'a cogné qu'un seul circuit en 11 matches pour une moyenne offensive de .114. Pour un roi des circuits, c'est pas fameux. Toutefois, Aaron n'est pas inquiet car ce n'est pas la première fois qu'il traverse une période difficile... il est bien le seul.

La section sport du quotidien LE JOUR offre ses condoléances au directeur adjoint des Expos de Montréal, Danny Menendez, qui vient de perdre son épouse.



En primeur et en exclusivité nous vous présentons aujourd'hui les gagnants de la classe senior ouverte, "moderne et latin", de la compétition Concordia de danse sociale tenue récemment au centre Maisonneuve. Sur le podium et exhibant fièrement leurs trophées, on reconnaît les couples Léonard, Paquette et Julien...



Il semble bien que les Expos de Montréal n'aient besoin que de lancers gauchers cette saison. Jusqu'à maintenant, le gérant Gene Mauch doit ses cinq victoires aux artilleurs Dave McNally (3-0) et Woody Fryman qui a enregistré mercredi dernier son deuxième triomphe contre aucun revers. Rappelons que Fryman a blanchi les Pirates de Pittsburgh deux fois sur deux et au même score, soit 5-0. Par ailleurs, il n'y avait pas de match au calendrier hier et même si tel avait été le cas, la température ne s'y serait sûrement pas prêtée. Les Expos recoivent aujourd'hui les Mets de New York au Parc Jarry à compter de 2h 15.



Les Québécois ont continué à retrancher les joueurs hier alors qu'ils plaçaient les noms des gardiens de buts Jean-Paul Tellier et Don Crocker sur la liste de repêchage universel. On ne sait encore si leurs services seront requis par quelque autre formation de la Ligue nationale de crosse. Par ailleurs, le vétéran (lire: joueur des Québécois l'an dernier) Bill Langley a également vu son nom placé sur la liste de repêchage et il a été choisi par les Wings de Philadelphie. Enfin, rappelons que les Québécois reçoivent ce soir la visite des Bolts de Boston qui en seront à leur deuxième match de la saison. On se souviendra qu'ils ont défait les Caribous de Québec lundi soir dernier au Colisée.

## Le Québécois et la nature

### Des oies teintées de jaune (!) arrivent...

QUÉBEC — Si d'aventure quelque observateur venait à apercevoir des oies jaunes parmi les grandes oies blanches qui viennent d'arriver sur les bords du St-Laurent, qu'il ne croie pas être victime d'une hallucination ou encore avoir fait la découverte d'une nouvelle espèce d'oie. Il s'agit tout simplement de quelque sujet teinté en jaune en décembre dernier par les soins du gérant du refuge de Back Bay, en Virginie, Dennis Holland. Holland a ainsi coloré quelque 260 grandes oies blanches à l'aide d'un liquide jaunâtre inoffensif, à base d'acide picrique, pour permettre de suivre les déplacements des oies en Virginie.

Mais comme le colorant appliqué a un effet durable (le jaune pouvant venir à tirer sur le rose-orange) il se peut que l'on puisse repérer des oies de couleur parmi le troupeau des quelque 130,000 oies blanches qui vient d'arriver sur les bords du St-Laurent, entre le port de Québec et Trois-Pistoles, avant de gagner les territoires de nidification de l'est de l'Arctique.

Toute personne qui aura l'heur d'observer l'un de ces spécimens est priée de communiquer tout détail utile au bureau du biologiste Douglas Heyland du service de la recherche biologique au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à Québec (tél.: région 418 — 643-4040). Tout renseignement sera de nature à aider considérablement les biologistes tant québécois qu'américains dans leurs travaux de recherche sur la grande oie blanche.

### Limite de capture pour la truite mouchetée

La limite quotidienne de 25 truites correspond à la partie nord du territoire, soit aux nouvelles zones M et E, de la rivière Nottaway, tributaire de la Baie James, à Blanc-Sablon, comprenant la basse Côte-Nord et l'île d'Anticosti.

La limite de 20 truites s'applique aux zones C, D et F, soit aux régions de Québec et de Saguenay-Lac-St-Jean, du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

La limite de 15 truites est en vigueur dans les zones H et L, soit à l'ouest de la rivière St-Maurice et à l'est de la route 113 dans les Laurentides du nord de Montréal, secteur qui constitue un bloc intermédiaire entre l'est et l'ouest du territoire.

Enfin, la limite de 10 truites s'applique aux zones où le potentiel de pêche est moindre et où la pression de pêche se fait le plus sentir, soit dans les zones A, B, G, J et K, dans le sud du Québec, en Outaouais et dans la région de Rouyn.

La date d'ouverture de la pêche à la truite mouchetée, comme à toutes les autres truites, est

fixée au vendredi 25 avril, sauf dans la zone A où la pêche à la truite, est dorénavant permise à l'année.

### MODIFICATIONS

**ZONE "A"** — Eaux de la plaine de Montréal et eaux du St-Laurent jusqu'à Québec:

- Pêche à toutes les espèces de truite et de saumon, ouverte à l'année.
- Pêche aux brochets, saison spécifique du 9 mai au 31 mars. Limite de capture réduite de 10 à 6 poissons.

**ZONE "H"** — À l'ouest du St-Maurice et à l'est de la route 113 dans les Laurentides du nord de Montréal:

- Pêche aux achigans désormais ouverte à l'année. Pas de limite de capture.

### Échos fauniques

**Affluence au bureau des réservations des parcs.**  
Ainsi selon le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche le bureau des réservations de la direction générale des parcs connaît une affluence sans précédent.

Dans quelques semaines, la neige et le froid seront choses du passé. L'air pur et la quiétude de la forêt permettent à des centaines de familles québécoises de se détendre dans un cadre enchanteur loin de la pollution des grandes villes.

Malgré l'augmentation des réservations, il reste encore des disponibilités. La capacité d'accueil dans les chalets, auberges et pavillons est loin d'être atteinte; bien au contraire. Qu'on en juge par les chiffres suivants:

Au 31 janvier dernier, il y avait 38,000 jours disponibles répartis dans 16 parcs. Les Laurentides (7,802 jours), Mastigouche (4,066) et le parc de la Gaspésie (2,914) offrent dans l'ordre, le plus de possibilités. Il suffit de réserver selon la formule: "Premier arrivé, premier servi", en composant l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants: pour les personnes de la région de Québec: 643-5346; pour les personnes de la région de Montréal: 873-5349; pour les personnes des autres régions (sans frais): 800-462-5349.

On peut aussi employer la forme traditionnelle en effectuant tout simplement sa demande par écrit à l'adresse suivante:

Bureau des réservations, directions générales des parcs, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, "Place de la capitale", 150 est, boul. St-Cyrille, 10ème étage, Québec, P.Q.

RE...  
11 MAI...  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

UNE INFORMATION LIBRE,  
DES ANALYSES SÉRIEUSES,  
DES CHOIX PRÉCIS...  
C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois   
de \$32.00 pour 6 mois   
de \$60.00 pour 12 mois   
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TÉL: \_\_\_\_\_

POUR RENSEIGNEMENTS  
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT